



RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT

**LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT
ET AUTRES SOCIÉTÉS
DANS LESQUELLES LE CANADA
DÉTIENT DES INTÉRÊTS 2009**



RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT

**LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT
ET AUTRES SOCIÉTÉS
DANS LESQUELLES LE CANADA
DÉTIENT DES INTÉRÊTS 2009**



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2009

No de catalogue BT1-15/2009
ISBN 978-0-660-64618-3

Le présent document est disponible sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
à <http://www.tbs-sct.gc.ca>

Le document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

Message du Président

C'est avec plaisir que je dépose le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts 2009*, conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le présent rapport est une source d'information unique destinée aux parlementaires et à la population canadienne au sujet des sociétés d'État et de leurs filiales en propriété exclusive. Il fournit également de l'information sur les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.

Compte tenu de la situation économique actuelle, il est important de souligner le rôle des sociétés d'État et de leur contribution à l'économie canadienne. En effet, l'augmentation de la marge de manœuvre et le renforcement des capacités des sociétés d'État à vocation financière, soit la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Société canadienne d'hypothèque et de logement, Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada, ont permis d'améliorer l'accès au financement et, de manière générale, de consolider les possibilités financières du Canada.

En outre, dans un effort permanent pour renforcer la responsabilisation au sein des sociétés d'État et pour donner suite à l'*Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada* effectué en 2005, des modifications ont été apportées à la *Loi sur la gestion des finances publiques* au début de l'année en cours. Ces dernières visent, entre autres, à assurer l'indépendance des conseils d'administration des sociétés d'État.

Tout au long de notre histoire, les sociétés d'État ont joué un solide rôle d'appui dans la vie des Canadiens et Canadiennes. Cette année, les sociétés d'État, plus que toute autre organisation récemment, ont joué un rôle essentiel alors que nous faisons face au ralentissement économique actuel à l'échelle mondiale.

Le président du Conseil du Trésor,

Copie originale signée par

L'honorable Vic Toews, c.p., c.r., député

Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre 1 Vue d'ensemble des institutions du gouvernement fédéral.....	3
1.1 Aperçu des types d'institutions	3
1.2 Changements dans les institutions fédérales	7
1.3 Liste des institutions fédérales par type (au 31 juillet 2009)	7
Chapitre 2 Sociétés d'État	13
2.1 Introduction.....	13
2.2 Vue d'ensemble des sociétés d'État.....	14
2.3 Rendement global des sociétés d'État.....	21
2.4 Portefeuille des sociétés d'État.....	35
2.5 Dépôt des rapports des sociétés d'État au Parlement.....	42
2.6 Profil des sociétés d'État.....	59
Chapitre 3 Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	109
3.1 Introduction.....	109
3.2 Modifications aux autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.....	110
3.3 Liste des autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts par type et par portefeuille.....	112
3.4 Avoirs détenus en vertu de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	116
Annexe – Liste des abréviations utilisées dans le présent rapport.....	119

Cette année, il est à noter que le document d'accompagnement du présent rapport, *Profils des autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*, n'est publié qu'électroniquement. Il est affiché sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.¹

1. <http://www.tbs-sct.gc.ca/reports-rapports/cc-se/index-fra.asp>

Introduction

Le Rapport annuel au Parlement – Les sociétés d’État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts 2009 a été rédigé conformément aux articles 151 et 152 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon lesquels le président du Conseil du Trésor est tenu de déposer, chaque année, un rapport consolidé sur les activités de toutes les sociétés d’État mères et sur les intérêts que détient le Canada dans d’autres sociétés. Le président est aussi tenu d’indiquer la date à laquelle les rapports et résumés devraient être déposés à chaque chambre du Parlement et la date à laquelle ils ont effectivement été déposés. Une fois par an, le Secrétariat du Conseil du Trésor adresse une lettre d’appel aux sociétés afin de recueillir les renseignements.

Le rapport présente aussi une description des types d’institutions qui font partie du gouvernement du Canada, ainsi qu’une liste de ces institutions, conformément à la *Politique en matière de présentation de rapports au Secrétariat du Conseil du Trésor sur les institutions fédérales et sur les sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. Cette politique appuie la mise à jour annuelle de l’information relative à la composition actuelle du gouvernement du Canada, ainsi que la participation actuelle du gouvernement fédéral aux entreprises mixtes et en coparticipation, aux organisations internationales et aux sociétés à gouvernance partagée. Chaque année, les administrateurs généraux concernés approuvent l’information.

Le rapport comprend les chapitres suivants :

Chapitre 1 : « Vue d’ensemble des institutions du gouvernement fédéral » où sont décrits brièvement les différents types d’institutions du gouvernement fédéral, et qui renferme une liste des types d’institutions par portefeuille ministériel.

Le profil de chaque institution fédérale est affiché sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor.²

Chapitre 2 : « Sociétés d’État », qui met en lumière les nouveautés dans le domaine des politiques qui ont touché les sociétés d’État durant la période de présentation du rapport³, décrit les différents types d’examen et de vérifications auxquels les sociétés d’État ont été assujetties, énumère les sociétés d’État mères et leurs intérêts subordonnés⁴ par portefeuille ministériel (en indiquant les changements qui sont survenus depuis le dernier rapport) et fournit de l’information consolidée ayant trait aux finances et à l’emploi. Ce chapitre contient aussi le profil de chaque société d’État, ainsi que le rapport exigé sur le calendrier de dépôt des documents ayant trait aux sociétés d’État.

2. <http://www.tbs-sct.gc.ca/reports-rapports/cc-se/index-fra.asp>

3. La période sur laquelle porte le rapport s’échelonne du 1^{er} août 2008 au 31 juillet 2009, sauf indication contraire.

4. Le terme « intérêts subordonnés » désigne les filiales, les associés et les partenaires légaux des sociétés d’État.

Chapitre 3 : Les « Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts » comprennent les entreprises mixtes, les entreprises en coparticipation, les organisations internationales et les sociétés à gouvernance partagée, ainsi que toute société ou action d'une société détenue par le gouvernement, conformément aux dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. En outre, ce chapitre compare les changements survenus dans les intérêts des sociétés depuis le rapport de l'an dernier.

Le profil de chaque autre société dans laquelle le Canada détient des intérêts est affiché sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor.⁵

5. <http://www.tbs-sct.gc.ca/reports-rapports/cc-se/index-fra.asp>.

Chapitre 1

Vue d'ensemble des institutions du gouvernement fédéral

Les sociétés d'État ne constituent que l'un des différents types d'institutions qui composent le gouvernement fédéral. Le présent chapitre donne une vue d'ensemble du gouvernement fédéral en énumérant les différents types d'institutions, ainsi que les portefeuilles ministériels auxquels elles appartiennent, comme la situation se présentait le 31 juillet 2009.

1.1 Aperçu des types d'institutions⁶

Les différents types d'institutions du gouvernement fédéral sont regroupés dans des annexes de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), comme suit :

- ▶ ministères (LGFP, annexe I)
- ▶ organismes constitués par une loi et autres (LGFP, annexe I.1)
- ▶ agents du Parlement (LGFP, annexe I.1)
- ▶ établissements publics (LGFP, annexe II)
- ▶ organismes de service (LGFP, annexe II)
- ▶ sociétés d'État mères (LGFP, annexe III (bien qu'il y ait neuf⁷ autres sociétés d'État mères dont la structure de gouvernance est dictée par la loi constitutive et non la partie X de la LGFP).

Deux types d'institutions secondaires ne figurent pas dans la LGFP :

- ▶ organismes de services spéciaux, qui font partie d'un ministère ou d'un organisme
- ▶ filiales en propriété exclusive de sociétés d'État.

Enfin, il existe d'autres types d'entités juridiques qui ne font pas partie du gouvernement mais dans lesquelles le gouvernement fédéral détient des intérêts :

- ▶ entreprises mixtes
- ▶ entreprises en coparticipation
- ▶ organisations internationales
- ▶ sociétés à régie partagée
- ▶ sociétés visées par les dispositions de la *Loi sur les faillites et l'insolvabilité*.

6. Les entités parlementaires et les mandataires du Parlement n'ont pas été inclus.

7. OIRPC, SRC, Téléfilm Canada, BC, FCRR, CRDI, CCN, OIRPSP, CAC (Voir en annexe la liste des abréviations utilisées dans le présent rapport.)

Ministères

Les ministères sont créés par voie législative et ont typiquement un mandat qui couvre un vaste secteur de politiques publiques, par exemple, l'industrie, la justice et la santé. Les ministères sont financés par des crédits parlementaires et sont organisés de différentes façons pour répondre à divers besoins stratégiques et administratifs.

Les organismes de service spéciaux sont des unités dans un ministère ou un organisme qui exécutent une fonction ou un service opérationnel particulier et qui ont une identité séparée ou distincte. Ils sont considérés comme faisant partie du ministère hôte mais ils ne sont pas des entités juridiques séparées.

Organismes constitués par une loi et autres organismes

Les organismes constitués par une loi et les autres organismes sont similaires aux ministères selon qu'ils sont généralement financés au moyen de crédits parlementaires, mais souvent, ils répondent à un objectif opérationnel comme l'administration, la supervision, la consultation, la réglementation ou l'arbitrage.

Agents du Parlement

Les agents du Parlement forment un groupe⁸ unique de titulaires de charge indépendante dont le rôle est de surveiller de près les activités du gouvernement et d'en rendre compte directement au Parlement, plutôt qu'au gouvernement ou à un ministère particulier. À ce titre, leur fonction est de servir le Parlement dans le contexte du rôle de surveillance qui lui incombe. Normalement, les agents remettent au Parlement un rapport dans lequel ils rendent compte de leurs propres activités et typiquement, les administrateurs généraux de ces institutions sont nommés par l'adoption de résolutions spéciales à la Chambre des communes et au Sénat. L'influence exercée par le pouvoir exécutif du gouvernement est réduit au minimum, ce qui permet de maintenir leur autonomie.

Établissements publics

Les établissements publics sont des entités spécialisées dont le rôle consiste à dispenser des services ou à exécuter des fonctions de recherche ou des fonctions réglementaires. Les établissements publics sont créés par voie législative en tant que sociétés et sont financés principalement au moyen de crédits parlementaires (et par le prélèvement de quelques frais d'utilisation), et généralement, ils ont à leur tête un conseil d'administration ou un autre type de conseil de gestion.

8. Même si six mandataires du Parlement sont inclus dans le présent rapport, il existe d'autres bureaux parlementaires et mandataires du Parlement qui n'y figurent pas, notamment le Commissariat aux conflits d'intérêt et à l'éthique, la Commission canadienne des droits de la personne et la Commission de la fonction publique.

Les organismes de services constituent un type spécialisé d'établissement public, créés eux aussi au moyen d'une loi spéciale et assurant une fonction ou un service hautement opérationnel, pour lesquels il n'y a généralement pas de concurrence dans le secteur privé. Les organismes de services sont financés au moyen de crédits parlementaires et de frais d'utilisation. Les conseils de gestion qui dirigent ces organismes, ainsi que les responsabilités et les arrangements organisationnels, sont énoncés dans le texte législatif applicable. Par conséquent, le degré d'autonomie varie d'une entité à l'autre.

Sociétés d'État

Les sociétés d'État sont des organisations gouvernementales qui fonctionnent selon un modèle du secteur privé, mais qui ont généralement des objectifs stratégiques à la fois commerciaux et publics. Les sociétés d'État mères sont des sociétés qui appartiennent directement au gouvernement du Canada et elles sont créées par des lois, des lettres patentes ou des statuts constitutifs en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Les filiales sont des entités qui appartiennent, dans leur totalité ou en partie, à une ou à plusieurs sociétés d'État mères qui peuvent être constituées en sociétés en vertu d'une loi provinciale ou de la loi fédérale. Sauf dans les situations où une filiale en propriété exclusive a été enjointe par le gouvernement de faire rapport comme si elle était une société d'État mère⁹, toutes les filiales sont gérées par les sociétés d'État mères et d'autres actionnaires et leur font rapport, mais ne font pas rapport au gouvernement.

9. La SVPM, PDP et P3C sont considérées actuellement comme des sociétés d'État mères. (Pour obtenir une liste des abréviations utilisées dans le présent rapport, consultez l'annexe.)

Tableau 1 : Répertoire des organisations dans lesquelles le gouvernement fédéral détient des intérêts, par forme organisationnelle et par portefeuille ministériel

La responsabilité pour les institutions fédérales et les autres organisations dans lesquelles le gouvernement fédéral détient des intérêts est assignée par le Premier ministre au moyen de la nomination de ministres, auxquels sont confiés ces intérêts, dans le cadre de leurs portefeuilles respectifs. Le tableau ci-dessous renferme une liste de toutes les institutions fédérales et de toutes les autres entités dans lesquelles le gouvernement fédéral détient des intérêts, tel que la situation se présentait le 31 juillet 2009.

	Ministères, organismes et établissements publics (Chapitre 1)						Sociétés d'État (Chapitre 2)			Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts (Chapitre 3)				Total
	Ministères	Organismes constitués par une loi et autres	Agents du Parlement	Établissements publics	Organismes de service	Sociétés d'État	Filiales en propriété exclusive		Sociétés à régie partagée	Entreprises en coparticipation	Entreprises mixtes	Organisations internationales		
							Autres filiales et sociétés affiliées							
Portefeuille ministériel	1	2				3	1		3			5	15	
Affaires étrangères et Commerce international	1	2				1			2				7	
Affaires indiennes et du Nord	1	2		1		1							1	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		1											1	
Agence de promotion économique du Canada atlantique	1	1			1	1	4	1					7	
Agriculture et Agroalimentaire	1	2			1	2			4				10	
Anciens Combattants	1	1				1			1				2	
Citoyenneté, Immigration et Multiculturalisme	1	1			1	1							3	
Conseil du Trésor	1	1	1	1	1	1	39		2				44	
Conseil privé	1	4	2	1									9	
Défense nationale	1	3								1			4	
Diversification de l'économie de l'Ouest	1	1		1	1								2	
Environnement	1	4			1				5			3	12	
Finances	1	4	1			5	31		1			6	49	
Industrie	1	4		3		3	1		3				15	
Justice	1	6	2										9	
Patrimoine canadien	1	8		1		9	7		14			1	41	
Pêches et Océans	1	1				1			1				3	
Ressources humaines et Développement des compétences	1	2		2		2	1		2				10	
Ressources naturelles	1	2		1		2	2		8		1		17	
Revenu national					1								1	
Santé	1	3		2					9				15	
Sécurité publique	1	7		1									9	
Transports, Infrastructure et Collectivités	1	4				16	8	6	43				78	
Travaux publics et Services gouvernementaux	1	1		1		1			1				3	
Total	20	58	6	14	3	48	87	14	99	2	0	15	366	

1.2 Changements dans les institutions fédérales

Pour l'année se terminant le 31 juillet 2009

Institution fédérale	Portfeuille	Changement
Organismes constitués par une loi et autres		
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	Conseil du Trésor	Supprimée
Sociétés d'État		
Musée canadien des droits de la personne	Patrimoine canadien	Ajoutée
Sociétés d'État – Changement de portefeuille		
Fondation canadienne des relations raciales	Citoyenneté, Immigration et Multiculturalisme	Auparavant sous Patrimoine canadien
Société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie	Environnement	Auparavant sous Industrie

1.3 Liste des institutions fédérales par type (au 31 juillet 2009)

Ministères

Nom du ministère

Affaires étrangères et Commerce international
 Affaires indiennes et du Nord canadien
 Agriculture et Agroalimentaire
 Anciens Combattants
 Citoyenneté et Immigration
 Défense nationale
 Diversification de l'économie de l'Ouest
 Environnement
 Finances
 Industrie
 Justice
 Patrimoine canadien
 Pêches et Océans
 Ressources humaines et Développement des compétences¹⁰
 Ressources naturelles
 Santé
 Secrétariat du Conseil du Trésor
 Sécurité publique et Protection civile
 Transports, Infrastructures et Collectivités
 Travaux publics et Services gouvernementaux

10. Ressources humaines et Développement des compétences ainsi que le ministère du Développement social existent toujours sur le plan juridique, mais leurs activités sont effectuées de façon collective en tant qu'une seule organisation.

Organismes créés par une loi et autres organismes

Nom de l'organisme	Portfeuille
Administration du pipe-line du Nord	Ressources naturelles
Agence canadienne d'évaluation environnementale	Environnement
Agence canadienne de développement international	Affaires étrangères et Commerce international
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Travaux publics et Services gouvernementaux
Agence de la consommation en matière financière du Canada	Finances
Agence de la santé publique du Canada	Santé
Agence de promotion économique du Canada atlantique	Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne	Industrie
Bibliothèque et Archives Canada	Patrimoine canadien
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	Patrimoine canadien
Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	Sécurité publique
Bureau de l'infrastructure du Canada ¹¹	Transports, Infrastructure et Collectivités
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	Justice
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	Défense nationale
Bureau du Conseil privé	Conseil privé
Bureau du directeur des poursuites pénales	Justice
Bureau du secrétaire du gouverneur général	Conseil privé
Bureau du surintendant des institutions financières	Finances
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	Finances
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	Conseil privé
Comité des griefs des Forces canadiennes	Défense nationale
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	Sécurité publique
Commissariat à la magistrature fédérale	Justice
Commissariat au lobbying du Canada	Conseil du Trésor
Commission canadienne des droits de la personne	Justice
Commission canadienne des grains	Agriculture et Agroalimentaire
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	Défense nationale

11. Le Bureau de l'infrastructure du Canada fait partie du portefeuille du Transport, de l'Infrastructure et des Collectivités depuis 2006 même si cela n'a pas été indiqué précédemment.

Nom de l'organisme	Portfeuille
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	Citoyenneté, Immigration et Multiculturalisme
Commission de la fonction publique	Patrimoine canadien
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	Sécurité publique
Commission des relations de travail dans la fonction publique	Patrimoine canadien
Commission du droit d'auteur	Industrie
Commission nationale des libérations conditionnelles	Sécurité publique
Conseil canadien des relations industrielles	Ressources humaines et Développement des compétences
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	Santé
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	Patrimoine canadien
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	Santé
Conseil national des produits agricoles	Agriculture et Agroalimentaire
Gendarmerie royale du Canada	Sécurité publique
Greffe du Tribunal de la concurrence	Industrie
Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*	Patrimoine canadien
Greffe du Tribunal des revendications particulières*	Affaires indiennes et du Nord canadien
Office des transports du Canada	Transports, Infrastructure et Collectivités
Office national de l'énergie	Ressources naturelles
Office national du film	Patrimoine canadien
Registraire de la Cour suprême du Canada	Justice
Secrétariat de l'ALÉNA – Section canadienne	Affaires étrangères et Commerce international
Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	Affaires indiennes et du Nord canadien
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	Conseil privé
Service administratif des tribunaux judiciaires	Justice
Service canadien du renseignement de sécurité	Sécurité publique
Service correctionnel du Canada	Sécurité publique
Statistique Canada	Industrie
Tribunal canadien des droits de la personne	Justice
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	Ressources humaines et Développement des compétences
Tribunal canadien du commerce extérieur	Finances
Tribunal d'appel des transports du Canada	Transports, Infrastructure et Collectivités
Tribunal de la dotation de la fonction publique	Patrimoine canadien

Agents du Parlement

Nom de l'organisme	Portefeuille
Bureau du commissaire à l'intégrité du secteur public	Conseil du Trésor
Bureau du directeur général des élections	Conseil privé
Bureau du vérificateur général	Finances
Commissaire à la protection de la vie privée	Justice
Commissariat à l'information	Justice
Commissariat aux langues officielles	Conseil privé

Établissements publics

Nom de l'organisme	Portefeuille
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	Santé
Agence des services frontaliers du Canada	Sécurité publique
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	Conseil privé
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	Ressources humaines et Développement des compétences
Commission canadienne de sûreté nucléaire	Ressources naturelles
Commission canadienne des affaires polaires	Affaires indiennes et du Nord canadien
Commission de l'assurance-emploi du Canada	Ressources humaines et Développement des compétences
Commission des champs de bataille nationaux	Patrimoine canadien
Conseil de recherches en sciences humaines	Industrie
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	Industrie
Conseil national de recherches du Canada	Industrie
École de la fonction publique du Canada	Conseil du Trésor
Instituts de recherche en santé du Canada	Santé
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	Environnement

Organismes de service

Nom de l'organisme	Portefeuille
Agence canadienne d'inspection des aliments	Agriculture et Agroalimentaire
Agence du revenu du Canada	Revenu national
Agence Parcs Canada	Revenu national

Sociétés d'État

Nom de l'organisme	Portefeuille
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration de pilotage de l'Atlantique	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration de pilotage des Grands Lacs	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration de pilotage des Laurentides	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration de pilotage du Pacifique	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration du pont Blue Water	Transports, Infrastructure et Collectivités
Banque de développement du Canada	Industrie
Banque du Canada	Finances
Centre de recherches pour le développement international	Affaires étrangères et Commerce international
Commission canadienne du lait	Agriculture et Agroalimentaire
Commission canadienne du tourisme	Industrie
Commission de la capitale nationale	Transports, Infrastructure et Collectivités
Conseil canadien des normes	Industrie
Conseil des Arts du Canada	Patrimoine canadien
Construction de Défense (1951) Limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Corporation commerciale canadienne	Affaires étrangères et Commerce international
Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
Exportation et développement Canada	Affaires étrangères et Commerce international
Financement agricole Canada	Agriculture et Agroalimentaire
Fondation canadienne des relations raciales	Citoyenneté, Immigration et Multiculturalisme
Institut de la statistique des Premières nations	Affaires indiennes et du Nord canadien
Marine Atlantique S.C.C.	Transports, Infrastructure et Collectivités
Monnaie royale canadienne	Transports, Infrastructure et Collectivités
Musée canadien de la nature	Patrimoine canadien
Musée canadien des civilisations	Patrimoine canadien
Musée canadien des droits de la personne	Patrimoine canadien
Musée des beaux-arts du Canada	Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie	Patrimoine canadien
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Conseil du Trésor
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Finances
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Pêches et Océans

Nom de l'organisme	Portefeuille
Office de financement de l'assurance-emploi du Canada	Ressources humaines et Développement des compétences
Parc Downsview Park Inc. ¹²	Transports, Infrastructure et Collectivités
PPP Canada Inc. ¹³	Finances
Ridley Terminals Inc.	Transports, Infrastructure et Collectivités
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Ressources humaines et Développement des compétences
Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Société d'assurance-dépôts du Canada	Finances
Société d'expansion du Cap-Breton	Agence de promotion économique du Canada atlantique
Société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie*	Environnement
Société de développement du Cap-Breton	Ressources naturelles
Société des ponts fédéraux Limitée, La	Transports, Infrastructure et Collectivités
Société du Centre national des Arts	Patrimoine canadien
Société du Vieux-Port de Montréal inc. ¹⁴	Transports, Infrastructure et Collectivités
Société immobilière du Canada limitée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Téléfilm Canada	Patrimoine canadien
VIA Rail Canada Inc.	Transports, Infrastructure et Collectivités

* Non opérationnelle le 31 juillet 2009.

12. Parc Downsview Park Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret (C.P. 2003-1304) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.
13. PPP Canada Inc., une filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada, a été tenue par décret (C.P. 2008-0855) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.
14. La Société du Vieux Port de Montréal inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret (C.P. 1987-1986) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

Chapitre 2

Sociétés d'État

2.1 Introduction

Les sociétés d'État du gouvernement fédéral sont présentes dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne, chacune jouant un rôle unique sur le plan de la politique gouvernementale. Leur taille et les crédits qu'elles reçoivent du gouvernement varient d'une société d'État à l'autre.

Une société d'État mère est une entité distincte, sur le plan juridique, qui appartient entièrement à l'État et est administrée par un conseil d'administration. La loi constitutive ou les statuts constitutifs de la société si elle est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* déterminent le nom, le mandat, les pouvoirs et les objectifs de la société.

Le 31 juillet 2009, on dénombrait 46 sociétés d'État mères et trois filiales en propriété exclusive¹⁵ à qui l'on a prescrit de faire rapport de leurs activités à la manière des sociétés d'État mères aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

Le présent chapitre présente les sections suivantes :

- ▶ La section 2.2, « Vue d'ensemble des sociétés d'État » qui résume la création ou la dissolution des sociétés d'État, met en lumière les nouveautés pertinentes au chapitre des politiques et résume les examens et les vérifications qui ont été effectués dans les sociétés d'État au cours de la période visée par le rapport en 2009. Cette section présente également le total des coûts de la vérification et des examens réalisés en 2008, la plus récente période de rapport pour laquelle des données sont disponibles.
- ▶ La section 2.3, « Rendement global des sociétés d'État » présente les états financiers consolidés et donne des renseignements relatifs à l'effectif.
- ▶ La section 2.4, « Portefeuille des sociétés d'État » présente une liste en ordre alphabétique des sociétés d'État mères et de leurs filiales, partenariats juridiques, sociétés affiliées ainsi qu'un résumé des changements apportés à la liste au cours de la période visée par le rapport en 2009.
- ▶ La section 2.5, « Dépôt des rapports des sociétés d'État au Parlement » présente une liste des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprises et des budgets déposés au Parlement par les ministres de tutelle. L'information présentée dans ce chapitre a été vérifiée par le Bureau du vérificateur général du Canada. Pour faciliter la consultation, le rapport du vérificateur est fourni après la présentation des statistiques.

15. La SVPM, PDP et P3C (Pour obtenir une liste des abréviations utilisées dans le présent rapport, consultez l'annexe.)

- ▶ La section 2.6, « Profils des sociétés d'État » donne le profil de chaque société d'État. Les profils comprennent les coordonnées d'un représentant, le mandat, des renseignements décrivant quand et comment la société a été constituée en société, les activités principales de chaque société d'État mère, ainsi qu'une description de la façon dont elles sont ou non-mandataires de Sa Majesté.

2.2 Vue d'ensemble des sociétés d'État

Survol de l'année 2009

La présente section met en lumière les nouvelles lois et politiques et les changements structurels touchant les sociétés d'État mères du gouvernement fédéral qui sont entrés en vigueur ou qui faisaient l'objet de modifications pendant la période visée, à savoir du 1^{er} août 2008 au 31 juillet 2009. En outre, cette section résume d'autres activités pertinentes, notamment les vérifications et les examens spéciaux de sociétés d'État.

Changements structurels : Création et dissolution de sociétés d'État

Les sociétés d'État sont créées par l'adoption d'une loi du Parlement (généralement une loi constitutive) ou de statuts constitutifs en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Durant la dernière année, une nouvelle société d'État a été fondée, à savoir le Musée canadien des droits de la personne.

Une société portant le nom de Musée canadien des droits de la personne (SMCDP) a été constituée le 10 août 2008 en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur les musées*. La société figure à l'annexe III, partie I de la LGFP. Elle a pour mission de mettre sur pied et de gérer le Musée canadien des droits de la personne, qui informera les Canadiens au sujet des droits de la personne et fera la promotion de cette cause. Par ailleurs, la SMCDP offrira de la formation aux services de police du Canada, aux gardiens de la paix affectés à l'étranger et à d'autres personnes qui ont le pouvoir de protéger les droits et les libertés de la personne.

Modifications législatives touchant les sociétés d'État

L'entrée en vigueur de la *Loi d'exécution du budget de 2009*, le 12 mars 2009, a entraîné la modification de différents articles de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui s'appliquent aux sociétés d'État. Chaque modification est brièvement décrite ci-dessous.

L'article 99 a été modifié en vue d'accorder expressément aux sociétés d'État mandataires le pouvoir de louer des biens détenus en leur nom et de conserver le produit de la location (auparavant, elles ne pouvaient que vendre ou céder leurs biens). Toutefois, certaines restrictions s'appliquent. Les sociétés ne peuvent louer leurs biens qu'avec l'autorisation du gouverneur en conseil et en conformité avec les règlements.

Le paragraphe 105(2) précise désormais que les dirigeants et les salariés d'une société d'État ou d'une personne morale de son groupe ne peuvent être des administrateurs d'une société d'État mère, exception faite du premier dirigeant de celle-ci. Cette modification vise à éviter que les dirigeants d'une société d'État contrôlent le conseil d'administration.

L'article 113.1 a été ajouté afin d'obliger les conseils d'administration des sociétés d'État mère à tenir des assemblées publiques annuelles. La nouvelle disposition fournit aux intervenants et aux membres du public l'occasion d'exprimer leur point de vue et de poser des questions au sujet des activités de la société.

L'article 119 a été modifié en vue d'ajouter les enquêtes à la liste des procédures au titre desquelles l'administrateur ou le dirigeant peut être remboursé par le Conseil du Trésor, d'obliger le Conseil du Trésor à verser des avances pour les frais juridiques dans certaines circonstances et d'accroître le pouvoir d'élaborer des règlements du Conseil du Trésor concernant les indemnisations et les avances.

Le paragraphe 138(2) a été modifié en vue de réduire à une fois tous les dix ans (plutôt qu'une fois tous les cinq ans) la fréquence minimale des examens spéciaux que les sociétés d'État sont tenues de produire. La modification accorde également au vérificateur général du Canada (en plus du gouverneur en conseil, des ministres et du conseil d'administration de la société) le pouvoir discrétionnaire de demander que soient effectués des examens spéciaux à d'autres moments.

L'article 139 a été modifié pour y ajouter des paragraphes en vue d'obliger les conseils d'administration à soumettre le rapport sur les résultats des examens spéciaux au ministre de tutelle et au Conseil du Trésor dans les trente jours suivant sa réception et à le mettre à la disposition du public dans les soixante jours suivant sa réception.

Examens législatifs

Les lois constitutives de certaines sociétés d'État exigent un examen législatif initial dans les cinq premières années de leur existence. Sur les 49 sociétés d'État, 2 sont tenues de procéder à des examens particuliers tous les 10 ans, à savoir la Banque de développement du Canada et Exportation et développement Canada. Il n'y a eu aucun examen législatif durant la période visée.

Autres examens

Les examens de mandat sont menés sur une base périodique sous l'égide du ministre responsable. En général, il s'agit d'évaluer le mandat actuel, la pertinence de la société, son rendement et son efficacité dans la réalisation de ses objectifs et la pertinence de ces objectifs par rapport à son mandat. Un seul mandat a fait l'objet d'un examen durant la période visée.

En 2005, la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) a dû procéder à un examen de son mandat en raison de la dissolution imminente de sa filiale en propriété exclusive, le Fonds d'investissement du Cap-Breton. L'examen comprenait une analyse de la pertinence du mandat de la SECB, l'examen de son objectif de politique publique et de ses secteurs d'activité ainsi que des recommandations concernant son avenir. L'examen a eu lieu durant l'exercice 2008–2009.

En 2008, un cycle d'examens stratégiques a été amorcé en vue de permettre au gouvernement d'examiner, sur une base permanente, le financement, la pertinence et le rendement de toutes les dépenses de programmes directes des organisations fédérales recevant des crédits, y compris les sociétés d'État. Un certain nombre de sociétés d'État ont fait l'objet d'un examen de ce type durant la période visée par le rapport.

Examens spéciaux

Conformément à l'article 138 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, toutes les sociétés d'État visées par la partie X de cette même loi doivent faire l'objet d'un examen spécial aux dix ans¹⁶. Cet examen est exécuté par les vérificateurs externes (habituellement le Bureau du vérificateur général du Canada) dans le but de déterminer si, au cours de la période d'examen, les méthodes et les mécanismes de contrôle de la gestion et de l'administration des finances de la société permettent de garantir de manière raisonnable que les actifs de la société ont été protégés et contrôlés, que les ressources ont été gérées de façon économique et efficiente et que les activités ont été réalisées de manière efficace.

Du 1^{er} mars 2008 au 31 décembre 2008, le Bureau du vérificateur général du Canada a achevé les examens spéciaux portant sur les sociétés d'État suivantes :

- ▶ Administration de pilotage des Grands Lacs
- ▶ Administration de pilotage du Pacifique
- ▶ Centre de recherches pour le développement international
- ▶ Conseil des Arts du Canada
- ▶ Construction de Défense (1951) Limitée
- ▶ Parc Downsview Park Inc.
- ▶ Société des ponts fédéraux Limitée, La
- ▶ VIA Rail Canada Inc.

16. La loi constitutive de l'OIRPC exige un examen spécial uniquement une fois tous les six ans.

Coûts des vérifications et des examens spéciaux

En plus de faire l'objet d'examens spéciaux, les sociétés d'État doivent tenir à jour les états financiers appropriés et se soumettre à des vérifications annuelles. Puisque les données sur le coût total pour la période visée par le rapport de 2009 ne sont pas disponibles, ce sont celles de 2008 qui sont présentées ici. Le total des coûts des vérifications annuelles et des examens spéciaux menés dans 43 sociétés d'État actives (y compris la Société du Vieux-Port de Montréal inc. et Parc Downsview Park Inc.) et 2 filiales en propriété exclusive (Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et La Corporation du pont international de la Voie maritime Limitée) pour leur exercice se terminant le ou avant le 31 mars 2008¹⁷ s'élevait à quelque 21,3 millions de dollars. De ce montant, 17,3 millions de dollars représentent les coûts du Bureau du vérificateur général du Canada et 3,9 millions de dollars, ceux de vérificateurs du secteur privé qui ont fourni leurs services à huit sociétés d'État.

Tableau 2 : Coûts totaux de l'ensemble des vérifications et des examens spéciaux signalés en 2008

Type de vérificateur	Coûts des vérifications (\$)	Coûts des examens spéciaux (\$)	Coûts totaux (\$)
Bureau du vérificateur général du Canada ¹⁸	11 789 701	5 540 893	17 330 594
Secteur privé ¹⁹	3 842 176	99 975	3 942 151
Total	15 631 877	5 640 868	21 272 745

Au 31 mars 2008, le Bureau du vérificateur général du Canada avait effectué des examens spéciaux pour huit sociétés d'État au coût total de 5,5 millions de dollars et Ernst & Young avait effectué un examen spécial pour une société d'État au coût total de 99 975 dollars.

Au cours de la présente période, des firmes du secteur privé ont effectué des vérifications conjointes de sept sociétés d'État avec le Bureau du vérificateur général du Canada. Lesdites firmes ont par ailleurs réalisé des vérifications uniques de deux sociétés d'État, soit la Banque du Canada et l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada.

17. L'exercice de certaines sociétés d'État se termine à une date autre que le 31 mars.

18. Source : 2008 décembre — *Rapport de la vérificatrice générale du Canada*, annexe D.

19. Le coût de la vérification de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada n'a pas été inclus puisque celui-ci n'est pas assujéti à la partie X de la LGFP et qu'il n'est donc pas tenu de fournir cette information.

Tableau 3 : Recours à des vérificateurs du secteur privé (jusqu'en mars 2008)

Société d'État	Type de vérification	Entreprise du secteur privé
Banque de développement du Canada	Conjointe	Raymond Chabot Grant Thornton s.r.l.
Banque du Canada	Unique	Ernst & Young s.r.l. PriceWaterhouseCoopers s.r.l.
Corporation de développement des investissements du Canada	Conjointe	KPMG s.r.l.
Énergie atomique du Canada limitée	Conjointe	PriceWaterhouseCoopers s.r.l.
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Conjointe	Deloitte & Touche s.r.l.
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Unique	Deloitte & Touche s.r.l.
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Conjointe	Ernst & Young s.r.l.
Société canadienne des postes	Conjointe	KPMG s.r.l.
Société immobilière du Canada limitée	Conjointe	KPMG s.r.l.

Changements dans les principes comptables

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé sa décision que d'ici le 1^{er} janvier 2011, toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, y compris les sociétés d'État, doivent remplacer les principes comptables généralement reconnus (PCGR) par les Normes internationales d'information financière. Les sociétés d'État, qui travaillent actuellement à la préparation de leurs états financiers conformément aux PCGR, ont mis en place des mécanismes permettant de s'assurer que les modifications nécessaires sont apportées aux systèmes comptables dans les délais prescrits.

Accomplissements et prix

Le 4 décembre 2008, la Société d'assurance-dépôts du Canada a remporté le Prix d'excellence du meilleur rapport d'entreprise 2007 dans la catégorie des grandes sociétés d'État, prix décerné par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). La Monnaie royale canadienne a reçu quant à elle le prix dans la catégorie des petites sociétés d'État.

Trois sociétés d'État ont été reconnues pour leurs réalisations au chapitre de l'équité en matière d'emploi. En vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, le ministre du Travail doit, une fois par an, déposer au Parlement des documents de consolidation et d'analyse des rapports des sociétés d'État illustrant les mesures qu'elles ont prises au cours de la période du rapport pour éliminer les obstacles dans le milieu de travail auxquels sont confrontés les membres

des quatre groupes désignés (soit les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles). Des sociétés d'État ont reçu des évaluations de rendement supérieures dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi : Rapport annuel 2008*. Il s'agit du Conseil des Arts du Canada, du Musée canadien des civilisations et du Musée canadien de la nature. Il faut souligner que le Musée canadien de la nature obtenait un rendement supérieur pour une sixième année.

Dans sa liste de 2009 des cent meilleurs employeurs au Canada, Mediacorp Canada Inc. a nommé les cinq sociétés d'État suivantes dans la catégorie des employeurs du secteur public et du secteur sans but lucratif car elles ont été reconnues comme des chefs de file de l'industrie en ce qui a trait au recrutement et au maintien en fonction des employés : Banque de développement du Canada; Société canadienne des postes; Exportation et développement Canada; Financement agricole Canada; Monnaie royale canadienne. Ces cinq mêmes sociétés d'État faisaient également partie de la liste en 2007 et en 2008.

Tableau 4: Sociétés d'État mères regroupées par portefeuille ministériel
(au 31 juillet 2009)

Affaires étrangères	Finances	Ressources naturelles
Centre de recherches pour le développement international	Banque du Canada Corporation de développement des investissements du Canada Office d'investissement du régime de pensions du Canada Inc. PPP Canada Inc. ¹ Société d'assurance-dépôts du Canada	Énergie atomique du Canada limitée Société de développement du Cap-Breton
Affaires indiennes et du Nord canadien		Transports, Infrastructure et Collectivités
Institut de la statistique des Premières nations		Administration canadienne de la sûreté du transport aérien Administration de pilotage de l'Atlantique Administration de pilotage des Grands Lacs Administration de pilotage des Laurentides Administration de pilotage du Pacifique Administration du pont Blue Water Commission de la capitale nationale Marine Atlantique S.S.C. Monnaie royale canadienne Parc Downsview Park Inc. ³ Ridley Terminals Inc. Société canadienne des postes Société des ponts fédéraux Limitée, La Société du Vieux-Port de Montréal inc. ⁴ Société immobilière du Canada limitée VIA Rail Canada Inc.
Agence de promotion économique du Canada atlantique	Industrie	
Société d'expansion du Cap-Breton	Banque de développement du Canada Commission canadienne du tourisme Conseil canadien des normes	
Agriculture et Agroalimentaire	Patrimoine canadien	
Commission canadienne du lait Financement agricole Canada	Conseil des Arts du Canada Musée canadien des droits de la personne ² Musée canadien de la nature Musée canadien des civilisations Musée des beaux-arts du Canada Musée national des sciences et de la technologie Société du Centre national des Arts Société Radio-Canada Téléfilm Canada	
Citoyenneté, Immigration et Multiculturalisme		
Fondation canadienne des relations raciales		
Commerce international	Pêches et Océans	
Corporation commerciale canadienne Exportation et développement Canada	Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Travaux publics et Services gouvernementaux
Conseil du Trésor		Construction de Défense (1951) Limitée
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Ressources humaines et Développement des compétences	
Environnement	Office de financement de l'assurance-emploi du Canada Société canadienne d'hypothèques et de logement	
Société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie		

1. P3C, une filiale en propriété exclusive de CDIC, a été tenue par décret (P.C. 2008-0855) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.
2. MCDP a été créé en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur les musées* le 10 août 2008.
3. PDP, une filiale en propriété exclusive de SICL, a été tenue par décret (P.C. 2003-1304) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.
4. SVPM, une filiale en propriété exclusive de SICL, a été tenue par décret (P.C. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

2.3 Rendement global des sociétés d'État

La LGFP exige que le présent rapport comporte des données sur l'effectif et les finances des sociétés d'État mères, y compris les données sur les emprunts accumulés de ces sociétés. À cette fin, la présente section décrit sous forme graphique le rendement global des sociétés d'État dans chaque domaine nommé ci-après :

- ▶ emploi
- ▶ actifs
- ▶ crédits budgétaires
- ▶ titres de créance.

En outre, les renseignements financiers concernant chaque société d'État sont présentés sous forme de tableaux, selon le portefeuille ministériel, comme suit :

- ▶ effectif et situation financière
- ▶ résultats d'exploitation et financement.

Des renseignements sur chaque société d'État sont fournis dans la section du présent rapport intitulée Profil des sociétés d'État, ainsi que dans leur rapport annuel et leur résumé de plan d'entreprise respectifs.

Dans la mesure du possible, les données présentées s'appliquent à l'ensemble des sociétés d'État. Dans les cas où il était impossible d'inclure des données, une explication est fournie.

Il conviendrait aussi de mentionner que les chiffres figurant dans les tableaux ont été arrondis, de façon à en faciliter la présentation.

Il convient, si l'on veut comparer le rapport d'une société d'État avec les données présentées ici, de tenir compte de la possibilité que la société ait redressé certaines données financières afin de refléter des modifications dans ses conventions comptables. Le lecteur doit savoir qu'aucune mesure n'a été prise pour faire en sorte que les données contenues dans ce rapport rendent compte de telles modifications. Nous avons tout au plus corrigé les erreurs décelées dans les rapports annuels antérieurs sur les sociétés d'État qui ont été déposés au Parlement.

Les données présentées dans cette section correspondent essentiellement à l'année civile 2008 ou à l'exercice financier 2008-2009. Dans le cas des sociétés d'État dont l'exercice financier se termine le 31 juillet 2009 ou après cette date, le rapport affiche les données financières de l'exercice précédent. Dans le présent rapport figurent donc les données de la période se terminant le 31 juillet 2008 pour la Commission canadienne du lait, et celles de la période prenant fin le 31 août 2008, pour l'Administration du pont Blue Water et la Société du Centre national des Arts.

Vous trouverez, à la fin de la présente section, un glossaire des termes financiers et des termes relatifs à l'effectif qui sont utilisés dans le présent rapport.

Effectif

Au cours de la dernière année, le nombre d'employés dans les sociétés d'État a augmenté de 616 employés, passant de 92 155 à 92 771, ce qui représente une hausse de 0,67 p. 100. Voici des précisions sur les plus fortes variations :

Augmentation

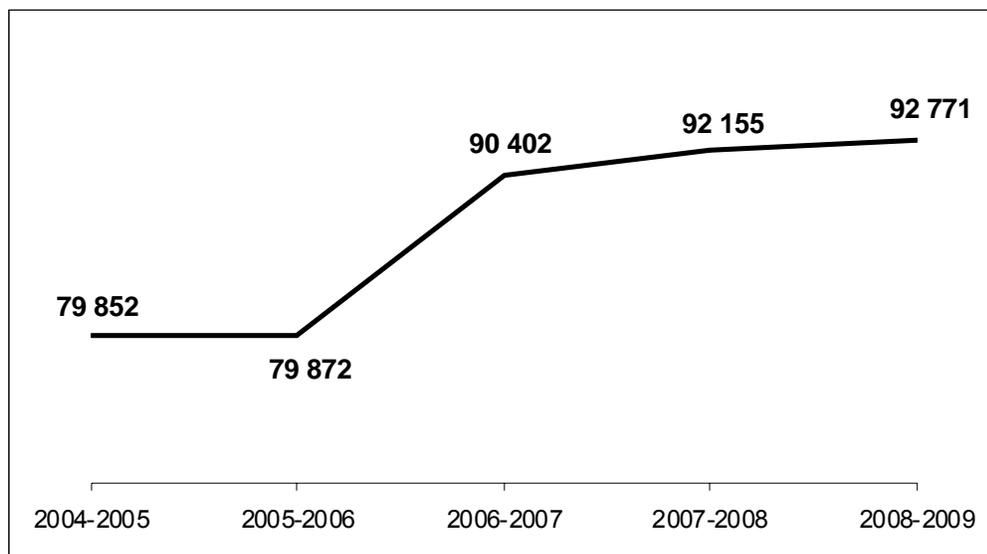
- ▶ Construction de Défense (1951) Limitée – augmentation de 172 employés (28 p. 100)
- ▶ Énergie atomique du Canada limitée – augmentation de 163 employés (3,4 p. 100)
- ▶ Office d'investissement du régime de pensions du Canada – augmentation de 122 employés (33 p. 100)
- ▶ Marine Atlantique S.C.C. – augmentation de 104 employés (10,9 p. 100)
- ▶ VIA Rail Canada Inc. – augmentation de 92 employés (3 p. 100)
- ▶ Monnaie royale canadienne – augmentation de 90 employés (13,5 p. 100)
- ▶ Financement agricole Canada – augmentation de 76 employés (5,2 p. 100)
- ▶ Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public – augmentation de 68 employés (30 p. 100)
- ▶ Société canadienne d'hypothèques et de logement – augmentation de 57 employés (3 p. 100).

Diminution

- ▶ Société Radio-Canada – diminution de 360 employés (5 p. 100)
- ▶ Société canadienne des postes – diminution de 189 employés (0,3 p. 100).

Le tableau 5 montre l'évolution de la tendance au cours des cinq dernières années.

Tableau 5 : Effectif des sociétés d'État, de 2004-2005 à 2008-2009



Nota : L'analyse tient compte des données sur l'effectif dans 47 sociétés d'État au 31 juillet 2009.

Actifs

Les données relatives aux actifs couvrent 24 sociétés d'État. Il faut noter plus particulièrement que 25 sociétés ont été exclues de la présente section pour les raisons suivantes :

- ▶ Dans le cas de la Banque du Canada, de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, cela tient à la fois à la nature particulière des activités de ces entités et au fait que les actifs qu'elles détiennent ne seraient pas à la disposition du gouvernement du Canada si celui-ci devait décider de dissoudre les sociétés d'État en question.
- ▶ Pour leur part, l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada ainsi que la Société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie sont de nouvelles entités et ne sont pas encore entièrement fonctionnelles. Il n'y a donc pas d'information financière disponible aux fins du présent rapport.
- ▶ En ce qui concerne l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, la Commission de la capitale nationale, le Conseil canadien des normes, Construction de Défense (1951) Limitée, la Corporation commerciale canadienne, la Fondation canadienne des relations raciales, l'Institut de la statistique des Premières nations, Marine Atlantique S.C.C., la Monnaie royale canadienne, le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien des droits de la personne, le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée national des sciences et de la technologie, l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, la Société d'assurance-dépôts du Canada, la

Société d'expansion du Cap-Breton, la Société de développement du Cap-Breton, La Société des ponts fédéraux Limitée, la Société Radio-Canada et Téléfilm Canada – les états financiers vérifiés de ces entités n'ont pas été publiés dans les délais prescrits pour les incorporer dans le présent rapport.

Étant donné que les données des 20 sociétés d'État mentionnées ci-dessus n'étaient pas disponibles, elles ne sont pas entrées en ligne de compte dans l'analyse comparative d'une année sur l'autre. Quoi qu'il en soit, l'année dernière, les actifs de ces 20 sociétés d'État totalisaient 6,5 milliards de dollars et représentaient 10,8 p. 100 des actifs totaux.

Les actifs des 24 sociétés d'État²⁰ dont il est tenu compte dans le présent rapport ont augmenté de 72,14 milliards de dollars, passant de 206,21 milliards de dollars l'an dernier à 278,35 milliards de dollars cette année, ce qui représente une hausse de 35 p. 100.

Les actifs de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (y compris les actifs de la Fiducie du Canada pour l'habitation) ont augmenté de 55,34 milliards de dollars (une hausse de 37,4 p. 100), surtout en raison du volume accru de titres hypothécaires assurés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, puisque la société et la fiducie en ont respectivement achetés pour environ 25 milliards et 28 milliards de dollars à des institutions financières canadiennes.

Les actifs d'Exportation et développement Canada ont augmenté de 12,17 milliards de dollars (une hausse de 52,7 p. 100), ce qui s'explique avant tout par une escalade des décaissements et des opérations de change (ce qui s'est traduit par un alourdissement de la dette).

D'autres hausses importantes ont été également relevées dans les actifs des sociétés d'État suivantes :

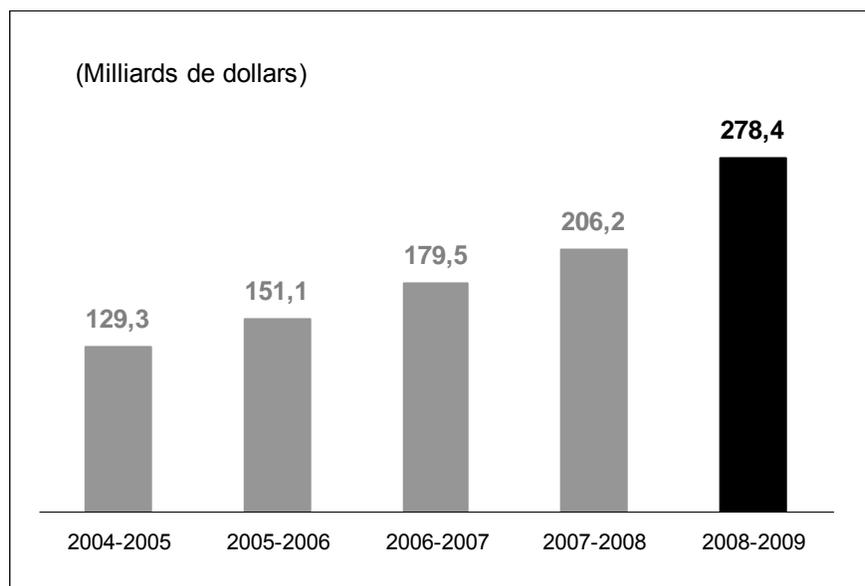
- ▶ Financement agricole Canada – augmentation de 2,33 milliards de dollars (15,1 p. 100)
- ▶ Banque de développement du Canada – augmentation de 0,67 milliard de dollars (5,8 p. 100)
- ▶ Société canadienne des postes – augmentation de 0,42 milliard de dollars (8,2 p. 100).

Les cinq sociétés d'État suivantes représentent 98,5 p. 100 du total des actifs déclarés en 2009 : la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Exportation et développement Canada, Financement agricole Canada, la Banque de développement du Canada et la Société canadienne des postes.

20. Les 24 sociétés d'État comprennent trois sociétés considérées comme sociétés d'État mères, la Société du Vieux-Port de Montréal inc., Parc Downsview Park Inc. et PPP Canada Inc., qui produisent des états financiers distincts de ceux de leur société d'État mère.

Le tableau 6 présente une hausse constante de la valeur de l'actif des sociétés d'État au cours des cinq dernières années.

Tableau 6 : Actif total des sociétés d'État, de 2004-2005 à 2008-2009



Crédits budgétaires

Le montant total des crédits parlementaires accordés aux sociétés d'État a augmenté de 0,868 milliard de dollars par rapport à l'année précédente, passant de 5,129 milliards de dollars en 2008 à 5,997 milliards de dollars en 2009 (une augmentation de 16,9 p. 100).

Les crédits de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont connu une majoration de 0,37 milliard de dollars (une augmentation de 18,4 p. 100) attribuable d'abord à la création du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières nations, qui est doté de 300 millions de dollars, et à une hausse de 70 millions des coûts de fonctionnement des projets (principalement des projets de réparation).

Énergie atomique du Canada limitée a vu ses crédits s'accroître de 0,35 milliard (une hausse de 191,8 p. 100), financement qui doit servir avant tout à ce qui suit : apporter des améliorations sur les plans de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement; assurer la sûreté et la sécurité des opérations dans les laboratoires de Chalk River; développer le réacteur CANDU[®] avancé et appuyer l'achèvement des projets de remise en état du réacteur CANDU.

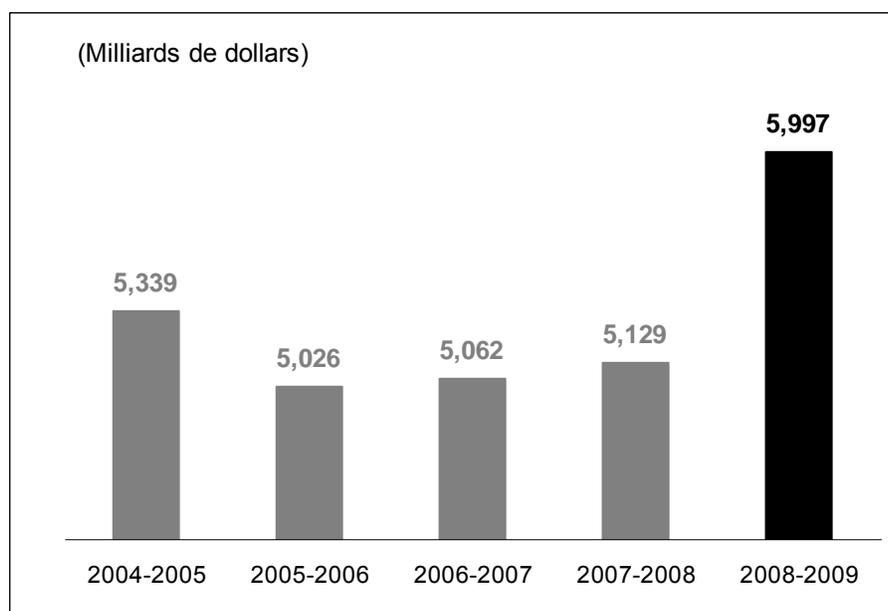
On a constaté d'autres augmentations importantes du financement dans les sociétés d'État suivantes :

- ▶ Société Radio-Canada – augmentation de 0,07 milliard de dollars (6,1 p. 100)
- ▶ VIA Rail Canada Inc. – augmentation de 0,04 milliard de dollars (20,7 p. 100)

- ▶ Marine Atlantique S.C.C. – augmentation de 0,04 milliard de dollars (55,5 p. 100)
- ▶ PPP Canada Inc. – augmentation de 0,003 milliard de dollars (premiers crédits budgétaires).

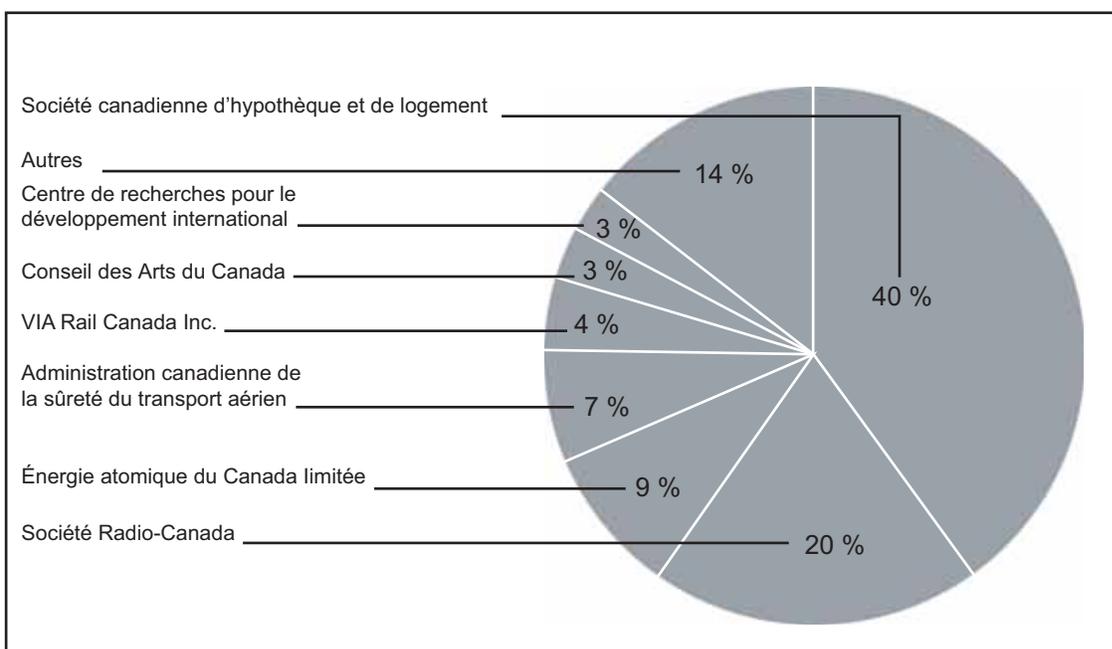
Le tableau 7 affiche le total des crédits budgétaires pour la période de cinq ans s'échelonnant de 2004-2005 à 2008-2009. Les chiffres comprennent les données de toutes les sociétés d'État, qui figurent dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses du gouvernement du Canada. Parmi les 49 sociétés d'État mères et les sociétés considérées comme sociétés d'État mères, 26 ont reçu des crédits au cours de l'exercice 2008-2009.

Tableau 7 : Total des crédits budgétaires de 2004-2005 à 2008-2009



Les sept sociétés d'État suivantes ont reçu 86 p. 100 des crédits budgétaires versés à l'ensemble des sociétés d'État : la Société canadienne d'hypothèques et de logement (2,39 milliards de dollars), la Société Radio-Canada (1,71 milliard de dollars), Énergie atomique du Canada limitée (0,53 milliard de dollars), l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (0,43 milliard de dollars), VIA Rail Canada Inc. (0,26 milliard de dollars), le Conseil des Arts du Canada (0,18 milliard de dollars) et le Centre de recherches pour le développement international (0,17 milliard de dollars).

Le tableau 8 donne un aperçu des bénéficiaires des crédits budgétaires en 2008-2009. Les pourcentages qui y sont indiqués ont été établis par rapport au nombre total de sociétés recevant des crédits.

Tableau 8 : Bénéficiaires des crédits budgétaires en 2008-2009 en pourcentage

Titres de créance

L'analyse des données relatives aux créances dans cette section couvre 24 sociétés d'État, mais en exclut 25, comme dans le cas des données relatives aux actifs. Les titres de créance, qui comprennent les créances payables au Canada ou au secteur privé, ont augmenté de 69,06 milliards de dollars au cours de l'exercice précédant, passant de 168,66 milliards de dollars l'an dernier à 237,72 milliards de dollars cette année (une augmentation de 41 p. 100). Cette hausse générale peut être attribuable aux conditions énoncées ci-après :

- ▶ une augmentation de 26,9 milliards de dollars (16,9 p. 100) de la dette payable au secteur privé, qui est passée de 159,31 milliards de dollars à 186,21 milliards de dollars;
- ▶ une augmentation de 42,16 milliards de dollars (450,9 p. 100) de la dette payable au Canada, qui est passée de 9,35 milliards de dollars à 51,51 milliards de dollars. Cette hausse est attribuable à la consolidation des emprunts de sociétés d'État avec le programme de la dette du gouvernement du Canada, une mesure annoncée dans le budget de 2007.

Les créances de la Fiducie du Canada pour l'habitation, qui fait partie de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ont progressé de 55,85 milliards de dollars (une hausse de 42,8 p. 100). Plus précisément, la dette de la Fiducie du Canada pour l'habitation, un instrument de financement hypothécaire sans lien de dépendance, a été intégrée au bilan de la SCHL, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, en tant qu'entité à détenteurs à droits variables dont les titres de créances sont garantis par la SCHL. Comme un plus grand nombre d'institutions financières prêteuses ont eu recours au Fonds pour financer leurs

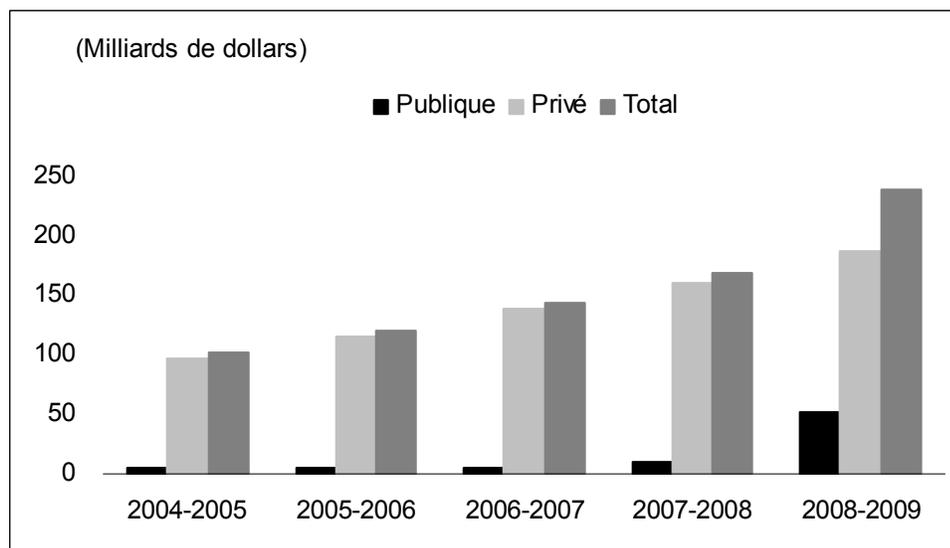
hypothèques et que les investisseurs se sont montrés de plus en plus intéressés à acquérir des titres de créances garantis par la SCHL, leur volume a augmenté. Les emprunts sous forme d'obligations hypothécaires du Canada ont donc grimpé de 29,996 milliards de dollars en 2008, ce qui s'est accompagné d'une hausse correspondante des actifs.

D'autres changements importants sont à signaler à ce chapitre :

- ▶ Exportation et développement Canada – augmentation de 10,3 milliards de dollars (66,1 p. 100)
- ▶ Financement agricole Canada – augmentation de 2,05 milliards de dollars (15,4 p. 100)
- ▶ Banque de développement du Canada – augmentation de 0,64 milliard de dollars (7,2 p. 100).

Le tableau 9 montre la dette payable au Canada, celle engagée sur les marchés privés, et le total des créances au cours des cinq derniers exercices. Rappelons au lecteur que les chiffres historiques n'incluent pas les créances relatives aux 25 sociétés d'État dont les données n'étaient pas disponibles ou appropriées pour inclure dans le rapport.

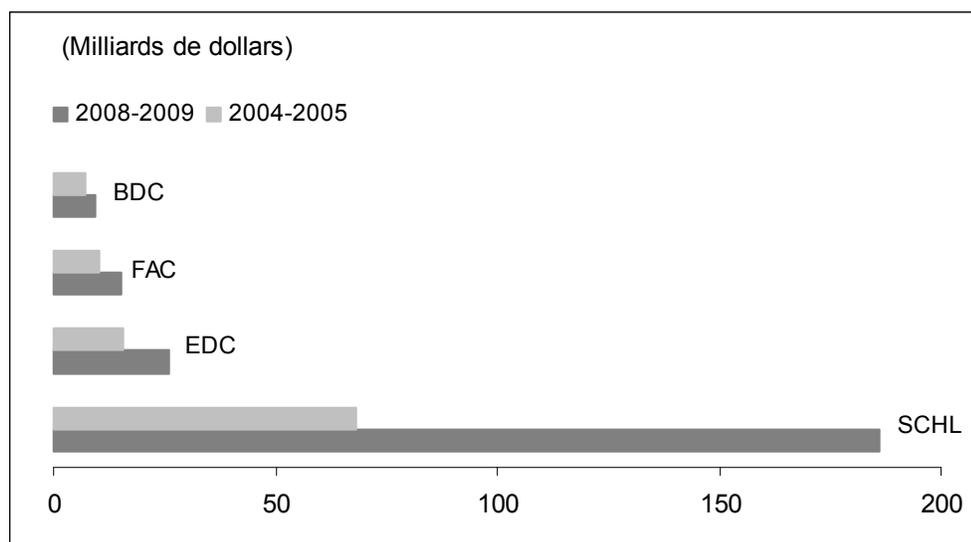
Tableau 9 : Titres de créance des sociétés d'État, de 2004-2005 à 2008-2009



Les quatre principaux débiteurs en 2008–2009, et leurs proportions respectives de la dette totale de 237,72 milliards de dollars, étaient la Société canadienne d’hypothèques et de logement (78,4 p. 100), Exportation et développement Canada (10,9 p. 100), Financement agricole Canada (6,46 p. 100) et la Banque de développement du Canada (4,1 p. 100). Exportation et développement Canada, Financement agricole Canada et la Banque de développement du Canada comptaient aussi parmi les principaux débiteurs l’an dernier. Toutefois, l’information sur les créances de la Société canadienne d’hypothèques et de logement n’étant pas disponible au moment de la rédaction du rapport, celle-ci n’a pas été incluse cette année-là.

Le tableau 10 présente le niveau d’endettement des plus importants emprunteurs en 2008-2009, comparativement à 2004-2005.

Tableau 10 : Comparaison des principaux emprunteurs en 2008-2009 et en 2004-2005



Le tableau 11 ci-dessous présente les données sur l’effectif total et les données financières pour les 24 sociétés d’État faisant l’objet du rapport cette année, regroupées par portefeuille ministériel. Pour sa part, le tableau 12 présente les résultats d’exploitation et les données sur le financement de ce même échantillon, toujours selon le portefeuille ministériel. Il convient de mentionner que les données relatives à la Banque du Canada, à l’Office d’investissement du régime de pensions du Canada et à l’Office d’investissement des régimes de pensions du secteur public (zone ombrée) figurent dans ces tableaux à titre d’information. Mais ces données ne sont pas incluses dans les totaux globaux en raison de la nature particulière des activités des sociétés d’État en question.

Tableau 11 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2009 (en millions de dollars)

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière				Emploi
	Actif Total	Passif à court terme	Passif à long terme	Avoir*	
Centre de recherches pour le développement international	89,3	52,0	23,8	13,5	470
Total Affaires étrangères	89,3	52,0	23,8		470
Institut de la statistique des Premières nations	–	–	–	–	0
Total Affaires indiennes et du Nord	0,0	0,0	0,0		0
Société d'expansion du Cap-Breton	–	–	–	–	46
Total Agence de promotion économique du Canada atlantique	0,0	0,0	0,0		46
Commission canadienne du lait	194,3	182,9	0,8	10,6	65
Financement agricole Canada	17 803,0	8 249,0	7 278,0	2 276,0	1 533
Total Agriculture et Agroalimentaire	17 997,3	8 431,9	7 278,8		1 598
Fondation canadienne des relations raciales	–	–	–	–	9
Total Citoyenneté, Immigration et Multiculturalisme	0,0	0,0	0,0		9
Corporation commerciale canadienne	–	–	–	–	117
Exportation et développement Canada	35 256,0	10 225,0	18 915,0	6 116,0	1 052
Total Commerce international	35 256,0	10 225,0	18 915,0		1 169
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public					297
Compte du régime de pension de la Fonction publique	28 436,0	3 940,0	0,0	24 496,0	297
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	7 839,0	1 089,0	0,0	6 750,0	–
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	2 806,0	390,0	0,0	2 416,0	–
Compte du régime de pension de la Force de réserve	133,7	18,5	0,0	115,2	–
Total Conseil du Trésor	39 214,7	5 437,5	0,0		297
Société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie	–	–	–	–	–
Total Environnement	0,0	0,0	0,0		0
Banque du Canada	78 583,5	53 731,3	0,0	212,9	1 208
Corporation de développement des investissements du Canada	433,4	51,2	106,4	275,8	5
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	112 486,0	6 039,0	946,0	0,0	490
PPP Canada Inc.	1,6	0,3	0,1	1,2	2
Société d'assurance-dépôts du Canada	–	–	–	–	97
Total Finances	435,0	51,5	106,5		1 802
Banque de développement du Canada	12 090,9	2 063,7	7 837,6	2 189,6	1 775
Commission canadienne du tourisme	33,1	26,9	6,8	(0,7)	160
Conseil canadien des normes	–	–	–	–	85
Total Industrie	12 124,0	2 097,7	7 844,4		2 020
Conseil des Arts du Canada	264,0	33,8	4,9	225,4	208
Musée canadien de la nature	241,7	44,3	202,0	(4,6)	180

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière				
	Actif Total	Passif à court terme	Passif à long terme	Avoir*	Emploi
Musée canadien des civilisations	–	–	–	–	399
Musée canadien des droits de la personne	–	–	–	–	11
Musée des beaux-arts du Canada	–	–	–	–	261
Musée national des sciences et de la technologie	–	–	–	–	203
Société du Centre national des Arts	90,2	20,7	68,2	1,3	311
Société Radio-Canada	–	–	–	–	7 424
Téléfilm Canada	–	–	–	–	200
Total Patrimoine canadien	596,0	98,7	275,1		9 197
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	–	–	–	–	196
Total Pêches et Océans	0,0	0,0	0,0	0,0	196
Office de financement de l'assurance-emploi du Canada	–	–	–	–	–
Société canadienne d'hypothèques et de logement	203 512,0	19 977,0	175 365,0	8 170,0	1 945
Total Ressources humaines et Développement des compétences	203 512,0	19 977,0	175 365,0		1 945
Énergie atomique du Canada limitée	990,2	810,4	3 430,6	(3 250,9)	4 891
Société de développement du Cap-Breton	–	–	–	–	15
Total Ressources naturelles	990,2	810,4	3 430,6		4 906
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	–	–	–	–	376
Administration de pilotage de l'atlantique	10,9	2,2	5,2	3,5	74
Administration de pilotage des Grands Lacs	4,3	5,4	2,5	(3,6)	82
Administration de pilotage des Laurentides	12,8	8,2	0,7	3,9	52
Administration de pilotage du Pacifique	20,6	10,1	1,2	8,5	157
Administration du port Blue Water	188,5	6,5	97,5	84,5	57
Commission de la capitale nationale	–	–	–	–	472
Marine Atlantique S.C.C.	–	–	–	–	1 058
Monnaie royale canadienne	–	–	–	–	759
Parc Downsview Park Inc.	27,3	7,1	0,0	2,6	39
Ridley Terminals Inc.	27,7	3,3	5,3	19,1	87
Société canadienne des postes	5 591,0	1 181,0	2 877,0	1 507,0	61 368
Société des ponts fédéraux Limitée, La	–	–	–	–	153
Société immobilière du Canada limitée	493,0	166,7	58,5	267,8	322
Société du Vieux-Port de Montréal inc.	34,1	9,3	24,8	(0,003)	173
VIA Rail Canada Inc.	940,2	140,5	88,9	230,4	3 109
Total Transports, Infrastructure et Collectivités	7 350,5	1 540,2	3 161,7		68 338
Construction de Défense (1951) Limitée	–	–	–	–	778
Total Travaux publics et Services gouvernementaux	0,0	0,0	0,0		778
Grand total	278 350,2	43 277,4	216 401,0		92 771

Nota: Les données présentées dans les sections ombrées ne sont pas comprises dans le grand total. Le passif à court terme de la Banque du Canada est constitué de billets de banque en circulation.

* Cette colonne ne renferme aucun total parce que l'information n'est pas répartie de manière uniforme.

Tableau 12 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2009 (en millions de dollars)

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets*	Financement				Dividendes
		Variations – emprunts nets			Crédits budgétaires	
		Secteur privé	Canada			
Centre de recherches pour le développement international	(1,7)	0,0	0,0	170,5	0,0	
Total Affaires étrangères		0,0	0,0	170,5	0,0	
Institut de la statistique des Premières nations	–	–	–	1,1	–	
Total Affaires indiennes et du Nord		0,0	0,0	1,1	0,0	
Société d'expansion du Cap-Breton	–	–	–	8,7	–	
Total Agence de promotion économique du Canada atlantique		0,0	0,0	8,7	0,0	
Commission canadienne du lait	(12,6)	25,4	116,3	4,0	0,0	
Financement agricole Canada	211,9	3 892,0	11 454,0	0,0	22,9	
Total Agriculture et Agroalimentaire		3 917,4	11 570,3	4,0	22,9	
Fondation canadienne des relations raciales	–	–	–	0,0	–	
Total Citoyenneté, Immigration et Multiculturalisme		0,0	0,0	0,0	0,0	
Corporation commerciale canadienne	–	–	–	15,2	–	
Exportation et développement Canada	206,0	25 882,0	0,0	0,0	250,0	
Total Commerce international		25 882,0	0,0	15,2	250,0	
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public						
Compte du régime de pension de la Fonction publique	(6 947,0)	0,0	0,0	0,0	0,0	
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	(1 922,0)	0,0	0,0	0,0	0,0	
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	(685,0)	0,0	0,0	0,0	0,0	
Compte du régime de pension de la Force de réserve	(25,3)	0,0	0,0	0,0	0,0	
Total Conseil du Trésor		0,0	0,0	0,0	0,0	
Société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie	–	–	–	–	–	
Total Environnement		0,0	0,0	0,0	0,0	
Banque du Canada	1 852,2	0,0	0,0	0,0	1 852,2	
Corporation de développement des investissements du Canada	241,5	0,0	0,0	0,0	288,2	
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	(23 765,0)	0,0	0,0	0,0	0,0	
PPP Canada Inc.	1,2	0,0	0,0	3,4	0,0	
Société d'assurance-dépôts du Canada	–	–	–	0,0	–	
Total Finances		0,0	0,0	3,4	288,2	
Banque de développement du Canada	90,6	2 345,4	7 283,6	0,0	16,0	
Commission canadienne du tourisme	0,8	0,0	0,0	82,7	0,0	
Conseil canadien des normes	–	–	–	7,1	–	
Total Industrie		2 345,4	7 283,6	89,8	16,0	

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets*	Financement				
		Variations – emprunts nets			Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada			
Conseil des Arts du Canada	(2,4)	0,0	0,0	182,2	0,0	
Musée canadien de la nature	0,5	31,4	0,0	30,2	0,0	
Musée canadien des civilisations	–	–	–	77,5	–	
Musée canadien des droits de la personne	–	–	–	0,0	–	
Musée des beaux-arts du Canada	–	–	–	56,0	–	
Musée national des sciences et de la technologie	–	–	–	31,6	–	
Société du Centre national des Arts	0,2	0,0	0,0	35,5	0,0	
Société Radio-Canada	–	–	–	1 171,0	–	
Téléfilm Canada	–	–	–	108,9	–	
Total Patrimoine canadien		31,4	0,0	1 693,1	0,0	
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	–	–	–	0,0	–	
Total Pêches et Océans		0,0	0,0	0,0	0,0	
Énergie atomique du Canada limitée	(413,4)	0,0	0,0	528,2	0,0	
Société de développement du Cap-Breton	–	–	–	66,2	–	
Total Ressources naturelles		0,0	0,0	594,4	0,0	
Office de financement de l'assurance-emploi du Canada	–	–	–	–	–	
Société canadienne d'hypothèque et de logement	1 778,0	153 691,0	32 618,0	2 391,0	0,0	
Total Ressources humaines et du Développement des compétences		153 691,0	32 618,0	2 391,0	0,0	
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	–	–	–	428,3	–	
Administration de pilotage de l'Atlantique	(0,8)	0,0	0,0	0,0	0,0	
Administration de pilotage des Grands Lacs	(0,2)	0,0	0,0	0,0	0,0	
Administration de pilotage des Laurentides	5,1	0,0	0,0	0,0	0,0	
Administration de pilotage du Pacifique	1,9	4,8	0,0	0,0	0,0	
Administration du pont Blue Water	4,2	96,8	0,0	0,0	0,0	
Commission de la capitale nationale	–	–	–	78,7	–	
Marine Atlantique S.S.C.	–	–	–	117,5	–	
Monnaie royale canadienne	–	–	–	0,0	–	
Parc Downsview Park Inc.	(4,5)	17,1	0,0	0,0	0,0	
Ridley Terminals Inc.	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	
Société canadienne des postes	90,0	74,0	0,0	103,2	22,0	
Société des ponts fédéraux Limitée, La	–	–	–	20,3	–	
Société du Vieux-Port de Montréal inc.	(0,2)	0,0	0,0	21,1	0,0	
Société immobilière du Canada limitée	12,8	152,8	38,6	0,0	7,6	
VIA Rail Canada Inc.	6,3	0,0	0,0	256,7	0,0	
Total Transports, Infrastructure et Collectivités		345,5	38,6	1 025,9	29,6	
Construction de Défense (1951) Limitée	–	–	–	0,0	–	
Total Travaux publics et Services gouvernementaux		0,0	0,0	0,0	0,0	
Grand total		186 212,6	51 510,5	5 997,1	606,7	

Nota : Les données présentées dans les sections ombrées ne sont pas comprises dans le grand total.

* Cette colonne ne renferme aucun total parce que l'information n'est pas répartie de manière uniforme.

Glossaire des termes financiers et des termes relatifs à l'effectif qui sont utilisés dans les tableaux 11 et 12

Toutes les données financières sont tirées des états financiers vérifiés des sociétés d'État pour le plus récent exercice écoulé. Étant donné que les états financiers ne présentent pas toujours les mêmes renseignements de façon uniforme, certaines données ont été adaptées au besoin afin de permettre des comparaisons pertinentes. Les termes sont énumérés selon l'ordre de leur présentation dans les tableaux récapitulatifs.

Terminologie utilisée au tableau 11

Actif total : ensemble des éléments d'actif que la société déclare dans ses états financiers vérifiés.

Passif à court terme : obligations arrivant à échéance dans moins d'un an et qui figurent dans les états financiers vérifiés de la société.

Passif à long terme : passif à long terme sur plusieurs années que déclare la société dans ses états financiers vérifiés, y compris le financement d'immobilisations reporté.

Avoir : l'avoir du Canada. Dans le cas de certaines sociétés comme les offices de commercialisation, l'excédent de l'actif sur le passif n'est pas réputé faire partie de l'avoir du Canada en raison de la nature des activités de ces sociétés.

Effectif : nombre d'employés à temps plein au 31 juillet de l'exercice examiné, d'après l'information fournie par la société d'État. Les chiffres incluent le personnel à temps plein et les personnes employées à l'extérieur du Canada par la société mère et ses filiales en propriété exclusive. Font exception à cette règle les données relatives à la Corporation de développement des investissements du Canada, qui ont trait uniquement à la société mère, et celles relatives aux quatre administrations de pilotage, qui englobent également les pilotes contractuels.

Terminologie utilisée au tableau 12

Bénéfices nets : revenu après impôt, le cas échéant, et tout élément extraordinaire. Sont également compris les crédits parlementaires reçus, dans le cas des sociétés qui les inscrivent dans le calcul de leur revenu net. Dans certains cas, le revenu net correspondra à « l'excédent des crédits parlementaires reçus sur les coûts de fonctionnement » ou à « l'excédent des produits sur les charges ». Le bénéfice net négatif ou la perte nette sont indiqués entre parenthèses.

Emprunts du secteur privé : emprunts à court et à long terme, locations acquisitions et tout autre instrument semblable à un titre de créance. Dans le cas de la Commission canadienne du lait et de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, les emprunts peuvent englober les paiements à verser aux producteurs laitiers et aux pêcheurs.

Emprunts du Canada : emprunts à court et à long terme, avances reçues du gouvernement du Canada au titre des fonds de roulement ou pour d'autres fins, et tout autre instrument semblable à un titre de créance.

Crédits budgétaires : crédits parlementaires versés aux sociétés au titre des dépenses en capital et des dépenses de fonctionnement. Sont exclues les subventions et les contributions versées à des sociétés d'État lorsque ces dernières font partie d'une catégorie générale de bénéficiaires admissibles. Les crédits budgétaires donnent lieu à une augmentation des dépenses du Canada et ont par le fait même une incidence directe sur le montant de l'excédent ou du déficit du gouvernement.

Dividendes : dividendes déclarés par la société pendant son exercice. Le montant indiqué comprend les recouvrements de liquidités par le Canada (le cas échéant) et d'autres types de paiements ou de contributions versés au Canada, à l'exception des remboursements au titre d'instruments semblables à des titres de créance. Les dividendes peuvent être versés par la société au gouvernement du Canada avant ou après la fin de l'exercice de la société.

2.4 Portefeuille des sociétés d'État

Cette section présente les données statistiques relatives aux sociétés d'État et à leurs portefeuilles de sociétés, allant du 1^{er} août 2008 au 31 juillet 2009. Les données sont réparties entre les trois parties suivantes.

Partie 1 : « Résumé statistique » présente une comparaison année par année du nombre de sociétés d'État mères et de leurs filiales, partenariats légaux et sociétés affiliées.

Partie 2 : « Changements survenus pendant l'exercice » indique les changements spécifiques (ajouts ou suppressions) survenus au sein des sociétés d'État mères et de leurs filiales, partenariats légaux et sociétés affiliées;

Partie 3 : « Portefeuille des sociétés d'État » présente, en ordre alphabétique, la liste des sociétés d'État mères avec leurs filiales, partenariats légaux et sociétés affiliées. Cette année, les sociétés ne possédant aucune filiale ont été retirées de la liste par souci de simplicité.

Partie 1 : Résumé statistique

Nombre de sociétés d'État mères et de filiales en propriété exclusive et autres filiales, sociétés affiliées et partenariats légaux (au 31 juillet 2009)

	2009	2008
Sociétés d'État mères	46*	45
Sociétés d'État mères réputées ²¹	3	3
Filiales en propriété exclusive (100 p. 100), à l'exception des sociétés d'État mères réputées	87	76
Autres filiales, sociétés affiliées et partenariats légaux	13	13

* Comprend l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada et la Société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie, qui étaient inactives au 31 juillet 2009.

21. Une société d'État mère réputée est une filiale en propriété exclusive à laquelle le gouvernement a prescrit de faire rapport de ses activités à la manière d'une société d'État mère.

Partie 2: Changements survenus au cours de l'exercice

Corporation de développement des investissements du Canada

Filiale en propriété exclusive (100 p. 100)

- 7169931 Canada Inc. Ajoutée
- 7176384 Canada Inc. Ajoutée

Office d'investissement du régime de pensions du secteur public

Filiale en propriété exclusive (100 p. 100)

- Infra-PSP Credit Inc. Ajoutée
- 4487885 Canada Inc. Ajoutée
- PSPIB-Condor Inc. Ajoutée

Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Filiale en propriété exclusive (100 p. 100)

- Canada Pension Plan Investment Board Financial Products Inc. Ajoutée
- CPP Investment Board PMI-3 Inc. Ajoutée
- CPPIB Capital Inc. Ajoutée
- CPPIB Communications Holdings Pty Ltd. Ajoutée
- CPPIB Credit Investments Inc. Ajoutée
- Greenwood Holdings 1 Inc. Ajoutée
- Greenwood Holdings 2 Inc. Ajoutée

Société canadienne des postes

Filiale en propriété exclusive (100 p. 100)

- Postes Canada international limitée Supprimée

Société Radio-Canada

Filiale en propriété majoritaire (50 à 99 p. 100)

- ARTV (ajout de 16 p. 100 pour une participation totale de 61 p. 100) Ajoutée

Partie 3: Portefeuille des sociétés d'État

Sociétés d'État	Filiales/Sociétés affiliées*
Banque de développement du Canada	Filiale en propriété exclusive (100 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> BDC Capital Inc.
Corporation de développement des investissements du Canada	Filiale en propriété exclusive (100 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> Canada Eldor Inc. Société de gestion Canada Hibernia et sa société affiliée <ul style="list-style-type: none"> Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Ltée (8.5 p. cent) 7169931 Canada Inc. 7176384 Canada Inc.
Énergie atomique du Canada limitée	Filiale en propriété exclusive (100 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> AECL Technologies B.V. AECL Technologies Inc.
Exportation et développement Canada	Filiale en propriété exclusive (100 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> Exinvest Inc.
Marine Atlantique S.C.C.	Filiale en propriété exclusive (100 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> La Compagnie des chantiers maritimes de Terre-Neuve S.C.C.
Monnaie royale canadienne	Filiale en propriété exclusive (100 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> RCMH-MRCF Inc. <ul style="list-style-type: none"> TGM Specialty Services Inc. (50 p. 100)
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Filiale en propriété exclusive (100 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> 4487885 Canada Inc. Blue & Gold Private Investments Inc. Datura Private Investments Inc. Galvaude Private Investments Inc. High Spruce Investments Inc. Infra-PSP Canada Inc. Infra-PSP Credit Inc. Infra-PSP ECEF Inc. Infra-PSP GP Partners Inc. Infra-PSP Partners. Inc. Ivory Private Investments Inc. Kings Island Private Investments Inc. Port-aux-Choix Private Investments Inc. PSP Capital Inc. PSP Finco Inc. PSP Public Credit I Inc. PSPIB-Condor Inc. PSPIB Deep South Inc. PSPIB G.P. Finance Inc.

Sociétés d'État	Filiales/Sociétés affiliées*
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	<p data-bbox="545 1077 1008 1098">Filiale en propriété exclusive (100 p. 100)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="545 1119 1256 1140">• Canada Pension Plan Investment Board Financial Products Inc. <li data-bbox="545 1157 959 1178">• CPP Investment Board (USRE) Inc. <li data-bbox="545 1194 980 1215">• CPP Investment Board (USRE II) Inc. <li data-bbox="545 1232 987 1253">• CPP Investment Board (USRE III) Inc. <li data-bbox="545 1270 992 1291">• CPP Investment Board (USRE IV) Inc. <li data-bbox="545 1308 984 1329">• CPP Investment Board (USRE V) Inc. <li data-bbox="545 1346 924 1367">• CPP Investment Board Asia Inc. <li data-bbox="545 1383 1105 1404">• CPP Investment Board European Holdings S.à.r.l. <li data-bbox="545 1421 940 1442">• CPP Investment Board PMI-1 Inc. <li data-bbox="545 1459 940 1480">• CPP Investment Board PMI-3 Inc. <li data-bbox="545 1497 1105 1518">• CPP Investment Board Private Debt Holdings Inc. <li data-bbox="545 1535 1049 1556">• CPP Investment Board Private Holdings Inc. <li data-bbox="545 1572 1086 1593">• CPP Investment Board Private Holdings (2) Inc. <li data-bbox="545 1610 1219 1631">• CPP Investment Board Real Estate Holdings – Australia Inc. <li data-bbox="545 1648 1101 1669">• CPP Investment Board Real Estate Holdings Inc. <li data-bbox="545 1686 1135 1707">• CPP Investment Board Real Estate Holdings (2) Inc. <li data-bbox="545 1724 870 1745">• CPP Investment PMI-2 Inc. <li data-bbox="545 1761 1005 1782">• CPPIB Australia Holdings No. 1 Pty Ltd. <li data-bbox="545 1799 781 1820">• CPPIB Capital Inc. <li data-bbox="545 1837 1024 1858">• CPPIB Communications Holdings Pty Ltd. <li data-bbox="545 1875 906 1896">• CPPIB Credit Investments Inc.

Sociétés d'État	Filiales/Sociétés affiliées*
	<ul style="list-style-type: none"> • CPPIB Infrastructure Holdings Inc. • CPPIB LAV Holdings Inc. • CPPIB NZ Airport Holding Inc. • CPPIB US Private Holdings Inc. • Greenwood Holdings 1 Inc. • Greenwood Holdings 2 Inc.
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Filiale en propriété exclusive (100 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> • Fiducie du Canada pour l'habitation²²
Société canadienne des postes	Filiale en propriété exclusive (100 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> • 2875039 Canada Limitée • 2875047 Canada Limitée • 3906949 Canada Inc. Filiales en propriété majoritaire (50 à 99 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> • Innovapost Inc. (51 p. 100) • Purolator Holdings Ltd. (90,96 p. 100 par l'intermédiaire de la Société et de 2875039 Canada Limitée) et ses filiales <ul style="list-style-type: none"> – 964102 Ontario Inc. (100 p. 100) – Purolator Courier Ltd. (100 p. 100) et ses filiales <ul style="list-style-type: none"> ○ Canadian Teleservices Corp. (100 p. 100) ○ Distribution Management Services Inc. (100 p. 100) ○ Purolator Customs Services Ltd. (100 p. 100) ○ Purolator Holdings U.S. Ltd. (100 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Purolator U.S.A. Inc. (100 p. 100) ○ Purolator Trade Solutions Ltd. (51 p. 100) ○ Super Courier (1987) Ltd. (100 p. 100) • SCI Group Inc. (98,74 p. 100) <ul style="list-style-type: none"> – Progistix-Solutions Inc. (100 p. 100) – AMG Logistics Inc. (100 p. 100) – Assured Logistics Inc. (100 p. 100) – First Team Transport Inc. (100 p. 100) – Partnership Inc. (100 p. 100) – 6076386 Canada Inc. (100 p. 100)

22. Il est à noter que la Fiducie du Canada pour l'habitation n'a pas de capital-actions, mais qu'elle est plutôt une entité à détenteurs à droits variables dont les activités, selon les normes comptables actuelles, sont regroupées avec celles de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Sociétés d'État	Filiales/Sociétés affiliées*
	<p>Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 p. 100)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A. (5,92 p. 100) et sa filiale <ul style="list-style-type: none"> — IPC CV (100 p. 100)
Société d'expansion du Cap-Breton	<p>Filiale en propriété exclusive (100 p. 100)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cape Breton Casting Inc. • Cape Breton Marine Farming Limited²³ • DARR (Cape Breton) Limited • Gulf Bras D'Or Estates Limited²⁴ <p>Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 p. 100)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bell Bay Golf Developments Incorporated
Société des ponts fédéraux Limitée, La	<p>Filiale en propriété exclusive (100 p. 100)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Corporation du Pont International de la Voie Maritime Limitée, La • Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les <p>Filiales en propriété majoritaire (50 à 99 p. 100)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Société du pont de la rivière Ste Marie, La (91,7 p. 100)
Société immobilière du Canada limitée	<p>Filiale en propriété exclusive (100 p. 100)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Société immobilière du Canada CLC Limitée
Société Radio-Canada	<p>Filiales en propriété majoritaire (50 à 99 p. 100)</p> <ul style="list-style-type: none"> • The Canadian Documentary Channel (82 p. 100) <p>Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 p. 100)</p> <ul style="list-style-type: none"> • ARTV (61 p. 100) • Cable North Microwave Limited (1 action) • Master FM Limited (20 p. 100) • Sirius Canada Inc. (40 p. 100) • TV5 Monde (6,7 p. 100) • Visnews Limited (1 action)

* Veuillez noter que la colonne Filiales/Sociétés affiliées pourrait exclure certains avoirs détenus indirectement ou à moins de 100 p. 100. Dans le cas de certaines sociétés, des renseignements particuliers sur leurs avoirs et leurs investissements pourraient être considérés commercialement sensibles et être interdits de publication.

23. Société inactive.

24. Société inactive.

2.5 Dépôt des rapports des sociétés d'État au Parlement

Le paragraphe 152(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) prévoit la présentation d'un rapport sur le dépôt des rapports des sociétés d'État. Le rapport doit indiquer les résumés du plan d'entreprise et les rapports annuels qui devaient être déposés au Parlement au plus tard le 31 juillet 2009, et confirmer ceux qui ont effectivement été déposés.

Les sociétés d'État font rapport au Parlement au moyen de trois documents clés, soit le résumé du plan d'entreprise, un ou plusieurs résumés des budgets et le rapport annuel. À moins que la société ne soit exemptée²⁵, le ministre de tutelle doit déposer un résumé du budget d'investissement et, éventuellement, du budget de fonctionnement²⁶ en plus du résumé du plan d'entreprise. Sur un total de 49 sociétés d'État, les données fournies par 38 d'entre elles figurent dans la présente section. En date du 31 juillet 2009, deux sociétés d'État²⁷ étaient inactives.

Les résumés des plans d'entreprise et des budgets déposés au Parlement reposent sur les plans d'entreprise et les budgets approuvés et concernent les activités et les investissements prévus ou futurs de la société et, s'il y a lieu, de ses filiales en propriété exclusive. Les rapports annuels des sociétés d'État renseignent le Parlement sur le rendement réel de la société par rapport aux objectifs, aux stratégies et aux activités approuvés par le gouvernement et présentés dans les résumés des plans d'entreprise et des budgets déposés antérieurement.

Délais prescrits pour le dépôt au Parlement et les résultats obtenus

Les délais prescrits par la Loi pour le dépôt de ces documents devant chacune des Chambres du Parlement sont les suivants :

- ▶ **Résumé du plan d'entreprise original ou modifié** : dans les trente jours de séance suivant l'approbation du plan d'entreprise par le gouverneur en conseil.
- ▶ **Résumé du budget d'investissement ou du budget de fonctionnement** : dans les trente jours de séance suivant l'approbation des budgets par le Conseil du Trésor. Lorsque le budget de fonctionnement ou le budget d'investissement est intégré au plan d'entreprise, la date limite est la même que celle pour le résumé du plan d'entreprise.

25. La BC, le CAC, l'OIRPC, la SRC, la FCRR, le CRDI, le CAN, l'OIRPSP et Téléfilm Canada ne sont pas tenus de soumettre à l'approbation du gouverneur en conseil leur plan d'entreprise ni de déposer au Parlement le résumé de leur plan d'entreprise et de leurs budgets d'investissement ou de fonctionnement (pour obtenir une liste des abréviations utilisées dans le présent rapport, consultez l'annexe).

26. La SCP, la MRC et la CDIC ne sont pas tenues de déposer au Parlement le résumé de leur budget de fonctionnement.

27. L'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada et la Société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie étaient inactives en date du 31 juillet 2009.

- ▶ **Rapport annuel** : dans les quinze jours de séance suivant la réception du rapport par le ministre de tutelle, qui devrait avoir lieu au plus tard dans les trois mois suivant la fin de l'exercice financier de la société.

La date limite pour le dépôt des rapports annuels est déterminée à partir de la date à laquelle le ministre de tutelle a accusé réception du rapport, lorsque cette date est connue, ou est fixée à trois mois après la clôture de l'exercice financier de la société, le délai le plus court étant retenu.

Il est important de souligner que tous les délais de dépôt dans ce rapport ont été calculés en fonction du nombre réel de jours de séance au Parlement jusqu'au 31 juillet 2009.

Résultats globaux

Au cours de la période d'un an se terminant le 31 juillet 2009, 140 rapports de sociétés d'État ont été déposés à la Chambre des communes, 136 rapports ont été déposés au Sénat et 37 rapports n'avaient pas encore été déposés, pour donner un total de 313 rapports de sociétés d'État qui devaient être déposés au Parlement. De ce nombre, 229 rapports ou 73 p. 100 ont été déposés avant la date limite, 47 rapports ou 15 p. 100 ont été déposés en retard et 37 ou 12 p. 100 n'avaient pas encore été déposés. Parmi les rapports déposés après la date limite, 41 n'étaient que légèrement en retard car ils avaient été déposés dans les 15 jours suivant la date limite.

La vérificatrice générale du Canada a effectué une vérification des renseignements qui se trouvent à la section 2.5 et son rapport est annexé à la présente section.

Tableau 13 : Résumé des statistiques des retards de dépôts – 2009

Chambre des communes	Nombre de jours de séance passés depuis la date limite					Total
	1–15	16–30	31–60	61–90	91+	
Rapport annuel	3	2	1			6
Résumé du plan d'entreprise	11		3	1		15
Résumé du plan d'entreprise modifié	1	1			1	3
Résumé du budget d'investissement	11		3	1		15
Résumé du budget d'investissement modifié		1			1	2
Résumé du budget de fonctionnement	9		3	1		13
Résumé du budget de fonctionnement modifié		1			1	2
Total	35	5	10	3	3	56

Remarque : La Chambre des communes a siégé 92 jours du 1^{er} août 2008 au 31 juillet 2009.

Sénat	Nombre de jours de séance passés depuis la date limite					Total
	1–15	16–30	31–60	61–90	91+	
Rapport annuel	3	1			1	5
Résumé du plan d'entreprise		5	1			6
Résumé du plan d'entreprise modifié	1		1	1		3
Résumé du budget d'investissement		5	1			6
Résumé du budget d'investissement modifié	1		1			2
Résumé du budget de fonctionnement		3	1			4
Résumé du budget de fonctionnement modifié	1		1			2
Total	6	14	6	1	1	28

Remarque : Le Sénat a siégé 58 jours du 1^{er} août 2008 au 31 juillet 2009.

La légende suivante s'applique aux rapports déposés présentés ci-dessous :

- ▶ Colonnes **Date limite** : « n.d. » indique que la date limite était ultérieure au 31 juillet et n'est pas disponible car les jours de séance ne sont pas connus à l'avance.
- ▶ Colonnes **Dépôt** : « Pas encore » indique que le rapport n'avait pas été déposé le 31 juillet.
- ▶ Colonnes **Dépôt** : « Pas encore dû » indique que, selon la fin de l'exercice de la société d'État, celle-ci n'est pas tenue de déposer le rapport durant la période visée par le présent rapport annuel; il sera traité au prochain exercice.

**Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement
au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009**

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (fin de l'exercice : 31 mars)					
2006–2007	Rapport annuel	2007-11-13	2007-08-22	2007-11-22	Pas encore
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-08-20	2009-02-05	2008-08-19
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2009-02-06	2009-02-12	2009-03-10	2009-02-24
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2009-02-06	2009-02-12	2009-03-10	2009-02-24
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-02-06	2009-02-12	2009-03-10	2009-02-24
2009–2010	Résumé du budget d'investissement (premier exercice seulement)	n.d.	2009-06-19	n.d.	2009-06-22
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement (premier exercice seulement)	n.d.	2009-06-19	n.d.	2009-06-22
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise (premier exercice seulement)	n.d.	2009-06-19	n.d.	2009-06-22
Administration de pilotage de l'Atlantique (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2008	Rapport annuel	2009-05-06	2009-04-28	2009-05-27	2009-04-29
Administration de pilotage des Grands Lacs (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2008	Rapport annuel	2009-05-06	2009-05-08	2009-05-27	2009-05-12
Administration de pilotage des Laurentides (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2008	Rapport annuel	2009-05-06	2009-04-28	2009-05-27	2009-04-29
Administration de pilotage du Pacifique (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2008	Rapport annuel	2009-05-06	2009-04-28	2009-05-27	2009-04-29

**Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement
au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009**

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Administration du pont Blue Water (fin de l'exercice : 31 août)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-02-09	2009-01-26	2009-02-26	2009-01-27
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2009-04-30	2009-05-07	2009-06-09	2009-05-12
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2009-04-30	2009-05-07	2009-06-09	2009-05-12
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-04-30	2009-05-07	2009-06-09	2009-05-12
Banque de développement du Canada (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-07-16	2009-02-05	2008-07-16
2008–2009	Rapport annuel	n.d.	2009-07-22	n.d.	2009-07-22
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-29	2009-06-01	n.d.	2009-06-02
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-29	2009-06-01	n.d.	2009-06-02
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-29	2009-06-01	n.d.	2009-06-02
2009–2010	Résumé du budget d'investissement – modification	2009-06-12	2009-06-12	n.d.	2009-06-16
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2009-06-12	2009-06-12	n.d.	2009-06-16
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise – modification	2009-06-12	2009-06-12	n.d.	2009-06-16
Commission canadienne du lait (fin de l'exercice : 31 juillet)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-11-20	2009-02-05	2008-11-25
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2009-02-23	2008-11-20	2009-03-25	2008-11-25
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2009-02-23	2008-11-20	2009-03-25	2008-11-25
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-02-23	2008-11-20	2009-03-25	2008-11-25

**Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement
au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009**

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Commission canadienne du tourisme (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2005	Résumé du budget d'investissement – modification	2005-11-22	2008-02-15	2006-05-17	2008-02-26
2005	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2005-11-22	2008-02-15	2006-05-17	2008-02-26
2005 à 2009	Résumé du plan d'entreprise – modification	2005-11-22	2008-02-15	2006-05-17	2008-02-26
2008	Rapport annuel	2009-05-06	2009-05-06	2009-05-27	2009-05-07
2008	Résumé du budget d'investissement	2009-03-06	2009-03-06	2009-04-23	2009-03-10
2008	Résumé du budget de fonctionnement	2009-03-06	2009-03-06	2009-04-23	2009-03-10
2008 à 2012	Résumé du plan d'entreprise	2009-03-06	2009-03-06	2009-04-23	2009-03-10
2009	Résumé du budget d'investissement	2009-06-12	2009-06-15	n.d.	2009-06-16
2009	Résumé du budget de fonctionnement	2009-06-12	2009-06-15	n.d.	2009-06-16
2009 à 2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-06-12	2009-06-15	n.d.	2009-06-16
Commission de la capitale nationale (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2009-01-26	2009-02-05	2009-01-27
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2008-06-12	2008-06-12	2009-01-26	2008-06-16
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2008-06-12	2008-06-12	2009-01-26	2008-06-16
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2008-06-12	2008-06-12	2009-01-26	2008-06-16
2008–2009	Résumé du budget d'investissement – modification	2009-02-24	2009-01-26	2009-03-26	2009-01-27
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-06-12	2009-06-17	n.d.	2009-06-18
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-06-12	2009-06-17	n.d.	2009-06-18
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-06-12	2009-06-17	n.d.	2009-06-18

Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Conseil canadien des normes (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2008-11-25	2009-01-27	2008-12-03	2009-01-28
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-15	2009-05-15	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-15	2009-05-15	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-15	2009-05-15	2009-06-22	2009-05-26
Construction de Défense (1951) Limitée (fin de l'exercice : 31 mars)					
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2008-06-05	2009-05-15	2008-11-27	2009-05-26
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2008-06-05	2009-05-15	2008-11-27	2009-05-26
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2008-06-05	2009-05-15	2008-11-27	2009-05-26
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2009-01-26	2009-02-05	2009-01-27
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-15	2009-05-15	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-15	2009-05-15	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-15	2009-05-15	2009-06-22	2009-05-26
Corporation commerciale canadienne (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-08-20	2009-02-05	2008-08-20
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-08	2009-04-20	2009-06-16	2009-04-21
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-08	2009-04-20	2009-06-16	2009-04-21
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-08	2009-04-20	2009-06-16	2009-04-21

**Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement
au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009**

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Corporation de développement des investissements du Canada (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2008	Rapport annuel	2009-05-06	2009-04-23	2009-05-27	2009-04-28
2009	Résumé du budget d'investissement	2009-04-23	2009-04-20	2009-06-02	2009-04-21
2009 à 2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-04-23	2009-04-20	2009-06-02	2009-04-21
2009	Résumé du budget d'investissement – modification	2009-06-18	2009-06-18	n.d.	2009-06-22
2009 à 2013	Résumé du plan d'entreprise – modification #1	2009-06-18	2009-06-18	n.d.	2009-06-22
Énergie atomique du Canada limitée (fin de l'exercice : 31 mars)					
2006–2007	Rapport annuel	2007-11-13	2007-07-18	2007-11-22	2007-10-18
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-07-16	2009-02-05	2008-07-16
2007–2008	Résumé du budget d'investissement	2009-02-02	2008-07-16	2009-03-04	2008-07-16
2007–2008	Résumé du budget de fonctionnement	2009-02-02	2008-07-16	2009-03-04	2008-07-16
2007–2008 à 2011–2012	Résumé du plan d'entreprise	2009-02-02	2008-07-16	2009-03-04	2008-07-16
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2009-02-24	2009-01-27	2009-03-26	2009-01-28
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2009-02-24	2009-01-27	2009-03-26	2009-01-28
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-02-24	2009-01-27	2009-03-26	2009-01-28

Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Exportation et développement Canada (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2008	Rapport annuel	2009-05-06	2009-05-04	2009-05-27	2009-05-05
2009	Résumé du budget d'investissement	2009-03-13	2009-03-03	2009-04-29	2009-03-04
2009	Résumé du budget de fonctionnement	2009-03-13	2009-03-03	2009-04-29	2009-03-04
2009 à 2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-03-13	2009-03-03	2009-04-29	2009-03-04
2009 à 2013	Résumé du plan d'entreprise – modification	n.d.	2009-07-22	n.d.	2009-07-22
Financement agricole Canada (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-07-16	2009-02-05	2008-07-16
2008–2009	Rapport annuel	n.d.	2009-07-22	n.d.	2009-07-22
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-29	2009-05-04	n.d.	2009-05-05
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-29	2009-05-04	n.d.	2009-05-05
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-29	2009-05-04	n.d.	2009-05-05
2007–2008 à 2011–2012	Résumé du plan d'entreprise – modification	2008-03-14	2008-03-10	2008-04-30	Pas encore
Institut de la statistique des Premières nations (fin de l'exercice : 31 mars)					
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2009-02-27	Pas encore	2009-04-02	Pas encore
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2009-02-27	Pas encore	2009-04-02	Pas encore
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-02-27	Pas encore	2009-04-02	Pas encore

**Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement
au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009**

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Marine Atlantique S.C.C. (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2009-01-26	2009-02-05	2009-01-27
2007–2008	Résumé du budget d'investissement – modification	2008-05-13	Pas encore	2008-06-17	Pas encore
2007–2008	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2008-05-13	Pas encore	2008-06-17	Pas encore
2007–2008 à 2011–2012	Résumé du plan d'entreprise (premier exercice seulement) – modification	2008-05-13	Pas encore	2008-06-17	Pas encore
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2008-05-29	2009-02-24	2008-11-20	2009-02-25
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2008-05-29	2009-02-24	2008-11-20	2009-02-25
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2008-05-29	2009-02-24	2008-11-20	2009-02-25
Monnaie royale canadienne (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2008	Rapport annuel	2009-05-06	Pas encore	2009-05-27	Pas encore
Musée canadien de la nature (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-08-20	2009-02-05	2008-08-20
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26

Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Musée canadien des civilisations (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-08-20	2009-02-05	2008-08-20
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
Musée canadien des droits de la personne (fin de l'exercice : 31 mars)					
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2009-02-24	2009-02-24	2009-03-26	2009-02-25
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2009-02-24	2009-02-24	2009-03-26	2009-02-25
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-02-24	2009-02-24	2009-03-26	2009-02-25
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26

**Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement
au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009**

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Musée des beaux-arts du Canada (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-08-20	2009-02-05	2008-08-20
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
Musée national des sciences et de la technologie (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-08-20	2009-02-05	2008-08-20
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2008-05-29	2008-05-28	2008-11-20	2008-05-29
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-15	2009-05-14	2009-06-22	2009-05-26

**Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement
au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009**

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Office de commercialisation du poisson d'eau douce (fin de l'exercice : 30 avril)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-12-01	2009-02-05	2008-12-02
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2009-02-09	2008-12-02	2009-03-11	2008-12-03
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2009-02-09	2008-12-02	2009-03-11	2008-12-03
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-02-09	2008-12-02	2009-03-11	2008-12-03
Parc Downsview Park Inc. (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-07-16	2009-02-05	2008-07-14
2008–2009	Rapport annuel	n.d.	2009-07-22	n.d.	2009-07-22
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-06-05	2009-06-08	n.d.	2009-06-09
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-06-05	2009-06-08	n.d.	2009-06-09
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-06-05	2009-06-08	n.d.	2009-06-09
PPP Canada Inc. (fin de l'exercice : 31 mars)*					
2008	Résumé du budget d'investissement	2009-02-02	2009-01-30	2009-03-04	2009-02-03
2008	Résumé du budget de fonctionnement	2009-02-02	2009-01-30	2009-03-04	2009-02-03
2008 à 2012	Résumé du plan d'entreprise	2009-02-02	2009-01-30	2009-03-04	2009-02-03
2008	Résumé du budget d'investissement – modification	2009-03-13	2009-03-13	2009-04-29	2009-03-24
2008	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2009-03-13	2009-03-13	2009-04-29	2009-03-24
2008 à 2012	Résumé du plan d'entreprise – modification	2009-03-13	2009-03-13	2009-04-29	2009-03-24

**Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement
au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009**

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Ridley Terminals Inc. (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2007	Rapport annuel	2008-04-28	2009-01-26	2008-05-08	2009-01-27
2008	Rapport annuel	2009-05-06	Pas encore	2009-05-27	Pas encore
Société canadienne d'hypothèques et de logement (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2008	Rapport annuel	2009-05-06	2009-05-06	2009-05-27	2009-05-07
2009	Résumé du budget d'investissement	2009-03-13	2009-03-13	2009-04-29	2009-03-24
2009	Résumé du budget de fonctionnement	2009-03-13	2009-03-13	2009-04-29	2009-03-24
2009 à 2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-03-13	2009-03-13	2009-04-29	2009-03-24
2009	Résumé du budget d'investissement – modification	2009-04-30	Pas encore	2009-06-09	Pas encore
2009	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2009-04-30	Pas encore	2009-06-09	Pas encore
2009 à 2013	Résumé du plan d'entreprise – modification	2009-04-30	Pas encore	2009-06-09	Pas encore
Société canadienne des postes (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2008	Rapport annuel	2009-05-06	2009-05-07	2009-05-27	2009-05-12
2007	Résumé du budget d'investissement	2009-02-24	2009-02-27	2009-03-26	Pas encore
2007 à 2011	Résumé du plan d'entreprise	2009-02-24	2009-02-27	2009-03-26	Pas encore
2008	Résumé du budget d'investissement	2009-02-24	2009-02-27	2009-03-26	Pas encore
2008 à 2012	Résumé du plan d'entreprise	2009-02-24	2009-02-27	2009-03-26	Pas encore

**Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement
au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009**

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Sécurité d'assurance-dépôts du Canada (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-11-19	2009-02-05	2008-11-20
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-29	2009-05-25	n.d.	2009-05-26
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-29	2009-05-25	n.d.	2009-05-26
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-29	2009-05-25	n.d.	2009-05-26
Société d'expansion du Cap-Breton (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-08-20	2009-02-05	2008-08-20
2008–2009	Rapport annuel	n.d.	2009-07-22	n.d.	2009-07-22
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-15	2009-05-28	2009-06-22	2009-06-02
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-15	2009-05-28	2009-06-22	2009-06-02
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-15	2009-05-28	2009-06-22	2009-06-02
Société de développement du Cap-Breton (fin de l'exercice : 31 mars)					
2006–2007	Rapport annuel	2007-10-18	2007-08-22	2007-10-23	2007-10-18
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2009-01-27	2009-02-05	2009-01-28
2008–2009	Résumé du budget d'investissement	2009-02-24	2009-02-23	2009-03-26	2009-02-24
2008–2009	Résumé du budget de fonctionnement	2009-02-24	2009-02-23	2009-03-26	2009-02-24
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise	2009-02-24	2009-02-23	2009-03-26	2009-02-24
Société des ponts fédéraux Limitée, La (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-05-11	2009-05-08	2009-06-02	2009-05-12

**Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement
au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2009**

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société du Vieux-Port de Montréal inc. (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2008-07-16	2009-02-05	2008-07-14
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-06-05	Pas encore	n.d.	Pas encore
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-06-05	Pas encore	n.d.	Pas encore
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-06-05	Pas encore	n.d.	Pas encore
Société immobilière du Canada limitée (fin de l'exercice : 31 mars)					
2007–2008	Rapport annuel	2009-01-27	2007-07-16	2009-02-05	2008-07-14
2008–2009	Rapport annuel	n.d.	2009-07-22	n.d.	2009-07-22
2008–2009 à 2012–2013	Résumé du plan d'entreprise – modification	2009-03-13	2009-03-23	2009-04-29	2009-03-24
2009–2010	Résumé du budget d'investissement	2009-05-29	2009-06-02	n.d.	2009-06-03
2009–2010	Résumé du budget de fonctionnement	2009-05-29	2009-06-02	n.d.	2009-06-03
2009–2010 à 2013–2014	Résumé du plan d'entreprise	2009-05-29	2009-06-02	n.d.	2009-06-03
VIA Rail Canada Inc. (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2008	Rapport annuel	2009-05-05	2009-05-05	2009-05-26	2009-05-06
2008	Résumé du budget d'investissement	2009-03-13	Pas encore	2009-04-29	Pas encore
2008	Résumé du budget de fonctionnement	2009-03-13	Pas encore	2009-04-29	Pas encore
2008 à 2012	Résumé du plan d'entreprise – modification	2009-03-13	Pas encore	2009-04-29	Pas encore

* En décembre 2008, la fin de l'exercice financier de PPP Canada Inc. a été modifiée pour passer de l'année civile au 31 mars, soit la fin de l'exercice financier du gouvernement du Canada.



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la Chambre des communes

Conformément au paragraphe 152(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, j'ai vérifié, pour l'exercice terminé le 31 juillet 2009, les renseignements que contient le rapport « *Dépôt des rapports des sociétés d'État au Parlement* » inclus dans le *Rapport annuel au Parlement - Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts de 2009*. La responsabilité des renseignements que contient le rapport incombe au président du Conseil du Trésor. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les renseignements que contient le rapport en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes relatives aux missions de certification établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les renseignements que contient le rapport sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des dates et des autres éléments d'information fournis dans le rapport.

À mon avis, les renseignements que contient le rapport « *Dépôt des rapports des sociétés d'État au Parlement* » sont exacts, à tous les égards importants, à la section « *Délais prescrits pour le dépôt au Parlement et les résultats obtenus* » contenue dans le rapport.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Sylvain Ricard, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 6 novembre 2009

2.6 Profil des sociétés d'État

Introduction

Le profil de chaque société d'État mère comprend le nom des principaux responsables de la société, l'adresse de ses bureaux, son mandat, ainsi que ses activités principales au 31 juillet 2009.

Le profil précise aussi le fondement législatif en vertu duquel la société a été constituée, fait état de la façon dont la *Loi sur la gestion des finances publiques* s'applique à la société et indique si la société est mandataire ou non de Sa Majesté. La société ayant qualité de mandataire jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État et les activités de la société engagent donc la responsabilité de l'État.

Dans la mesure du possible, le profil décrit brièvement comment la société a été créée, pour quelle raison et comment son mandat et ses activités peuvent avoir évolué au fil des ans en fonction des changements apportés aux objectifs des politiques gouvernementales.

Les lecteurs qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements sur ces sociétés d'État, notamment des précisions sur leur rendement au cours de la dernière année, peuvent consulter le rapport annuel et le résumé du plan d'entreprise des différentes sociétés déposés au Parlement conformément aux paragraphes 150(1) et 125(4) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces rapports sont disponibles sur le site Web du gouvernement du Canada²⁸ et sur les sites Web respectifs des sociétés d'État. Il est aussi possible de les obtenir en s'adressant directement aux sociétés d'État.

28. <http://www.canada.gc.ca>

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Sigle

ACSTA

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

D. Ian Glen

Premier dirigeant

Kevin McGarr, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, art. 2, qui fait partie I de la *Loi d'exécution du budget de 2001*, L.C. 2002, c. 9

Année d'incorporation

2002

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est responsable de prendre des mesures en vue de fournir un contrôle efficace des personnes – ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à une compagnie aérienne en vue de leur transport – qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée.

De plus, la loi stipule que la prestation des services de contrôle doit être uniforme et se faire dans le meilleur intérêt du public.

L'ACSTA a le mandat d'assurer la sûreté dans quatre secteurs de la sûreté du transport aérien :

- le contrôle préembarquement;
- le contrôle des bagages enregistrés;
- le contrôle des non-passagers;
- la carte d'identité pour les zones réglementées.

Profil de la société

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), société d'État dont l'administration centrale est située dans la région de la capitale nationale, a été la pierre angulaire de la réponse du gouvernement fédéral à la suite des événements du 11 septembre 2001.

Avant le 11 septembre 2001, le contrôle aux aéroports était la responsabilité des compagnies aériennes qui avaient recours à des entreprises privées pour faire le travail. L'utilisation d'entreprises privées, dont les normes et les méthodologies varient d'une entreprise à l'autre, pour effectuer le contrôle des passagers, est rapidement devenue une préoccupation pour le gouvernement. C'est pourquoi l'ACSTA a été créée pour fournir des services de contrôle aux 89 aéroports désignés de manière efficiente, efficace, uniforme et dans l'intérêt du public.

Avec plus de 390 employés qui appuient les activités de 6 000 agents de contrôle, l'ACSTA procède au contrôle de plus de 43 millions de passagers, de 56 millions de bagages et de plus de 600 000 non-passagers par année.

Siège social

99, rue Bank, 13^e étage
Ottawa ON K1P 6B9

Téléphone : 1-888-294-2202

Télécopieur : 613-990-1295

Site Web : <http://www.catsa-acsta.gc.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Administration de pilotage de l'Atlantique

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

Administration de pilotage de l'Atlantique Canada

Sigle

APA

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Tom Calkin

Premier dirigeant

R. Anthony McGuinness, premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur le pilotage, L.R.C. 1985, c. P-14.

Année d'incorporation

1972

Siège social

Tour Cogswell
2000, rue Barrington, bureau 910
Halifax NS B3J 3K1

Téléphone : 902-426-2550

Télécopieur : 902-426-4004

Site Web : <http://www.atlanticpilotage.com>

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir, exploiter, maintenir et administrer, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage efficace dans les eaux désignées par l'Administration.

Profil de la société

La *Loi sur le pilotage* a été sanctionnée et proclamée en vigueur le 1^{er} février 1972 à la suite de recommandations émanant de la Commission royale d'enquête sur le pilotage au Canada. En vertu de la *Loi sur le pilotage*, les nombreuses divisions locales de pilotage ont été remplacées par quatre administrations régionales dotées d'autorités spécifiques. L'Administration de pilotage de l'Atlantique a été établie en 1972 en tant que société d'État.

Pour remplir son mandat, l'Administration de pilotage de l'Atlantique s'occupe d'engager et de former des marins pour le pilotage, accorde des licences aux pilotes et, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, rédige les règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Administration de pilotage des Grands Lacs

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

Administration de pilotage des Grands Lacs Canada

Sigle

APGL

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

J. Douglas Smith

Premier dirigeant

Robert Lemire, premier dirigeant

Loi constitutive*Loi sur le pilotage*, L.R.C. 1985, c. P-14.**Année d'incorporation**

1972

Siège social202, rue Pitt, 2^e étage
CP 95
Cornwall ON K6H 5R9

Téléphone : 613-933-2991

Télécopieur : 613-932-3793

Site Web : <http://www.glp-a-apgl.com>**Fin de l'exercice**

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

StatutPartie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.**Mandat**

Établir, entretenir et administrer un service de pilotage efficace et sûr dans les eaux canadiennes de l'Ontario, du Manitoba et du Québec, au sud de l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert.

Profil de la société

La *Loi sur le pilotage* a été sanctionnée le 1^{er} février 1972 à la suite de recommandations émanant de la Commission royale d'enquête sur le pilotage (1962-1971). En vertu de la *Loi sur le pilotage*, l'Administration de pilotage des Grands Lacs a été établie en tant que société d'État avec trois autres administrations de pilotage – l'Administration de pilotage de l'Atlantique, l'Administration de pilotage des Laurentides et l'Administration de pilotage du Pacifique.

Pour réaliser son mandat, l'Administration de pilotage des Grands Lacs fournit des services de pilotage, coordonne ses activités avec un certain nombre d'organismes, dont la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et la Seaway Development Corporation des États-Unis, qui veillent au fonctionnement des écluses et au maintien d'un système de contrôle de la navigation dans la région. Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, l'Administration de pilotage des Grands Lacs rédige les règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Administration de pilotage des Laurentides

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

Administration de pilotage des Laurentides Canada

Sigle

APL

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Julius Spivack

Premier dirigeant

Réjean Lanteigne, premier dirigeant par interim

Loi constitutive

Loi sur le pilotage Act, L.R.C. 1985, c. P-14.

Année d'incorporation

1972

Siège social

555, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1501
Montréal QC H2Z 1B1

Téléphone : 514-283-6320

Télécopieur : 514-496-2409

Site Web : <http://www.pilotagestlaurent.gc.ca>

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, entretenir et administrer un service de pilotage sûr et efficace dans les eaux du Saint-Laurent comprises entre Les Escoumins et l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert ainsi que dans les eaux de la rivière Saguenay et de la baie des Chaleurs au nord du Cap d'Espoir.

Profil de la société

La *Loi sur le pilotage* a été sanctionnée le 1^{er} février 1972 à la suite de recommandations émanant de la Commission royale d'enquête sur le pilotage (1962-1971). En vertu de la *Loi sur le pilotage*, l'Administration de pilotage des Laurentides a été établie en tant que société d'État avec trois autres administrations de pilotage – l'Administration de pilotage de l'Atlantique, l'Administration de pilotage des Grands Lacs et l'Administration de pilotage du Pacifique.

Pour réaliser son mandat, l'Administration de pilotage des Laurentides sert trois circonscriptions de pilotage obligatoire, soit une circonscription pour le port de Montréal, une circonscription pour les eaux navigables entre Montréal et Québec, et une circonscription pour les eaux navigables entre Québec et Les Escoumins, y compris la rivière Saguenay.

L'Administration possède et exploite aux Escoumins une station d'embarquement ainsi que des bateaux-pilotes capables d'offrir un service de transbordement à longueur d'année. Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, l'Administration de pilotage des Laurentides rédige les règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage et les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Administration de pilotage du Pacifique

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

Administration de pilotage du Pacifique Canada

Sigle

APP

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

David Gardiner

Premier dirigeant

Kevin Obermeyer, président et premier dirigeant

Loi constitutive*Loi sur le Pilotage*, L.R.C. 1985, c. P-14**Année d'incorporation**

1972

Siège social1130, rue West Pender, bureau 1000
Vancouver BC V6E 4A4

Téléphone : 604-666-6771

Télécopieur : 604-666-1647

Site Web : <http://www.ppa.gc.ca>**Fin de l'exercice**

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

StatutPartie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté**Mandat**

Établir, exploiter, entretenir et administrer, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage fiable et efficace dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, y compris celles du fleuve Fraser.

Profil de la société

La *Loi sur le pilotage* a été sanctionnée le 1^{er} février 1972 à la suite de recommandations émanant de la Commission royale d'enquête sur le pilotage (1962-1971). En vertu de la *Loi sur le pilotage*, l'Administration de pilotage du Pacifique a été établie en tant que société d'État avec trois autres administrations de pilotage – l'Administration de pilotage de l'Atlantique, l'Administration de pilotage des Grands Lacs et l'Administration de pilotage des Laurentides.

Pour réaliser son mandat, l'Administration de pilotage du Pacifique fournit des services de pilotage dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière grâce à l'imposition de tarifs. L'Administration fournit des services d'embarquement et de débarquement aux pilotes (elle exploite trois sites permanents d'embarquement), forme des pilotes et attribue des licences de pilotage côtier, poursuit la mise en œuvre de divers programmes, tels que le programme de perfectionnement des compétences pour les pilotes expérimentés et le programme de familiarisation pour améliorer les connaissances du littoral que possèdent les pilotes, et finance la construction d'un nouveau bateau-pilote.

Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, l'Administration de pilotage du Pacifique rédige les règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Administration du pont Blue Water

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

Pont Blue Water Canada

Sigle

PBWC

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Ken James

Premier dirigeant

Chuck Chrapko, président et premier dirigeant

Loi constitutive*Loi sur l'Administration du pont Blue Water*, L.C. 1964-65, c. 6**Année d'incorporation**

1964

Siège social1, rue Bridge
Point Edward ON N7V 4J5

Téléphone : 519-336-2720

Télécopieur : 519-336-7622

Site Web : <http://www.bwbc.gc.ca>**Fin de l'exercice**

31 août

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

StatutPartie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté**Mandat**

Exploiter, entretenir et réparer la portion canadienne des deux ponts enjambant la rivière Sainte-Claire entre Sarnia (Ontario) et Port Huron (Michigan), leurs approches et leurs ouvrages.

Profil de la société

L'Administration du pont Blue Water a été créée en 1964 en vertu de la *Loi sur l'Administration du pont Blue Water*, et, à l'origine, était formée en tant qu'administration binationale. Toutefois, les États-Unis ne se sont jamais prévalus de leur droit de nommer des membres au conseil d'administration. Par conséquent, parce que tous les membres sont nommés par le gouverneur en conseil, l'Administration du pont Blue Water est considérée comme une société d'État depuis le 26 avril 2002. Sous le Programme de coordination de l'image de marque, le ministre a autorisé le changement de nom au Pont Blue Water Canada.

Dans le cadre de son mandat, l'Administration du pont Blue Water possède et exploite la portion canadienne du pont Blue Water, lequel est situé entre Sarnia/Point Edward (Ontario) et Port Huron (Michigan), alors que le Michigan Department of Transportation possède et exploite la portion américaine. L'Administration du pont Blue Water est chargée de fixer et de recueillir les droits de péage pour l'utilisation du pont et de préparer un plan à long terme renouvelable pour le poste de péage canadien.

Banque de développement du Canada

Industrie

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre de l'Industrie

Président du conseil

John A. MacNaughton

Premier dirigeant

Jean-René Halde, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur la Banque de développement du Canada,
L.C. 1995, c. 28

Année d'incorporation

1974

Siège social

Édifice de la BDC
5, Place Ville Marie, bureau 300
Montréal QC H3B 5E7

Téléphone : 1-877-BDC-BANX (232-2269)

Télécopieur : 1-877-329-9232

Site Web : <http://www.bdc.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Raymond Chabot Grant Thornton s.r.l.

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Contribuer à créer et à développer des entreprises canadiennes en leur offrant du financement, du capital de risque et des services de consultation, avec une attention particulière aux besoins des PME.

Profil de la société

La Banque de développement du Canada (BDC) joue un rôle de leadership en offrant des services de financement, de capital de risque et de consultation afin de répondre aux besoins des entreprises canadiennes. Forte de plus de 65 ans d'expérience à titre de banque de développement du Canada, la BDC offre des solutions qui visent à accélérer le succès des entrepreneurs canadiens. La BDC sert environ 28 000 clients partout au Canada par l'entremise de quatre unités opérationnelles : BDC Financement, BDC Financement subordonné, BDC Capital de risque et BDC Consultation.

Banque du Canada

Finances

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Finances

Premier dirigeant

Mark J. Carney, gouverneur

Loi constitutive

Loi sur la Banque du Canada, L.R.C. 1985, c. B-2

Année d'incorporation

1934

Siège social

234, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0G9

Numéro sans frais : 1-800-303-1282

Télécopieur : 613-782-7713

Site Web : <http://www.bank-banque-canada.ca>

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateurs

KPMG s.r.l.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Statut

Non-mandataire de Sa Majesté mais remplit les fonctions d'agent financier du gouvernement du Canada; exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

Mandat

Formuler et appliquer la politique monétaire du Canada et agir en qualité d'agent financier du gouvernement. La Banque est la seule autorité à émettre la monnaie de papier mise en circulation au Canada.

Profil de la société

En 1933, une commission royale a examiné l'organisation et le fonctionnement du système bancaire et monétaire au Canada. Conséquemment, la Banque du Canada fut fondée sous la forme d'une société privée. En 1938, la Banque devint une société d'État. Opérant en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, elle reçut la sanction royale en 1934.

Dans le cadre de son mandat, la Banque du Canada s'emploie à promouvoir le bien-être économique et financier des Canadiens en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible grâce à l'utilisation d'une cible d'inflation clairement définie. Elle est responsable de la conception, de la production et de la distribution des billets de banque, de veiller à ce que les billets soient à l'épreuve de la contrefaçon et qu'il y en ait des stocks suffisants.

La Banque s'emploie également à promouvoir la sûreté et l'efficacité du système financier canadien; à contribuer au fonctionnement harmonieux du système de paiement du pays, et à tenir des comptes pour les grandes institutions de dépôt canadiennes. Elle repère les systèmes de compensation et de règlement susceptibles de présenter des risques systémiques et exerce une surveillance générale sur la gestion et la maîtrise de ces risques.

En sa qualité d'agent financier du gouvernement fédéral, la Banque du Canada fait office de banquier de l'État, administre la dette publique et les réserves de change, gère les risques financiers liés au portefeuille du gouvernement et s'occupe des comptes de dépôt du receveur général du Canada. Elle offre également le soutien des opérations et des systèmes liés au programme fédéral de placement des titres au détail.

Centre de recherches pour le développement international

Affaires étrangères

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Affaires étrangères

Président du conseil

L'honorable Barbara J. McDougall

Premier dirigeant

David M. Malone, président

Loi constitutive

Loi sur le Centre de recherches pour le développement international, L.R.C. 1985, c. I-19

Année d'incorporation

1970

Siège social

150, rue Kent
Cp 8500
Ottawa ON K1G 3H9

Téléphone : 613-236-6163
Télécopieur : 613-238-7230
Site Web : <http://www.idrc.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (sauf les articles 131 à 148); non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Lancer, encourager, appuyer et mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.

Profil de la société

En mai 1970, par suite d'un rapport de commission appelé *Partenaires du développement* (le rapport Pearson) et de consultations ultérieures connexes, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est devenu une société d'État.

Le CRDI est l'un des organismes chef de fil dans le monde voués à la production et à l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis auxquels font face les pays en développement. Le CRDI finance l'exécution de recherches appliquées par les chercheurs des pays en développement sur les problèmes qu'ils jugent cruciaux pour leurs populations. De plus, le CRDI apporte le soutien technique nécessaire à ces chercheurs. Ce faisant, le CRDI renforce les capacités d'exécution de la recherche et d'innovation dans les pays en développement, car il estime que les chercheurs et les innovateurs de ces pays se doivent de prendre l'initiative de produire et d'appliquer le savoir au bénéfice de leurs populations.

Le CRDI favorise également les alliances et les échanges de connaissances entre les scientifiques, les universitaires et les professionnels du développement du Canada et des pays en développement. Par sa mission même, le CRDI appuie les objectifs de la politique étrangère et de la politique en matière d'innovation du Canada.

Commission canadienne du lait

Agriculture et Agroalimentaire

Titre d'usage

Commission canadienne du lait

Sigle

CCL

Ministre de tutelle

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé

Président du conseil

Randy Williamson

Premier dirigeant

John Core, chef de la direction

Loi constitutive

Loi sur la Commission canadienne du lait, L.R.C. 1985, c. 15.

Année d'incorporation

1966

Siège social

Ferme expérimentale centrale
Édifice 55, promenade de la CCN
960, avenue Carling
Ottawa ON K1A 0Z2

Téléphone : 613-792-2000

Télécopieur : 613-792-2009

Site Web : <http://www.cdc-ccl.gc.ca>

Fin de l'exercice

31 juillet

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

Profil de la société

La Commission canadienne du lait (CCL) a été établie le 31 octobre 1966 avec la mission de coordonner les politiques fédérales et provinciales en matière de lait et de créer un mécanisme de contrôle de la production du lait qui contribuerait à stabiliser la production et à éviter des surplus coûteux.

Dans le cadre de son mandat, la CCL contribue à la promotion de l'utilisation des produits laitiers; mène des enquêtes sur les questions relatives à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier; achète, entrepose, transforme ou vend des produits laitiers dans le cadre des engagements du Canada envers l'Organisation mondiale du commerce; conseille le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur des questions relatives à la politique laitière et détermine les besoins intérieurs de lait de transformation et de crème, afin d'établir les quotas de mise en marché; fixe le prix cible de divers produits laitiers et achète ensuite les produits excédentaires. Grâce à ses travaux de recherche et à ses activités de consultation ainsi qu'aux efforts déployés au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, la CCL contribue à l'établissement, entre les intervenants de l'industrie et les gouvernements, d'un consensus qui sous-tend la mise en marché coordonnée des produits laitiers au Canada.

Commission canadienne du tourisme

Industrie

Titre d'usage

Commission canadienne du tourisme

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Steve Allan

Premier dirigeant

Michele McKenzie, présidente-directrice générale

Loi constitutive

Loi sur la Commission canadienne du tourisme, L.C. 2000, c. C-5.

Année d'incorporation

2001

Siège social

Four Bentall Centre
1055, rue Dunsmuir, bureau 1400
CP 49230
Vancouver C.B. V7X 1L2

Téléphone : 604-638-8300

Télécopieur : 604-638-8425

Site Web : <http://www.corporate.canada.travel>

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme. Promouvoir le Canada comme destination touristique de choix. Favoriser la collaboration entre le secteur privé et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en ce qui concerne le tourisme au Canada. Fournir des renseignements sur le tourisme au Canada au secteur privé et aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Profil de la société

L'industrie touristique canadienne joue un rôle essentiel dans l'économie canadienne et elle est indispensable à notre identité sociale et culturelle et à l'intégrité du Canada. En partenariat avec l'industrie canadienne du tourisme, la CCT fait la promotion internationale du Canada comme destination touristique quatre saisons privilégiée et concurrentielle où les voyageurs peuvent vivre des expériences extraordinaires.

La Commission donne une voix cohérente au Canada sur le marché touristique international. Les partenaires de la CCT sont les gouvernements provinciaux et territoriaux, des ministères et organismes fédéraux, ainsi que le secteur privé au Canada et les professionnels de l'industrie du tourisme et des réunions à l'échelle internationale.

La CCT collabore avec ses partenaires du tourisme pour tirer profit de la marque Canada en vue d'augmenter les recettes canadiennes. Elle mène avec eux des campagnes publicitaires et des activités promotionnelles dans douze marchés géographiques en Amérique (Canada, États-Unis et Mexique), en Asie-Pacifique, en Europe, en Inde et au Brésil. Par ailleurs, la CCT mène des recherches macro-économiques, des études de marché et sur l'industrie en collaboration avec des organisations du secteur privé et public au Canada et dans le monde entier. Le Centre des médias de la CCT constitue une plateforme Web exhaustive de nouvelles touristiques canadiennes, au service des médias internationaux de ses marchés clés. Il héberge également les *Nouvelles de la CCT*, service de presse en ligne fournissant à tous ses abonnés – qu'il s'agisse des médias, de l'industrie, du secteur public, du grand public ou du personnel de la CCT – des actualités et des études intéressantes l'industrie canadienne du tourisme.

Commission de la capitale nationale

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Russell Mills

Premier dirigeant

Marie Lemay, première dirigeante

Loi constitutive

Loi sur la capitale nationale, L.R.C. 1985, c. N-4

Incorporation

Loi sur la capitale nationale (L.R.C. 1985, c. N-4), comme modifiée

Année d'incorporation

1959

Siège social

40, rue Elgin
Ottawa ON K1P 1C7

Téléphone : 613-239-5555

Télécopieur : 613-239-5039

Site Web : <http://www.canadascapital.gc.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale; organiser, parrainer ou promouvoir dans la région de la capitale nationale des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Profil de la société

Les travaux de la Commission de la capitale nationale (CCN) assurent que les terrains fédéraux et les programmes publics de la région de la capitale nationale (RCN) contribuent à la création d'une capitale qui est une source de fierté ayant une importance nationale pour tous les Canadiens.

Dans le cadre de son mandat, la CCN anime et interprète la capitale comme le lieu par excellence où apprécier le patrimoine, la culture et les réalisations du Canada en présentant des événements à impact important, y compris la fête du Canada et le Bal de Neige, ainsi que par l'entremise de l'Infocentre de la capitale et d'autres programmes d'orientation visant à informer les visiteurs de la capitale, et en faisant connaître la capitale hors de la RCN. Aussi la CCN oriente l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux dans la RCN et gère et protège ses biens, y compris les six résidences officielles, les terrains urbains, les parcs, les promenades, les ponts, le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure ainsi que d'autres terrains fédéraux clés et bâtiments dans la RCN.

Conseil canadien des normes

Industrie

Titre d'usage

S. O.

Sigle

S. O.

Ministre de tutelle

Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Hugh A. Krentz

Premier dirigeant

Hugh A. Krentz, directeur général intérimaire

Loi constitutive

Loi sur le Conseil canadien des normes, L.R.C. 1985, c. S-16

Année d'incorporation

1970

Siège social

270, rue Albert, bureau 200
Ottawa ON K1P 6N7

Téléphone : 613-238-3222
Télécopieur : 613-569-7808
Site Web : <http://www.scc.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Gérer le Système national de normes du Canada en encourageant une normalisation volontaire efficiente et efficace au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative. Les travaux de normalisation visent à faire progresser l'économie nationale, à contribuer au développement durable, à améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public. Ces activités ont également pour but d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur ainsi que de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Profil de la société

En 1964, le gouvernement fédéral a procédé à un examen complet des activités de normalisation du Canada. Cette étude a révélé l'existence d'un certain nombre de carences dans la façon dont le pays considérait la normalisation en termes de coordination, de planification à long terme, de soutien apporté par l'industrie et le gouvernement, et de participation du Canada aux activités de normalisation internationale. La réaction du gouvernement a été de créer le Conseil canadien des normes (CCN) en adoptant la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, qui recevait la sanction royale en 1970.

Le CCN représente en outre les intérêts du pays pour les questions liées aux normes tant à l'étranger qu'au sein des forums internationaux. Le CCN accrédite les organismes canadiens d'élaboration de normes et les organismes d'évaluation de la conformité du Canada et des pays désignés dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*. Le CCN sert également, au Canada, de Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Les activités du CCN sont dictées par les termes de la Stratégie canadienne de normalisation 2009-2012, qui consiste en un schéma directeur conçu pour la réalisation des travaux canadiens de normalisation.

Conseil des Arts du Canada

Patrimoine canadien

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Président du conseil

Joseph L. Rotman

Premier dirigeant

Robert Sirman, directeur et chef de la direction

Loi constitutive

Loi sur le Conseil des Arts du Canada, L.R.C. 1985, c. C-2

Année d'incorporation

1957

Siège social

350, rue Albert, 12^e étage

CP 1047

Ottawa ON K1P 5V8

Téléphone : 613-566-4414

Numéro sans frais : 1-800-263-5588

Télécopieur : 613-566-4390

Site Web : <http://www.conseildesarts.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Exempt des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (sauf pour le paragraphe 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV); non-mandataire de Sa Majesté; organisme de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*

Mandat

Favoriser et promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Profil de la société

En 1951, la publication du rapport de la Commission Massey présentait une recherche et une analyse complètes de la vie culturelle et de l'éducation au Canada. Ce rapport recommandait la création du Conseil des Arts du Canada (le Conseil). Le Conseil fut donc établi le 28 mars 1957, en vertu de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*.

Pour mener à bien son mandat, le Conseil offre aux artistes et aux organismes artistiques professionnels canadiens des subventions et des services dans les domaines de la danse, de l'interdisciplinarité et de la performance, des arts médiatiques, de la musique, du théâtre, des arts visuels ainsi que des lettres et de l'édition. Par ses activités en matière de communications, de recherche et de promotion des arts, il contribue à sensibiliser le public aux arts. Le Conseil administre la Banque d'œuvres d'art, le Service des prix et dotations, le Programme de bourses de recherche Killam et les Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques. La Commission canadienne pour l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et la Commission du droit de prêt public sont placées sous son égide.

Construction de Défense (1951) Limitée

Travaux publics et services gouvernementaux

Titre d'usage

Construction de Défense Canada

Sigle

CDC

Ministre de tutelle

Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Président du conseil

Robert Presser

Premier dirigeant

James Paul, président et premier dirigeant

Lois constitutives

Loi sur la production de défense, L.R.C. 1985, c. D-1
Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. 1985, c. C-44

Année d'incorporation

1951

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Fournir un large éventail de services relatifs aux biens en vue d'appuyer la Défense nationale (DN) dans la gestion des besoins liés à son infrastructure d'installations.

Profil de la société

Construction de Défense (1951) Limitée (CDC) a été établie en tant que société d'État en 1951 et a été créée initialement pour contribuer à la construction d'infrastructures de défense qui pourraient protéger les Canadiens pendant la guerre froide.

Pour réaliser son mandat, CDC fournit des services dans les domaines de la passation de marchés, de l'ingénierie, de la gestion des marchés et d'autres services liés à la propriété afin d'appuyer les projets de défense. L'engagement de CDC comprend l'appui aux programmes environnementaux de la DN ainsi que ses programmes de construction au pays et à l'étranger. L'industrie privée met en œuvre tous les travaux d'infrastructure et CDC sert d'intermédiaire entre la DN et les entrepreneurs en construction et fournisseurs ayant obtenu le contrat pour effectuer le travail.

Le rôle de CDC consiste à assurer l'intégrité financière et la compétitivité du processus de passation des marchés, à établir des contrats solides qui protègent les intérêts du gouvernement et de ceux qui sont chargés d'exécuter les travaux, ainsi qu'à surveiller et à améliorer les délais d'exécution, le coût et la qualité des projets.

Siège social

Constitution Square
350, rue Albert, 19^e étage
Ottawa ON K1A 0K3

Téléphone : 613-998-9548

Numéro sans frais : 1-800-514-3555

Télécopieur : 613-998-1061

Site Web : <http://www.dcc-cdc.gc.ca>

Fin de l'exercice

31mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Corporation commerciale canadienne

Commerce international

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique

Président du conseil

Alan R. Curleigh

Premier dirigeant

Marc Whittingham, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur la Corporation commerciale canadienne, L.R.C. 1985, c. C-14

Année d'incorporation

1946

Siège social

50, rue O'Connor, bureau 1100
Ottawa ON K1A 0S6

Téléphone : 613-996-0034
Numéro sans frais: 1-800-748-8191
Télécopieur : 613-995-2121
Site Web : <http://www.ccc.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Aider à l'expansion du commerce extérieur du Canada et fournir une assistance aux personnes intéressées au Canada, soit à obtenir des marchandises et denrées de pays étrangers, soit à trouver des débouchés pour les marchandises et denrées qui peuvent être exportées du Canada.

Profil de la société

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est une société d'État qui a pour mandat d'aider à l'expansion du commerce international, en se concentrant sur les secteurs où le gouvernement a clairement un rôle à jouer en raison de leur caractère névralgique ou parce que les disciplines de l'Organisation mondiale du commerce ne s'y appliquent pas, par exemple la défense, ou, encore, les secteurs où les gouvernements étrangers ont besoin de ressources supplémentaires pour entreprendre des processus d'acquisition complexes en temps opportun, notamment dans les marchés des pays émergents et en développement. Par l'intermédiaire de ses services de passation de contrats et d'approvisionnement, la CCC rend possible l'exportation de biens et de services canadiens d'une valeur de plus de 1,9 milliard de dollars par année.

La CCC gère aussi l'Accord sur le partage de la production de défense, en vertu duquel les entreprises canadiennes sont traitées en partenaires égaux dans le complexe industriel de la défense intégré en Amérique du Nord, ce qui les place sur un pied d'égalité pour ce qui est de passer des contrats avec le département de la Défense des États-Unis.

Corporation de développement des investissements du Canada

Finances

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Finances

Président du conseil

N. William C. Ross

Premier dirigeant

Vacant

Loi constitutive

Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. 1985, c. C-44.

Année d'incorporation

1982

Statut

Partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Gérer les sociétés d'État et les investissements qui leur sont dévolus et, le cas échéant, voir à leur privatisation. Le mandat principal de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) est de compléter ses opérations à la manière d'une entreprise pour le meilleur intérêt du Canada.

Profil de la société

La CDIC, qui est une société de portefeuille gouvernemental, a été créée en 1982 afin de fournir des véhicules commerciaux pour les placements en actions du gouvernement et de gérer les portefeuilles commerciaux du gouvernement.

En novembre 2007, le ministre des Finances a écrit au président; il lui a indiqué qu'il faudrait que la CDIC mène ses opérations à la manière d'une entreprise, en fonction d'un avenir axé sur la gestion suivie de ses investissements actuels et qu'elle aide le gouvernement, dans la mesure de ses capacités, à prendre de nouvelles orientations, sans pour autant perdre sa capacité de se départir de ses investissements actuels, ou de toute autre participation gouvernementale dont le dessaisissement aurait été demandé par le ministre des Finances.

À l'heure actuelle, la CDIC possède cinq filiales détenues en propriété exclusive. La Société de gestion Canada Hibernia gère la participation de 8,5 pour 100 du gouvernement fédéral au projet d'exploitation pétrolière et gazière extracôtier Hibernia. Canada Eldor Inc. a pour mandat d'administrer les questions en suspens comme les éventualités relatives aux déchets et les litiges en cours.

Au début de 2009, conformément aux décrets du conseil, la CDIC a procédé à l'incorporation des deux nouvelles filiales suivantes, soit 7169931 Canada inc. et 7176384 Canada inc. afin de prendre en charge la gestion des intérêts commerciaux de la Couronne sur une base commerciale à la fois pour les sociétés Chrysler et General Motors à la suite de leur restructuration. La CDIC sera responsable de la gestion de la participation en capital du gouvernement pour ces deux sociétés afin de maximiser la valeur de ces investissements pour les contribuables canadiens.

PPP Canada Inc. a été constituée en société le 15 février 2008 à titre de filiale détenue en propriété exclusive par la CDIC. Le 8 mai 2008, PPP Canada Inc. a été déclarée société d'État mère pour satisfaire à l'essentiel de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Siège social

1235, rue Bay, bureau 400
Toronto ON M5R 3K4

Téléphone : 416-304-3932

Télécopieur : 416-934-5009

Site Web : <http://www.cdiccei.ca>

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada

KPMG LLP

Énergie atomique du Canada limitée

Ressources naturelles

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil

Glenna Carr

Premier dirigeant

Hugh MacDiarmid, président et premier dirigeant

Loi constitutive
Canada Corporations Act, R.S.C. 1970, c. C-32.
Année d'incorporation

1952

Siège social
2251, promenade Speakman
Mississauga ON L5K 1B2Téléphone : 905-823-9040
Numéro sans frais : 1-800-377-5995
Télécopieur : 905-823-7565
Site Web : <http://www.aecl.ca>
Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateurs
Vérificateur général du Canada
KPMG LLP
Statut
Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté
Mandat

Préserver et mettre en valeur la technologie nucléaire afin d'appuyer de façon sûre et en toute sécurité l'approvisionnement en énergie nucléaire du Canada et d'autres applications de la technologie nucléaire, assurer la gestion des déchets nucléaires et des obligations antérieures, ainsi que maximiser le rendement de son investissement dans la technologie nucléaire par la fourniture de produits et de services novateurs.

Profil de la société

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société de technologie nucléaire intégrée qui réalise des affaires avec les services publics dans le monde entier.

Afin d'accomplir son mandat, les opérations commerciales d'EACL comprennent le développement de réacteurs, la conception, l'ingénierie, la fabrication d'équipement spécial, la gestion de projets et la construction de centrales CANDU® (deutérium-uranium canadien) ainsi que la fourniture de services liés aux réacteurs et le soutien technique à l'opération des réacteurs CANDU.

EACL exploite aussi des laboratoires nucléaires et mène des recherches, produit des isotopes utilisés en médecine nucléaire et dans d'autres applications, stocke et gère les déchets nucléaires, et déclassifie les installations nucléaires.

Exportation et développement Canada

Affaires étrangères et Commerce international

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique

Président du conseil

Jim Dinning

Premier dirigeant

Eric Siegel, président et chef de la direction

Loi constitutive

Loi sur l'expansion des exportations, L.R.C. 1985, c. E-20

Année d'incorporation

1969

Siège social

151, rue O'Connor
Ottawa ON K1A 1K3
Téléphone : 613-598-2500

TTY : 1-866-574-0451

Numéro sans frais : 1-866-283-2957

Télécopieur : 613-237-2690

Site Web : <http://www.edc.ca>
Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Soutenir et développer, directement ou indirectement : (a) le commerce intérieur ainsi que la capacité du Canada d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché intérieur, en complémentarité avec les produits et services offerts par les institutions financières commerciales et les fournisseurs d'assurance commerciaux; et (b) le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international.

Profil de la société

Exportation et développement Canada (EDC) a été créée comme société d'État, et comme l'organisme de crédit à l'exportation du Canada, de façon à soutenir et développer le commerce entre le Canada et l'étranger ainsi que la capacité concurrentielle du pays sur le marché international. Comme instrument de la politique publique et partenaire à part entière du programme de commerce extérieur et d'investissement du gouvernement du Canada, EDC s'efforce de faciliter les plans d'exportation et d'investissement des entreprises canadiennes pour les aider à réussir dans un marché mondial en pleine évolution.

Pour mener à bien son mandat, EDC fournit des services de financement commercial et de gestion des risques aux exportateurs canadiens. Elle obtient son financement en prélevant des commissions sur ses services, en appliquant des intérêts sur ses prêts et en émettant des titres d'emprunt sur les marchés financiers. Outre ses capitaux, EDC met en œuvre des produits novateurs, crée des réseaux internationaux et présente une analyse approfondie de la conjoncture économique mondiale – secteur par secteur et pays par pays – qui l'aident à rester centrée sur les besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens et sur les opportunités qui leur sont offertes.

En mars 2009, suite à la mise en œuvre de la *Loi d'exécution du budget de 2009*, le mandat d'EDC a été élargi à titre temporaire pendant deux ans. Cet élargissement du mandat vise à accroître les capacités d'EDC d'offrir du financement et des produits d'assurance sur le marché canadien afin d'aider les entreprises à traverser la crise du crédit.

Financement agricole Canada

Agriculture et Agroalimentaire

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé

Président du conseil

Gill Shaw

Premier dirigeant

Greg Stewart, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur Financement agricole Canada, L.C. 1993, c. 14.

Année d'incorporation

1959

Siège social

1800, rue Hamilton
CP 4320
Regina SK S4P 4L3

Téléphone : 306-780-8100
Numéro sans frais : 1-888-332-3301
Télécopieur : 306-780-5875
Site Web : <http://www.fcc-fac.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et des produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles, notamment aux fermes familiales et aux entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises, de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture.

Profil de la société

La création de Financement agricole Canada (FAC) remonte à 1929, soit lorsque la Commission du prêt agricole canadien a été mise en place pour fournir des hypothèques à long terme aux agriculteurs. La Société du crédit agricole a été établie en 1959 en vertu de la *Loi sur le crédit agricole*, et remplaçait la Commission du prêt agricole canadien. En 1993, cette loi a été remplacée par la *Loi sur la Société du crédit agricole* afin d'offrir une plus grande gamme de services.

Le 14 juin 2001, la *Loi sur Financement agricole Canada* recevait la sanction royale. Cette loi mettait à jour la *Loi sur la Société du crédit agricole* (1993) pour contribuer à traiter de la nature changeante et complexe des besoins de l'industrie. La nouvelle loi permet de poursuivre les activités sous le nom de Financement agricole Canada et d'offrir une plus grande gamme de services aux producteurs et agri-entreprises, avec un engagement continu envers les activités agricoles primaires.

Dans le cadre de son mandat, FAC offre des solutions de financement souples aux producteurs primaires et aux agri-entreprises, procure des services de gestion financière et commerciale répondant aux nouveaux besoins de l'industrie agricole et les prévoyant, et fournit aux agriculteurs canadiens un accès à un plus grand nombre de services, ce qui les aidera à planifier leur réussite à long terme. FAC fournit ses services à partir de 100 bureaux établis partout au Canada, surtout dans les régions agricoles.

Fondation canadienne des relations raciales

Citoyenneté, Immigration et Multiculturalisme

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme

Président du conseil

Albert Lo

Premier dirigeant

Ayman Al-Yassini, directeur général

Loi constitutive

Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales,
L.C. 1998, c. 8.

Année d'incorporation

1996

Siège social

4576, rue Yonge, bureau 701
Toronto ON M2N 6N4

Téléphone : 416-952-3500
Numéro sans frais : 1-888-240-4936
Télécopieur : 416-952-3326
Site Web : www.crrf-fcrr.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

La Fondation canadienne des relations raciales est exempte de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* sauf pour le paragraphe 105(2) et les articles 113.1, 131 à 148 et 154.01. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence en vue de contribuer à l'élimination du racisme et toute forme de discrimination raciale au Canada.

Profil de la société

En 1988, le gouvernement du Canada et l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise ont signé l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais. Par cette entente, le gouvernement fédéral s'engageait à créer la Fondation canadienne des relations raciales qui « favoriserait l'harmonie raciale et la compréhension interculturelle et contribuerait à éliminer le racisme ».

Le gouvernement fédéral a proclamé la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) le 28 octobre 1996, laquelle a ouvert ses portes officiellement en novembre 1997. Le gouvernement l'a pourvue d'un fonds de dotation non renouvelable de 24 millions de dollars. La FCRR finance entièrement ses activités grâce aux revenus générés par l'investissement du fonds de dotation et à des dons.

Dans le cadre de son mandat, la FCRR s'efforce de sensibiliser la population aux causes et aux manifestations du racisme au Canada. Elle constitue une source d'informations, fournissant un point de vue et des données de recherche qui contribueront à l'élimination du racisme, et elle diffuse des renseignements sur le site Web de la FCRR, des bibliographies annotées et des documents publiés.

Institut de la statistique des Premières nations

Affaires indiennes et du Nord canadien

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits

Siège social

Première nation de Nipissing
Statistiques des Premières nations
2515, rue Bank
CP 40077
Ottawa ON K1V 0W8

Téléphone : 613-884-9382

Télécopieur : S.O.

Site Web : <http://www.firststats.ca>

Président du conseil

Mark S. Dockstator

Fin de l'exercice

31 mars

Premier dirigeant

Vacant

Vérificateur

À déterminer

Loi constitutive

Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations, L.C. 2005, c. 9

Année d'incorporation

2006

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Fournir des renseignements et des analyses statistiques sur la situation financière, économique et sociale des Indiens et d'autres membres des Premières nations, des membres des autres groupes autochtones, et des autres personnes qui résident sur les terres de réserve ou sur les terres d'autres groupes autochtones. Promouvoir la qualité, la cohérence et la compatibilité des statistiques des Premières nations et leur conformité aux normes et aux pratiques généralement reconnues grâce à la collaboration instaurée entre l'Institut et les Premières nations, les ministères et organismes fédéraux et provinciaux et les autres organisations. Collaborer avec les ministères et organismes fédéraux et provinciaux, et les conseiller, en matière de statistiques sur les Premières nations.

Travailler en collaboration avec Statistique Canada pour veiller à ce que l'appareil statistique du pays réponde aux besoins des Premières nations au Canada. Doter les gouvernements des Premières nations des outils nécessaires à l'établissement de statistiques.

Profil de la société

L'Institut de la statistique des Premières nations a été créé pour répondre aux besoins des Premières nations en matière de données statistiques complètes, fiables et exactes.

L'Institut aspire à devenir un centre d'expertise en matière de statistiques pour les Premières nations et d'autres intervenants. Il offrira des services permettant de produire des données de grande qualité et d'instituer une utilisation accrue des statistiques se rapportant aux Premières nations pour toutes les parties.

Dans l'exercice de son mandat, l'Institut s'engage à servir les Premières nations et toute la population canadienne en améliorant l'accès aux données portant sur les Premières nations et leur utilisation, grâce à des projets et des documents qui répondent aux besoins de ces dernières, en maintenant son niveau d'expertise et en renforçant la capacité d'utilisation des statistiques et en faisant la promotion d'un système fiable de données statistiques pour les Premières nations.

L'Institut aspirera à être la principale source, au Canada, de diffusion de données statistiques exactes, pertinentes et adaptées relatives aux Premières nations.

Marine Atlantique S.C.C.

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Robert Crosbie

Premier dirigeant

Wayne Follett, président et premier dirigeant

Lois constitutives

Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. 1985, c. C-44

Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C., L.C. 1986, c. 36

Année d'incorporation

1977

Siège social

10, place Fort William, bureau 802
Centre Baine Johnston
St. John's NF A1C 1K4

Téléphone : 709-772-8957

Télécopieur : 709-772-8956

Site Web : <http://www.marine-atlantic.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Fournir un service de traversier sûr, écologique et de qualité entre l'île de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Écosse de manière fiable, courtoise et rentable.

Profil de la société

La société Marine Atlantique S.C.C. a été créée pour assurer le transport entre l'île de Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse et fournit des services de traversier depuis que la province de Terre-Neuve-et-Labrador s'est jointe au Canada en 1949. Marine Atlantique S.C.C. est devenue une société d'État en 1986. Elle demeure une présence économique marquante dans la région et joue un rôle important pour le commerce et l'industrie touristique de Terre-Neuve-et-Labrador.

Pour réaliser son mandat, Marine Atlantique S.C.C. assure un lien par traversier à l'année longue entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port aux Basques (Terre-Neuve-et-Labrador). Elle exploite aussi un service d'appoint saisonnier entre Argentia (Terre-Neuve-et-Labrador) et North Sydney pendant les mois d'été. Elle possède et exploite quatre traversiers brise-glace de haute mer et trois gares maritimes.

Monnaie royale canadienne

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

James B. Love

Premier dirigeant

Ian E. Bennett, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur la Monnaie royale canadienne, L.R.C. 1985, c. R-9

Année d'incorporation

1969

Siège social

320, promenade Sussex
Ottawa ON K1A 0G8

Téléphone : 613-993-3500

Télécopieur : 613-990-4665

Site Web : <http://www.mint.ca>

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Frapper des pièces de monnaie en vue de réaliser des bénéfices et exercer des activités connexes.

Profil de la société

La Monnaie royale canadienne (la Monnaie) est chargée de frapper les pièces de monnaie de circulation pour le pays. Les activités de la société, qui a été constituée en 1908 à titre de département de la Monnaie du Royaume-Uni, ont été dévolues à la Couronne du Canada en 1931. La Monnaie royale canadienne a été un organisme ministériel jusqu'en 1969, année où elle a été constituée en société en vertu de la loi. En 1987, une structure de capital actions a été créée pour la Monnaie. En 1999, la loi a été modifiée de nouveau pour donner à la Monnaie la qualité de personne physique ainsi que les droits, les pouvoirs et les privilèges qui y sont associés.

À titre de société d'État commerciale, la Monnaie génère des recettes en vendant toute une gamme de produits de monnayage et de services spécialisés à l'échelle nationale et internationale.

La Monnaie possède deux établissements, l'un à Ottawa et l'autre à Winnipeg. L'établissement d'Ottawa comprend le siège social de la société, les raffineries d'or et d'argent ainsi que les installations de production de pièces numismatiques, de pièces de monnaie-lingots, de médailles et de médaillons. L'établissement de Winnipeg, qui comporte des installations de placage, produit toutes les pièces de circulation canadiennes (2 milliards de pièces en 2008) ainsi que des pièces de circulation pour certains pays étrangers (1,7 milliard de pièces en 2008).

Musée canadien de la nature

Patrimoine canadien

Titre d'usage

Musée canadien de la nature

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Président du conseil

Robert Kenneth Armstrong

Premier dirigeant

Joanne DiCosimo, présidente et première dirigeante

Loi constitutive

Loi sur les musées. L.C. 1990, c. 3, art. 10

Année d'incorporation

1990

Siège social

Édifice commémoratif Victoria
240, rue McLeod
CP 3443 SUCC D
Ottawa ON K1P 6P4

Téléphone : 613-566-4700

Numéro sans frais : 1-800-263-4433

Télécopieur : 613-364-4020

Site Web : <http://www.nature.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada, ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Profil de la société

Le Musée canadien de la nature est l'un des musées les plus anciens et les plus respectés du Canada. Le Musée a été constitué en société d'État par la *Loi sur les musées* de 1990. En tant que musée national d'histoire naturelle du Canada, le MCN joue un rôle clé dans la découverte et la description de nouvelles espèces de plantes, d'animaux, de minéraux et de fossiles, de même que dans la compréhension de leur relation avec des environnements sains et en cours de changement. Le Musée canadien de la nature apporte une contribution majeure à la recherche primaire dans l'Arctique, et il est responsable de réserver pour la prospérité le registre de l'histoire naturelle du Canada. L'Édifice du patrimoine naturel de Gatineau (Québec) est le principal entrepôt où sont conservés plus de 10 millions de spécimens. Le Musée mène ses services d'éducation publique de l'Édifice commémoratif Victoria, situé à Ottawa, Ontario.

Le Musée assume un rôle de service national qui fait appel à la participation à des partenariats et à des entreprises communes avec d'autres musées, des institutions des secteurs public et privé et d'autres institutions nationales. En agissant comme un catalyseur pour la création d'un réseau de 13 musées d'histoire naturelle et d'institutions couvrant chaque province et territoire du Canada - l'Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada - le Musée canadien de la nature a développé les possibilités de débat national, de coordination de la recherche scientifique, de développement concerté des collections et d'activités d'éducation du public à travers le pays. Le Musée canadien de la nature s'efforce ainsi d'être une source intéressante et fiable pour le développement d'une relation éclairée avec le monde naturel.

Musée canadien des civilisations

Patrimoine canadien

Titre d'usage

Musée canadien des civilisations

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Président du conseil

Fredrik S. Eaton

Premier dirigeant

Victor Rabinovitch, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur les musées, L.C. 1990, c. 3. art. 7

Année d'incorporation

1990

Siège social

100, rue Laurier
Gatineau QC K1A 0M8

Téléphone : 819-776-7116

Télécopieur : 819-776-7122

Site Web : <http://www.civilizations.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Accroître dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous à l'égard des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la prospérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada, ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des renseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

Profil de la Société

La Société du Musée canadien des civilisations a été constituée en société d'État en 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*. Elle a commencé ses opérations en 1856 avec la création du Musée de la Commission géologique du Canada. La responsabilité première de la Société consiste à gérer le musée national d'histoire humaine du Canada, le Musée canadien des civilisations, le musée national d'histoire militaire du Canada, le Musée canadien de la guerre, ainsi qu'un musée virtuel sur le Web, le Musée de la Nouvelle-France. Par ses activités, la Société est un centre d'excellence muséologique qui suscite une meilleure compréhension de l'identité, de l'histoire et de la culture canadiennes.

Musée canadien des droits de la personne

Patrimoine canadien

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Président du conseil

Arni Thornsteinson

Premier dirigeant

Vacant

Loi constitutive

Loi sur les musées, L.C. 1990, c. 3, art. 15

Année d'incorporation

2008

Siège social

269, rue Main
Winnipeg MB R3C 1B2

Téléphone : 204-289-2000

Numéro sans frais : 1-877-877-6037

Télécopieur : 204-289-2001

Site Web : <http://www.humanrightsmuseum.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue.

Profil de la société

La Société du Musée canadien des droits de la personne a été établie comme société d'État en 2008 en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur les musées*. Les principales responsabilités de la Société sont la création et la gestion du Musée canadien des droits de la personne. Ce musée, qui n'est pas encore construit, devrait être un symbole de l'engagement inconditionnel du Canada à reconnaître, promouvoir et célébrer les droits de la personne.

Musée des beaux-arts du Canada

Patrimoine canadien

Titre d'usage

Musée des beaux-arts du Canada

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Président du conseil

Michael J. Audain

Premier dirigeant

Marc Mayer, directeur et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur les musées, L.C. 1990, c. 3, art. 4

Année d'incorporation

1990

Siège social

380, promenade Sussex
CP 427 SUCC A
Ottawa ON K1N 9N4

Téléphone : 613-990-1985
Numéro sans frais : 1-800-319-2787
Télécopieur : 613-993-4385
Site Web : <http://www.gallery.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines, principalement axée sur le Canada, et amener les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Profil de la société

Le Musée des beaux-arts du Canada est l'un des établissements d'art les plus respectés au monde; il est renommé pour la qualité exceptionnelle de ses collections, pour son érudition et pour sa capacité hors pair d'attirer des visiteurs de tous âges, quelles que soient leurs connaissances artistiques. Créé en 1880, le Musée des beaux-arts du Canada compte parmi les plus anciennes institutions culturelles du pays. À la proclamation de la *Loi sur les musées*, en 1990, il est devenu une société d'État fédérale.

Musée national des sciences et de la technologie

Patrimoine canadien

Titre d'usage

Musée des sciences et de la technologie du Canada

Sigle

MSTC

Ministre de tutelle

Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Président du conseil

James Paul

Premier dirigeant

Denise Amyot, présidente et première dirigeante

Loi constitutive

Loi sur les musées, L.C. 1990, c. 3, art. 13

Année d'incorporation

1990

Siège social

2380, chemin Lancaster
CP 9724 SUCC T
Ottawa ON K1G 5A3

Téléphone : 613-991-3044

Numéro sans frais : 1-866-442-4416

Télécopieur : 613-990-3636

Site Web : <http://www.technomuses.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Profil de la société

Les origines du Musée national des sciences et de la technologie, qui opère maintenant sous son nom d'entreprise, soit la Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada (SMSTC), remontent au rapport de 1951 de la Commission Massey qui recommandait la création d'un musée national des sciences et de la technologie pour recueillir, préserver et interpréter le patrimoine technologique du Canada, de même que pour mener des recherches sur ce dernier. Par la suite, la SMSTC est devenue une société d'État en 1990.

Pour mener à bien son mandat, la Société est chargée de développer et de gérer une collection représentative d'objets et de documents scientifiques et techniques axée sur sept domaines principaux : l'aviation, les communications, la fabrication, les ressources naturelles, les ressources renouvelables, y compris l'agriculture, l'instrumentation scientifique et les transports. La Société gère trois musées : le Musée de l'agriculture du Canada, le Musée de l'aviation du Canada et le Musée des sciences et de la technologie du Canada. Chacun se livre à des travaux de conservation et met sur pied ses propres activités et stratégies de programmation en tenant compte de ses différents marchés et de sa clientèle.

Office de financement de l'assurance-emploi du Canada

Ressources humaines et Développement des compétences

Titre d'usage

S.O.

Siège social

Région de la capitale nationale

Sigle

S.O.

Fin de l'exercice

31 mars

Ministre de tutelle

Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Président du conseil

David A. Brown

Premier dirigeant

Vacant

Loi constitutive
Loi sur l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada, L.C. 2008, c. 28, art. 121
Année d'incorporation

2008

Statut
Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté
Mandat

Fixer le taux de cotisation en vertu de l'article 66 de la *Loi sur l'assurance-emploi*; maintenir sa réserve en conformité avec cet article; gérer les sommes qui lui sont versées en application de l'article 77.1 de cette loi; placer son actif financier en vue de s'acquitter de ses obligations financières.

Profil de la société

L'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada est une société d'État qui a pour responsabilité d'adopter un mécanisme amélioré d'établissement des taux de cotisation à l'assurance-emploi, grâce auquel les revenus et les dépenses liés à l'assurance-emploi s'équilibreront au fil du temps, et cela à partir de 2011. Il est aussi responsable de gérer un nouveau compte bancaire distinct des comptes de revenus généraux de l'État dans lequel tout l'excédent des revenus de l'assurance-emploi d'une année donnée sera retenu et investi jusqu'à ce qu'il soit utilisé, et ce, exclusivement aux fins de l'assurance-emploi.

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

Conseil du Trésor

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Président du Conseil du Trésor

Président du conseil

Paul Cantor

Premier dirigeant

Gordon J. Fyfe, président et chef de la direction

Loi constitutive

Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, L.C. 1999, c. 34

Année d'incorporation

1999

Siège social

440, avenue Laurier Ouest, bureau 200
Ottawa ON K1R 7X6

Téléphone : 613-782-3095

Télécopieur : 613-782-6864

Site Web : <http://www.investpsp.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateurs

Deloitte & Touche s.r.l.

Vérificateur général du Canada

Statut

Exempt de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (sauf les articles 132 à 147); non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Gérer, dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires des régimes en cause, les sommes transférées à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public en application d'articles de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada* et de placer l'actif en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu du financement et des principes et exigences des régimes ainsi que de l'aptitude de ceux-ci à s'acquitter de leurs obligations financières.

Profil de la société

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public est une société d'État établie en 1999 en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public*, et constituée pour investir le produit des contributions nettes reçues par le gouvernement du Canada depuis le 1^{er} avril 2000 pour les régimes de pensions des Forces canadiennes, de la fonction publique, de la Gendarmerie royale du Canada et, depuis le 1^{er} mars 2007, pour le régime de pension de la Force de réserve.

Les objectifs statutaires de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public sont de gérer les fonds qui lui sont confiés dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires des quatre régimes desquels elle reçoit les contributions et de maximiser les rendements sur placement sans s'exposer à des risques de perte indus. Pour réaliser son mandat, l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public investit dans des titres à revenu fixe et dans des actions canadiennes et étrangères, des placements immobiliers, des placements privés, des placements en infrastructures et d'autres placements admissibles gérés par des gestionnaires internes et externes.

Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Finances

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Finances

Président du conseil

Robert M. Astley

Premier dirigeant

David F. Denison, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, L.C. 1997, c. 40

Année d'incorporation

1998

Siège social

1, rue Queen Est, bureau 2600
Toronto ON M5C 2W5

Téléphone : 416-868-4075

Télécopieur : 416-868-1536

Site Web : <http://www.cppib.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Statut

Exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Aider le Régime de pensions du Canada à s'acquitter des obligations envers les cotisants et les bénéficiaires en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada*.

Profil de la société

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) a été constitué en décembre 1997 en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada*. L'OIRPC est un organisme de gestion de placements professionnel qui investit les fonds dont le Régime de pensions du Canada (RPC) n'a pas besoin pour verser les prestations de retraite courantes. Il a pour mission à long terme de contribuer à la solidité financière du RPC et de provisionner les prestations de retraite des 17 millions de cotisants et de bénéficiaires du RPC en investissant l'actif du RPC et en visant un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus.

Afin de diversifier le portefeuille du RPC, l'OIRPC investit dans des actions de sociétés cotées en bourse, des actions de sociétés fermées, des obligations indexées sur l'inflation, des biens immobiliers, des infrastructures et des titres à revenu fixe. Au 31 mars 2009, la caisse du RPC s'élevait à 105,5 milliards de dollars.

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Pêches et Océans

Titre d'usage

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Sigle

S. O.

Ministre de tutelle

Ministre des Pêches et des Océans

Président du conseil

Jim Bear

Premier dirigeant

John Wood, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce,
L.R.C. 1985, c. F-13

Année d'incorporation

1969

Siège social

1199, chemin Plessis
Winnipeg MB R2C 3L4

Téléphone : 204-983-6601

Télécopieur : 204-983-6497

Site Web : <http://www.freshwaterfish.com/enter.htm>

Fin de l'exercice

30 avril

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Acheter tout le poisson légalement pêché et mis en vente afin de créer un marché régulier, promouvoir les marchés internationaux et accroître le commerce du poisson ainsi que les revenus des pêcheurs.

Profil de la société

En 1969, le rapport de la Commission McIvor recommandait la création de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED) afin d'améliorer l'état de l'industrie de la pêche commerciale et d'accroître les revenus des pêcheurs du Canada central et de l'Ouest. L'OCPED a été créé le 12 février 1969, en tant que société d'État.

Pour mener à bien son mandat, l'OCPED fonctionne comme une coopérative de producteurs, dont les bénéficiaires sont les pêcheurs commerciaux du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nord-Ouest de l'Ontario. L'OCPED procède à l'achat et à la commercialisation des produits de la pêche commerciale pour l'exportation et le marché interprovincial, et il procure le meilleur rendement économique aux pêcheurs commerciaux qu'il sert, en fournissant divers produits et services à ses clients.

Parc Downsview Park Inc.

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, Ministre d'État (Transports)

Président du conseil

David Soknacki

Premier dirigeant

Tony Genco, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. 1985, c. C-44.

Année d'incorporation

1998

Siège social

1-35 Carl Hall Road
Toronto ON M3K 2B6

Téléphone : 416-952-2222

Télécopieur : 416-952-2225

Site Web : <http://www.downsviewpark.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée et tenue de faire rapport comme s'il s'agissait d'une société d'État mère, conformément au décret C.P. 2003-1304; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer et aménager, en mode d'autofinancement, le parc Downsview qui couvre une surface de 572 acres des terrains de l'ancienne base des Forces canadiennes à Toronto pour en faire des espaces verts urbains pour le plus grand plaisir des générations futures.

Profil de la société

La société Parc Downsview Park Inc. (PDP) a été constituée (sous le nom de CLC Downsview Inc.), le 17 juillet 1998, en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en tant que filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée. Le 23 mars 2000, le nom officiel de l'entreprise a changé de CLC Downsview Inc. à Parc Downsview Park Inc.

Pour réaliser son mandat, PDP a dressé un plan de développement urbain intégré, un plan d'affaires pour une période de 25 ans et a rédigé des lignes directrices pour un développement communautaire durable. PDP réalise ces plans de différentes façons, par exemple, en plantant des arbres, créant ainsi une nouvelle zone forestière du parc, et en organisant, avec des tiers, un ensemble d'événements saisonniers et de programmes communautaires, de même qu'en commençant à développer les terrains en association avec le secteur privé, ainsi qu'avec les activités de location et de ventes appropriées pour obtenir les résultats escomptés.

PDP a élargi les initiatives qui génèrent des revenus, surtout les événements spéciaux. PDP offre des tenances écologiques, la location d'équipement pour des événements et des tenances avec service complet à ceux voulant utiliser le site. PDP continue de collaborer étroitement avec des partenaires nationaux, régionaux et locaux pour élaborer un parc urbain unique à l'intérieur d'une collectivité durable qui ne sera pas un fardeau au contribuable canadien.

PPP Canada Inc.**Finances**

Titre d'usage

PPP Canada

Sigle

P3C

Ministre de tutelle

Ministre des Finances

Président du conseil

Greg Melchin

Premier dirigeant

John McBride, premier dirigeant

Loi constitutive

Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. 1985,
c. C-44

Année d'incorporation

2008

Siège social100, rue Queen, Suite 630
Ottawa ON K1P 1J9Téléphone : 613-947-9480
Télécopieur : 613-947-2289
Site Web : S.O.**Fin de l'exercice**

31 mars

VérificateursVérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.**Statut**

En vertu du paragraphe 86(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, Son Excellence la Gouverneure générale en conseil rend applicables à PPP Canada Inc. toutes les dispositions de la partie X de cette loi, sauf l'article 90, qui ne s'appliquent qu'aux sociétés d'État mères.

Mandat

Le mandat de PPP Canada est de développer le marché canadien en vue du partenariat public-privé pour la réalisation d'infrastructures d'intérêt public.

Profil de la société

PPP Canada Inc. est une filiale de la Corporation de développement des investissements du Canada. La nouvelle société d'État a été désignée société d'État mère aux fins de la quasi-totalité de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

PPP Canada Inc. gèrera et investira le Fonds pour les PPP, un programme d'infrastructure unique en son genre destiné à soutenir les projets novateurs de PPP. La société supervisera l'évaluation des options de PPP pour les grands projets qui demandent du financement auprès d'initiatives fédérales d'infrastructure.

Ridley Terminals Inc.

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Stuart Douglas Boland Smith

Premier dirigeant

George W. Dorsey, président et directeur de l'exploitation

Loi constitutive

Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. 1985, c. C-14

Année d'incorporation

1981

Siège social

CP 8000
Prince Rupert BC V8J 4H3

Téléphone : 250-624-9511
Télécopieur : 250-624-4990
Site Web : <http://www.rti.ca>

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Incorporation

1981, *Loi canadienne sur les sociétés par actions* : devenue filiale en propriété exclusive de la Société canadienne des ports en 1991; Ridley Terminals Inc. est devenue société d'État mère le 1^{er} novembre 2000, en vertu de l'article 177 de la *Loi maritime du Canada* (L.R.C. 1998, ch 10)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

À titre de terminal maritime, fournir des services soutenus de qualité et de rendement élevé en matière de déchargement de wagons, d'entreposage de produits et de chargement.

Profil de la société

La Ridley Terminals Inc. (RTI) a été créée en 1981 pour fournir un terminal maritime qui appuie le développement des mines de charbon dans le nord-est de la Colombie-Britannique. RTI possède et exploite un terminal maritime dans l'île Ridley à Prince Rupert (Colombie-Britannique). Ses infrastructures et son matériel de déchargement de trains et de chargement de navires sont situés sur des terrains loués de l'Administration portuaire de Prince Rupert.

Pour réaliser son mandat, RTI poursuit ses efforts pour attirer des volumes supplémentaires de charbon en provenance du nord de l'Alberta et du nord-est de la Colombie-Britannique, en utilisant un marketing dynamique et concret des capacités et des avantages du terminal. RTI contribue grandement à la signature d'ententes pour d'autres installations et produits, tels que le soufre et les boulettes de bois visant à diversifier les produits manutentionnés au terminal. La RTI fonctionne sept jours par semaine, 24 heures par jour et elle est certifiée en vertu des normes ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Ressources humaines et Développement des compétences

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences

Président du conseil

Dino Chiesa

Premier dirigeant

Karen Kinsley, présidente et première dirigeante

Loi constitutive

Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, L.R.C. 1985, c. C-7

Année d'incorporation

1946

Siège social

700, chemin Montréal
Ottawa ON K1A 0P7

Téléphone : 613-748-2000

Télécopieur : 613-748-2098

Site Web : <http://www.cmhc-schl.gc.ca>

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté, sauf en ce qui concerne l'article 13 de sa loi constitutive

Mandat

Promouvoir la construction, la réparation et la modernisation des habitations, l'amélioration des conditions de vie et de logement, le caractère abordable et la diversité du choix des logements, la disponibilité de financement à faible taux d'intérêt pour le logement et le bien-être national du secteur de l'habitation.

Profil de la société

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a été créée en 1946 en vertu de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*, initialement pour loger les combattants revenant des zones de guerre et pour gérer les programmes nationaux de logement.

Actuellement, la SCHL fournit des produits et des services aux Canadiens et appuie les objectifs de la politique fédérale grâce à quatre secteurs d'activité en matière de logement : le financement de l'habitation, l'aide aux logements, la recherche et la diffusion de l'information ainsi que la promotion des exportations dans le domaine de l'habitation.

La SCHL a pour mission d'assurer aux Canadiens la disponibilité, l'accessibilité et une bonne variété de financement à l'habitation; d'améliorer la qualité de l'habitation et d'appuyer le marché immobilier en offrant des renseignements et des conseils pratiques sur l'industrie immobilière; de participer à des initiatives d'aide au logement; d'appuyer et de promouvoir des exportations d'expertise et de produits canadiens.

Société canadienne des postes

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Marc Courtois

Premier dirigeant

Moya Greene, présidente et première dirigeante

Loi constitutive

Loi sur la Société canadienne des postes, L.R.C. 1985, c. C-10

Année d'incorporation

1981

Statut

Partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Exploiter un service postal qui soit financièrement autonome et dont les normes de service répondent aux besoins des Canadiens.

Profil de la société

La Société canadienne des postes (SCP) a été créée pour offrir des communications abordables et des solutions en services postaux d'un océan à l'autre. La SCP a été établie en tant que société d'État en 1981, en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*.

Pour mener à bien son mandat, la SCP offre maintenant des solutions novatrices en matière de livraison physique et électronique, par exemple Postel. La SCP adapte ses produits dans le secteur des colis commerciaux pour répondre aux demandes de sa clientèle et appuie la croissance de la poste directe et du marketing. Pour évaluer la satisfaction de ses clients, la SCP utilise à la fois un outil de gestion accordant de la valeur aux clients et des sondages téléphoniques pour recueillir des commentaires.

Depuis 158 ans, Postes Canada est un des piliers de l'économie canadienne qui crée des liens entre les Canadiens, leurs collectivités et leurs entreprises. Société d'État autonome sur le plan financier, Postes Canada continue de jouer ce rôle essentiel. Pour mieux soutenir la concurrence, Postes Canada exerce ses activités au sein du Groupe Postes Canada. Sous l'égide de la Société canadienne des postes, le Groupe et ses 72 000 employés offrent une gamme complète de services de livraison, de logistique et d'exécution de commandes aux clients. Le secteur Postes Canada renvoie au service de base de la Société, à l'exclusion de ses autres intérêts.

Postes Canada a le privilège exclusif de recueillir et de transmettre des lettres d'au plus 500 grammes, puis de les livrer aux destinataires au Canada. Plus de la moitié des produits d'exploitation du Groupe proviennent d'activités exercées dans un contexte entièrement concurrentiel, y compris le secteur Colis de Postes Canada. Chaque jour ouvrable, le secteur Postes Canada livre quelque 45 millions d'articles de courrier à près de 15 millions d'adresses résidentielles et commerciales. Quelque 200 000 adresses s'ajoutent chaque année à ce réseau. Il existe plus de 23 000 itinéraires de livraison au Canada. Postes Canada exploite le plus grand réseau de vente au détail au pays, avec 6 000 bureaux de poste.

Société d'assurance-dépôts du Canada

Finances

Titre d'usage

Société d'assurance-dépôts du Canada

Sigle

SADC

Ministre de tutelle

Ministre des Finances

Président du conseil

Bryan P. Davies

Premier dirigeant

Guy L. Saint-Pierre, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada (L.R.C. 1985, c. C 3); (L.R.C. 1985, c. 18 [2^e Supp.]); (L.R.C. 1985, c. 18 [3^e Supp.]); (L.C. 1991, c. 45); (L.C. 1992, c. 1, 26 et 27); (L.C. 1993, c. 34); (L.C. 1996, c. 6); (L.C. 1997, c. 15); (L.C. 1999, c. 28 et 31); (L.C. 2001, c. 9); (L.C. 2002, c. 8); (L.C. 2003, c. 22); (L.C. 2005, c. 30); (L.C. 2007, c. 6); (L.C. 2007, c. 29); (L.C. 2009, c. 2)

Année d'incorporation

1967

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Fournir une assurance contre les risques de perte totale ou partielle de dépôts, encourager la stabilité du système financier au Canada et poursuivre ces visées à l'avantage des personnes qui détiennent des dépôts auprès d'institutions membres et cela de manière à minimiser les possibilités de perte pour elle-même.

Profil de la société

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) a été créée en 1967 afin d'assurer les dépôts détenus par des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de prêts qui acceptent des dépôts de détail, ainsi que des associations soumises à la *Loi sur les associations coopératives de crédit* qui acceptent des dépôts de détail, en cas de faillite d'une institution membre.

Pour réaliser son mandat, la SADC entreprend toute une gamme d'activités visant à mieux faire comprendre l'assurance-dépôts, évalue et gère de près les risques liés à l'assurance des dépôts en collaboration avec les organismes de réglementation, et gère les relations avec les agences fédérales et provinciales et les gouvernements fédéral et provinciaux, les institutions membres et leurs associations et les autres intervenants. La SADC se tient au courant des questions d'ordre économique et stratégique et entreprend des activités pour réduire au minimum le coût de l'assurance-dépôts.

Les principales fonctions de la SADC concernent l'assurance et la gestion des risques, la capacité d'intervention en cas de faillite d'une institution membre, l'administration des primes, la gestion des réclamations et des recouvrements, ainsi que les communications et la sensibilisation des déposants.

Siège social

50, rue O'Connor, 17^e étage
CP 2340 SUCC D
Ottawa ON K1P 5W5

Téléphone : 613-996-2081

Numéro sans frais : 1-800-461-2342

Télécopieur : 613-996-6095

Site Web : <http://www.cdic.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie

Environnement Canada

Titre d'usage

À déterminer

Sigle

À déterminer

Ministre de tutelle

Ministre de l'environnement

Président du conseil

À déterminer

Président et premier dirigeant

À déterminer

Incorporation

Loi relative aux répercussions du projet gazier Mackenzie,
L.C. 2006, c. 4, art. 208

Siège social

Yellowknife

Téléphone : À déterminer

Télécopieur : À déterminer

Courriel : À déterminer

Site Web : À déterminer

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

À déterminer

StatutPartie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.**Mandat**

Distribuer 500 millions de dollars aux organisations régionales pour des travaux qui atténuent les répercussions socioéconomiques, actuelles ou anticipées, du projet gazier Mackenzie sur les collectivités des Territoires du Nord-Ouest.

Société d'expansion du Cap-Breton

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Titre d'usage

Société d'expansion du Cap-Breton

Sigle

SECB

Ministre de tutelle

Ministre de la Défense nationale et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique

Président du conseil

Monique Collette

Premier dirigeant

John K. Lynn, premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, étant la partie II de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C. 1985, c. 41 (4^e supp.)

Année d'incorporation

1988

Siège social

70, rue Crescent
CP 1750
Sydney NS B1S 2Z7

Téléphone : 902-564-3600

Télécopieur : 902-564-3825

Site Web : <http://www.ecbc-secb.gc.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Encourager et aider, de concert éventuellement avec le gouvernement du Canada ou de la Nouvelle-Écosse, leurs organismes ou toute autre personne publique ou privée, le financement et le développement de l'industrie de l'île du Cap-Breton en vue de créer des emplois en dehors du secteur de l'industrie houillère et de diversifier l'économie de l'île.

Profil de la société

Pour compenser les répercussions économiques de la fermeture d'industries dans les secteurs du charbon et de l'acier, et la fermeture de la pêche du poisson de fond à l'île du Cap-Breton, le gouvernement du Canada a établi la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) en 1988. Plus particulièrement, la SECB a été créée pour favoriser la transition de l'économie de l'île du Cap-Breton vers de nouvelles industries.

En août 2000, une filiale a été intégrée pour appuyer la section du financement du mandat de la SECB. Cette filiale, la Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton (CFICB) a été dissoute le 1^{er} avril 2008, et toutes les activités résiduelles ont été assumées par la SECB.

Pour réaliser son mandat, la SECB agit à titre de principal intervenant dans la création d'un environnement commercial qui favorise la création d'emplois durables et la croissance économique sur l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, en Nouvelle-Écosse, et fait la promotion de ces objectifs en collaboration avec les secteurs public et privé. La SECB exécute également des programmes de développement économique pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Société de développement du Cap-Breton

Ressources naturelles

Titre d'usage

Société de développement du Cap-Breton

Sigle

SDCB

Ministre de tutelle

Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil

Gordon M. MacInnis

Premier dirigeant

Ross McCurdy, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi sur la Société de développement du Cap-Breton,
L.R.C. 1985, c. C-25

Année d'incorporation

1967

Siège social70, rue Crescent
Sydney NS B1S 2Z7Téléphone : 902-563-0050
Télécopieur : 902-563-0054
Site Web : S.O.**Fin de l'exercice**

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

StatutPartie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté**Mandat**

Administrer et financer la fermeture des opérations houillères et des programmes connexes de réduction de la main-d'œuvre.

Profil de la société

La Société de développement du Cap-Breton (SDCB) a été constituée en 1967, par une loi du Parlement, pour assumer le contrôle d'une mine de charbon en sérieuse difficulté. La SDCB, qui est située dans l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, a fermé sa seule mine de charbon en exploitation à l'automne 2001. Depuis, elle a vendu des installations de surface de la mine, notamment le quai, la voie ferrée et divers biens connexes dans le but de mettre fin à ses activités.

Les activités résiduelles de la SDCB concernent les obligations considérables qu'elle doit respecter à l'égard de ses anciens employés et de la remise en état des terrains et l'aliénation de tous les biens restants.

Société des ponts fédéraux Limitée, La Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Raymond Brunet, par interim

Premier dirigeant

Micheline Dubé, première dirigeante

Loi constitutive*Loi canadienne sur les sociétés par actions*, L.R.C. 1985, c. C-44**Année d'incorporation**

1998

Siège social55, rue Metcalfe, bureau 1210
Ottawa ON K1P 6L5

Téléphone : 613-993-6880

Télécopieur : 613-993-6945

Site Web : <http://www.federalbridge.ca>**Fin de l'exercice**

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

StatutPartie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.**Mandat**

Fournir aux usagers des infrastructures sûres et efficaces à l'emplacement de ses deux filiales en propriété exclusive, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et la Corporation du Pont international de la voie maritime, Ltée, ainsi qu'aux installations canadiennes du pont des Mille-Îles.

Profil de la société

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) a été incorporée en 1998 pour assumer les responsabilités de gestion non liées à la navigation de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

La SPFL est également responsable des Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, de La Corporation du Pont international de la voie maritime, Ltée, ainsi que des activités canadiennes du pont international des Mille-Îles et du pont international de Sault Ste. Marie. La SPFL et sa filiale, St. Mary's River Bridge Company, ainsi que sa coentreprise, la Corporation du Pont international de la voie maritime, Ltée, financent leurs activités à même leurs revenus d'exploitation, alors que la filiale, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, dépend du gouvernement du Canada pour son financement.

Société du Centre national des Arts

Patrimoine canadien

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Président du conseil

Julia E. Foster

Premier dirigeant

Peter A. Herrndorf, président et chef de la direction

Loi constitutive

Loi sur le Centre national des Arts, L.R.C. 1985, c. N-3

Année d'incorporation

1966

Siège social

53, rue Elgin
CP 1534 SUCC B
Ottawa ON K1P 5W1

Téléphone : 613-947-7000

Télécopieur : 613-996-9578

Site Web : <http://www.nac-cna.ca>

Fin de l'exercice

31 août

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

En vertu du paragraphe 85. (1) de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les sections I à IV de la loi, sauf les articles 131 à 148 de la section III, ne s'appliquent pas à la Société. La Société est réputée, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur le Centre national des Arts*, être un organisme de bienfaisance enregistré dans le sens conféré par cette expression dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est non-mandatitaire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter et administrer le Centre, développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et aider le Conseil des Arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

Profil de la société

Conçu comme le plus important projet du gouvernement fédéral dans le cadre des célébrations du centenaire du pays, la Société du Centre national des Arts a été créée en 1966, en vertu d'une loi du Parlement. Le Centre a officiellement ouvert ses portes le 2 juin 1969 et a reçu le mandat en tant que vitrine nationale des arts de la scène.

Pour s'acquitter de son mandat, le Centre national des Arts organise et parraine des activités dans le domaine des arts d'interprétation avec d'autres organismes de partout au pays. Il est l'hôte de plusieurs festivals et atteint des auditoriums tant au Canada qu'ailleurs dans le monde par la voie des médias et de ses tournées. Le Centre national des Arts présente de la musique classique, de la danse, du théâtre français, du théâtre anglais, des variétés et une programmation régionale. De plus, il est le siège de l'Orchestre du Centre national des Arts.

La Société tire environ la moitié de ses revenus des ventes de guichets, de donations, des services de traiteur et de restauration, de stationnement et de la location de salles de son site au bord du canal Rideau à Ottawa.

Société du Vieux-Port de Montréal inc.

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

Société du Vieux-Port de Montréal inc.

Sigle

SVPM

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

L'honorable Gerry Weiner C.P.

Premier dirigeant

Claude Benoit, présidente et première dirigeante

Loi constitutive

Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. 1985, c. C-44

Année d'incorporation

1981

Siège social

333, rue de la Commune ouest
Montréal QC H2Y 2E2

Téléphone : 514-283-5256

Télécopieur : 514-283-8423

Site Web : <http://www.oldportofmontreal.com>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée; conformément au décret C.P. 1987-86, la Société doit faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Développer et promouvoir le site du Vieux-Port de Montréal et gérer et entretenir les biens immobiliers de l'État à cet emplacement devant servir à des activités récréotouristiques et culturelles à l'intention de la population en général.

Profil de la société

La Société du Vieux-Port de Montréal inc. (SVPM) a été incorporée le 26 novembre 1981 à titre de filiale à cent pour cent de la Société immobilière du Canada limitée.

Pour réaliser son mandat, la SVPM gère et aménage un parc urbain à caractère riverain à vocation récréotouristique et culturelle dans la ville de Montréal, selon deux unités d'affaires distinctes : les Quais du Vieux-Port et le Centre des sciences de Montréal (CSM).

Les Quais du Vieux-Port assurent la diffusion des arts et de la diversité canadienne, la mise en valeur de l'histoire maritime et portuaire du site, la pratique d'activités récréotouristiques, les services aux visiteurs et l'offre d'activités et de services à caractère commercial, dont des stationnements.

Le CSM assure la diffusion des sciences et de la technologie par l'intermédiaire d'expositions interactives permanentes et temporaires, du cinéma IMAXMD Telus, du ciné-jeu Immersion ainsi que de programmes d'actions culturelles et éducatives. De plus, le CSM fait la promotion du savoir-faire des entreprises canadiennes.

Société immobilière du Canada limitée

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Marc Rochon

Premier dirigeant

Mark Laroche, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. 1985, c. C-44.

Année d'incorporation

1956

Siège social

1, avenue University, bureau 1200
Toronto ON M5J 2P1

Téléphone : 416-952-6100
Numéro sans-frais : 1-888-252-5263
Télécopieur : 416-952-6200
Site Web : <http://www.clc.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Optimiser, par l'entremise de sa filiale de la Société immobilière du Canada, la valeur des propriétés stratégiques dont le gouvernement du Canada n'a plus besoin pour ses programmes.

Profil de la société

La Société immobilière du Canada limitée (SICL) a été établie en 1956 et compte trois filiales en propriété exclusive : Société immobilière du Canada limitée (SIC), société non-mandataire, qui gère des opérations immobilières; Parc Downsview Park Inc. qui gère et aménage l'ancienne base des Forces canadiennes de Toronto pour en faire un espace vert urbain à vocation récréative; et la Société du Vieux-Port de Montréal inc. qui gère et aménage le Vieux-Port de Montréal à des fins d'activités culturelles, récréatives et touristiques. Ces deux sociétés mandataires de Sa Majesté sont régies à titre de société d'État mère.

Pour réaliser son mandat, SICL achète des biens stratégiques excédentaires du gouvernement qui possèdent un potentiel de développement important, qui exigent une planification, un changement de zonage, une prestation de services ou un assainissement de l'environnement novateurs ou qui présentent d'autres vulnérabilités à l'échelle de différents ordres de gouvernement. Ensuite, la SICL effectue ces activités et vend ou se départit de ces propriétés de façon à obtenir un bénéfice. La SIC est présentement active dans 19 municipalités à travers le Canada.

L'actif immobilier de la SIC se divise en trois grandes catégories, à savoir les biens immobiliers offerts en location, les biens immobiliers en voie de développement et les terrains destinés à l'aménagement ou à la vente. La principale propriété qu'elle possède et gère est l'une des attractions touristiques nationales les plus connues au Canada, soit la Tour CN à Toronto.

Société Radio-Canada

Patrimoine canadien

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Président du conseil

Timothy W. Casgrain

Premier dirigeant

Hubert T. Lacroix, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi canadienne sur la radiodiffusion, L.R.C. 1991, c. 11

Année d'incorporation

1936

Siège social

181, rue Queen
CP 3220 SUCC C
Ottawa ON K1P 1K9

Téléphone : 613-288-6000
Numéro sans frais : 1-866-306-4636
Télécopieur : S.O.
Site Web : <http://www.cbc.radio-canada.ca>

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (sauf les articles 131 à 148); mandataire de Sa Majesté

Mandat

Renseigner, éclairer et divertir; contribuer au développement et au partage d'une conscience et d'une identité nationales; traduire la diversité régionale et culturelle du Canada et contribuer au développement de la culture et du talent au Canada.

Profil de la société

Pour mener à bien son mandat, la Société Radio-Canada (SRC) produit, acquiert et distribue une programmation canadienne en français, en anglais et en huit langues autochtones, et elle offre également un choix d'émissions provenant de tous les pays du monde.

Depuis le 31 mars 2005, les émissions de la SRC sont distribuées au moyen de satellites alliés à un réseau d'ondes hertziennes et de lignes terrestres qui alimentent 105 stations de base, 1 238 réémetteurs de la SRC, 46 stations privées affiliées et 224 réémetteurs de stations affiliées ou communautaires.

Téléfilm Canada

Patrimoine canadien

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Président du conseil

Michel Roy

Premier dirigeant

S. Wayne Clarkson, directeur général

Loi constitutive
Loi sur Téléfilm Canada, L.R.C. 1985, c. C-16
Année d'incorporation

1967

Siège social
360, rue Saint Jacques, bureau 600
Montréal QC H2Y 1P5Téléphone : 514-283-6363
Numéro sans frais : 1-800-567-0890
Télécopieur : 514-283-8212
Site Web : <http://www.telefilm.gc.ca>
Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut
Exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (sauf les articles 90 à 93, 94(2), 95, 99, 100, 102, 105(2), 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01); mandataire de Sa Majesté
Mandat

Favoriser et encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada.

Profil de la société
Selon les dispositions de l'article 10 de la *Loi sur Téléfilm Canada*, le mandat de la Société est de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada et d'agir dans le cadre d'accords conclus avec le ministère du Patrimoine canadien pour la prestation de services ou l'exécution de programmes concernant les industries audiovisuelles ou de l'enregistrement sonore.

En tant qu'instrument de politique du gouvernement fédéral, Téléfilm Canada apporte un soutien aux industries audiovisuelles du Canada visant la création d'œuvres et de produits culturels qui reflètent la diversité canadienne, pour les auditoires canadiens. Grâce à divers programmes, Téléfilm Canada dessert trois secteurs de l'industrie canadienne : le cinéma, la télévision et les nouveaux médias.

Téléfilm Canada est une société d'État qui relève du Parlement canadien par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Téléfilm Canada offre ses services aux industries audiovisuelles canadiennes par l'intermédiaire de ses quatre bureaux régionaux situés à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax.

VIA Rail Canada Inc.

Transports, Infrastructure et Collectivités

Titre d'usage

S.O.

Sigle

S.O.

Ministre de tutelle

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Donald A. Wright

Premier dirigeant

Paul Côté, président et premier dirigeant

Loi constitutive

Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. 1985, c. C-44

Année d'incorporation

1977

Siège social

3, Place Ville-Marie, bureau 500
Montréal QC H3B 2C9

Téléphone : 514-871-6000

Télécopieur : 514-871-6619

Site Web : <http://www.viarail.ca>

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Gérer et fournir un service de transport ferroviaire pour passagers sûr et efficace.

Profil de la société

VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) a été établie en tant que société d'État en 1977 pour offrir aux Canadiens des services de trains de voyageurs, et cela tout au long de l'année, tant aux grandes villes qu'aux petites collectivités, y compris celles dont le train demeure le seul moyen de transport disponible. VIA Rail exploite un réseau qui comprend 12 500 kilomètres de voie ferrée sur lesquels circulent plus de 503 trains par semaine, qui desservent plus de 450 collectivités au pays.

Pour réaliser son mandat, VIA Rail a mis en place un Système de gestion de la sécurité et des mesures de sûreté, nouvelles ou améliorées. VIA Rail poursuit des discussions avec les partenaires propriétaires de l'infrastructure pour déterminer les possibilités d'améliorer sa ponctualité. VIA Rail possède de nombreux partenariats stratégiques afin d'améliorer les services de transport combiné pour ses clients. De plus, VIA Rail pratique ses activités d'une manière respectueuse de l'environnement conformément à son Système de gestion de l'environnement et aux normes ISO 14000:2004.

Chapitre 3

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts

3.1 Introduction

Le gouvernement fédéral détient des intérêts ou participe à la direction dans nombre d'institutions. Le présent chapitre fournit des détails au sujet de ces autres sociétés, tel que la situation se présentait au 31 juillet 2009. Les profils des autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts sont affichés sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.²⁹

Enterprises mixtes

Les entreprises mixtes sont des sociétés dont le gouvernement du Canada détient une partie des actions, le reste appartenant à des intervenants du secteur privé. Un ministre représente le gouvernement en tant qu'actionnaire et exécute les droits et les responsabilités s'y rapportant.

Entreprises en coparticipation

Les entreprises en coparticipation sont des personnes morales dont le gouvernement du Canada détient une partie des actions, le reste appartenant à un autre ordre de gouvernement. Un ministre représente le gouvernement fédéral en tant qu'actionnaire et exécute les droits et les responsabilités s'y rapportant.

Organisations internationales

Les organisations internationales sont des personnes morales créées en vertu d'accords internationaux dont le Canada détient des actions ou à l'égard desquelles il est habilité à nommer ou à élire un certain nombre de membres à un groupe de direction. Un ministre représente le gouvernement dans l'exécution des droits et des responsabilités accordés au Canada par ces accords.

Sociétés à régie partagée

Les sociétés à régie partagée sont des personnes morales sans capital actions à l'égard desquelles le gouvernement a le droit, directement ou par l'intermédiaire d'une société d'État, de nommer un ou plusieurs membres à un groupe de direction.

29. <http://www.tbs-sct.gc.ca/reports-rapports/cc-se/index-fra.asp>

Sociétés visées par les dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Les sociétés visées par les dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* appartiennent en partie au gouvernement du Canada après leur réception par un syndic de faillite.

Nombre actuel d'autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts

Autres sociétés dans lesquelles le gouvernement du Canada détient des intérêts	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Enterprises mixtes	–	–
Enterprises en coparticipation	2	2
Organisations internationales	16	16
Sociétés à gouvernance partagée	99	125
Sociétés visées par les dispositions de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	50	49 ³⁰

3.2 Modifications aux autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts

Pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2009

Organisations internationales

Commission de la frontière internationale

Supprimée

Sociétés à régie partagée

Agri-Adapt Council Inc.

Supprimée

Agriculture and Food Council of Alberta

Supprimée

Agriculture Council of Saskatchewan Inc.

Supprimée

Agri-Futures Nova Scotia

Supprimée

Association pour l'exportation du livre canadien

Supprimée

Centre de développement du porc du Québec inc.

Supprimée

Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick

Supprimée

Comité des célébrations du Canada au Manitoba

Supprimée

Comité des célébrations du Canada à Terre-Neuve-et-Labrador

Supprimée

Comité des célébrations du Canada au Québec

Supprimée

Comité des célébrations du Canada à l'Île-du-Prince-Édouard

Supprimée

30. Par erreur, on a indiqué l'an dernier le chiffre 47.

Sociétés à régie partagée

Comité des célébrations du Canada en Alberta	Supprimée
Comité des célébrations du Canada en Saskatchewan	Supprimée
Conseil agricole du Nouveau-Brunswick inc.	Supprimée
Conseil de l'adaptation agricole	Supprimée
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec	Supprimée
Fiducie du Chantier de l'économie sociale	Supprimée
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Supprimée
Fonds de développement de la transformation alimentaire	Supprimée
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire	Supprimée
Investment Agriculture Foundation of British Columbia	Supprimée
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.	Supprimée
Montréal International	Supprimée
Nunavut Harvesters Association	Supprimée
Prince Edward Island Adapt Council	Supprimée
Réseau de centres d'excellence PrioNet Canada	Ajoutée
Territorial Farmers Association	Supprimée
TV5 Québec Canada	Ajoutée
Western Grains Research Foundation	Supprimée
Yukon Agricultural Association	Supprimée

Sociétés à régie partagée – Changements de nom

Aboriginal Workforce Development NB Inc.

- auparavant connu sous le nom d'ASEP-NB Inc.

Fonds des médias du Canada

- auparavant connu sous le nom du Fonds canadien de télévision

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Deep Creek Oil & Gas Inc.

Changements de portefeuille

Aboriginal Workforce Development NB Inc. – Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences

- auparavant sous le Ministère des Ressources naturelles

Waterfront Toronto – Ministère des Finances

- auparavant sous le ministère de l'Environnement

3.3 Liste des autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts par type et par portefeuille

Enterprises en coparticipation

Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

North Portage Development Corporation (exploité sous le nom The Forks North Portage Partnership)

Ministère des Ressources naturelles

Lower Churchill Development Corporation Limited

Organisations internationales

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Banque africaine de développement

Banque asiatique de développement

Banque de développement des Caraïbes

Banque interaméricaine de développement

Commission mixte internationale

Ministère de l'Environnement

Commission internationale du lac Memphrémagog

Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif public mixte

Conseil international de contrôle du lac des Bois

Ministère des Finances

Agence multilatérale de garantie des investissements

Association internationale de développement

Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Banque internationale pour la reconstruction et le développement

Fonds monétaire international

Société financière internationale

Ministère du Patrimoine canadien

Agence mondiale antidopage

Sociétés à régie partagée

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique

Commission du parc international Roosevelt de Campobello

Fondation Asie Pacifique du Canada

Ministère des Affaires indiennes et du Nord

Commission de la fiscalité des Premières nations

Conseil de gestion financière des Premières nations

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Commission canadienne du blé
Institut international du Canada pour le grain
Réseau de centres d'excellence PrioNet Canada
Société canadienne d'enregistrement des animaux

Ministère des Anciens Combattants

Fonds du Souvenir

Bureau du Conseil privé

Institut Vanier de la famille, L'
Nature Trust of British Columbia, The

Ministère de l'Environnement

Commission de contrôle du lac des Bois
Consortium Ouranos
Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère
Habitat faunique du Canada
Porcupine Caribou Management Board

Ministère des Finances

Waterfront Toronto

Ministère de l'Industrie

Corporation du Secrétariat du commerce intérieur
Fondation canadienne pour l'innovation
Fondation Pierre-Elliott-Trudeau, La

Ministère du Patrimoine canadien

Association canadienne des entraîneurs
Association de développement olympique de Calgary
Centre canadien multisport – Manitoba
Centre canadien multisport – Ontario
Centre de règlement des différends sportifs du Canada
Centre national multisport – Montréal
Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver
Conseil des jeux du Canada
Fonds des médias du Canada (auparavant connu sous le nom Fonds canadien de télévision)
Fonds du legs des Jeux du Commonwealth
Prix humanitaire Terry Fox inc.
Société d'accueil des Jeux du Canada de 2011 de Halifax
Société d'accueil des Jeux du Canada de 2009 de l'Île-du-Prince-Édouard inc.
TV5 Québec – Canada

Ministère des Pêches et des Océans

Société de caisse de retraite des Commissions internationales des pêches

Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences

Aboriginal Workforce Development NB Inc. (auparavant connu sous le nom ASEP-NB Inc. sous le ministère des Ressources naturelles)

Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Ministère des Ressources naturelles

Association des arpenteurs des terres du Canada

Canadian Energy Research Institute

Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable

FPInnovations

Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers

Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers

Petroleum Technology Research Centre Inc.

Société du complexe forestier des Maritimes

Ministère de la Santé

Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

Commission de la santé mentale du Canada

Conseil canadien de la santé

Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé

Inforoute Santé du Canada Inc.

Institut canadien d'information sur la santé

Institut canadien pour la sécurité des patients

Partenariat canadien contre le cancer

Ministère des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Administration de l'aéroport international de Vancouver

Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa

Administration du pont du port de Saint John

Administration portuaire de Belledune

Administration portuaire de Halifax

Administration portuaire de Hamilton

Administration portuaire de Montréal

Administration portuaire de Nanaimo

Administration portuaire de Port Alberni

Administration portuaire de Prince Rupert

Administration portuaire de Québec

Administration portuaire de Saint John

Administration portuaire de Sept-Îles

Administration portuaire de St. John's

Administration portuaire de Thunder Bay

Administration portuaire de Toronto

Administration portuaire de Trois-Rivière

Administration portuaire de Vancouver Fraser
Administration portuaire de Windsor
Administration portuaire du Saguenay
Aéroport de Québec Inc.
Aéroports de Montréal
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority
Calgary Airport Authority
Charlottetown Airport Authority Inc.
Commission portuaire d'Oshawa
La Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent
Edmonton Regional Airports Authority
Gander International Airport Authority Inc.
Greater Fredericton Airport Authority Inc.
Greater London International Airport Authority
Greater Moncton International Airport Authority Inc.
Greater Toronto Airports Authority
Halifax International Airport Authority
NAV CANADA
Prince George Airport Authority Inc.
Regina Airport Authority Inc.
Saint John Airport Inc.
Saskatoon Airport Authority
St. John's International Airport Authority
Thunder Bay International Airports Authority Inc.
Victoria Airport Authority
Winnipeg Airports Authority Inc.
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Milit-Air Inc.

3.4 Avoirs détenus en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Tel que prévu à l'article 147 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (LFI), chaque fois qu'un syndic de faillite effectue un paiement à un créancier à la suite d'une réclamation contre une société du secteur privé en faillite, le surintendant des faillites perçoit un prélèvement.

Le syndic de faillite est une personne nommée par le tribunal des faillites pour superviser la distribution des actifs d'une société en faillite à ses créanciers.

Bien que ce prélèvement prenne habituellement la forme d'un montant en numéraire correspondant à un pourcentage de la réclamation (fixé par la LFI), il arrive dans de rares occasions que ce prélèvement soit versé sous forme d'actions. Le surintendant des faillites détient ces actions au nom de la Couronne jusqu'à ce que toutes les restrictions qui s'opposent à leur vente soient levées. Les actions sont alors vendues au comptant ou transférées, à moins qu'elles ne soient déclarées sans valeur.

Il est à souligner que la plupart des actions remises au surintendant à titre de prélèvement ne produisent aucun revenu pour la Couronne. Le Bureau du surintendant des faillites maintient néanmoins un registre de toutes les actions reçues à titre de prélèvement. Voici une liste du portefeuille des actions détenues à l'heure actuelle, en fonction de leur date de réception. Les actions feront partie de la liste jusqu'à ce que le gouvernement les aliène.

Date de réception	Nom de la compagnie
3 septembre 1991	Amertek Inc.
2 octobre 1991	Kenloch Distillers Ltd.
28 septembre 1993	Les laboratoires Quélab inc.
8 octobre 1993	Carvern International
14 décembre 1995	AutoSkill International Inc.
18 octobre 1996	Canadian Manoir
4 novembre 1996	Madison Partners Limited
19 novembre 1996	The Vivant Group Inc.
3 décembre 1996	Madison Partners Limited
23 décembre 1996	The Vivant Group Inc.
27 février 1997	Les Dévelopm. Phénix (1995) inc.
28 mai 1997	Goldenhill Cattle Company Ltd.
23 février 1998	Omnitech Migration Internat. Inc.
16 juin 1998	Sitraco Inc.
22 octobre 1998	Groupe Immobilier Grilli inc.

Date de réception	Nom de la compagnie
31 décembre 1998	Unibex, Inc.
28 septembre 1999	Data Trax Systems Ltd.
11 février 2000	Cosem Neurostim Itée
30 mai 2001	Hyal Pharmaceutical Corporation
11 juin 2001	Consolidated Stone Industries Inc.
28 septembre 2001	Ebdental Inc.
15 octobre 2001	Canplats Resources Corporation
23 janvier 2002	Planète Medica inc.
28 février 2002	PlainTree Systems Inc.
10 mai 2002	International Pursuit Corporation
5 septembre 2002	Sahelian Goldfields Inc.
5 février 2003	Process Capital Corp.
6 mars 2003	Dynasty Motocar Corporation
4 avril 2003	Sécurité Auratek inc.
2 septembre 2003	Custom Assemblies Limited
23 octobre 2003	B.C. Pacific Capital Corporation
30 octobre 2003	1395884 Ontario Limited
5 novembre 2003	Techcana Inc.
5 février 2004	IANett International Systems Ltd.
4 mars 2004	1239370 Ontario Inc.
10 mai 2004	ASF Capital Corporation
19 novembre 2004	Corporation Rutel Networks
1 ^{er} février 2005	Kewl Corporation
14 février 2005	Xogen Technologies Inc.
24 mars 2005	Corporation Capital Gibraltar Springs
7 septembre 2005	Verb Exchange Inc.
5 octobre 2005	Centillion Industries Inc.
15 novembre 2005	Verb Exchange Inc.
17 mars 2006	Jurassic Oil & Gas Ltd.
29 mars 2006	Perfectly Natural Solutions Inc.
11 mai 2007	Omnitech Consultant Group Inc.
10 août 2007	Omnitech Consultant Group Inc.

Date de réception	Nom de la compagnie
20 septembre 2007	Our Software Ltd.
13 mars 2008	Omnitech Consultant Group Inc.
27 mai 2009	Deep Creek Oil & Gas Inc.

Annexe – Liste des abréviations utilisées dans le présent rapport

Abbréviation	Nom
ACSTA	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
APA	Administration de pilotage de l'Atlantique
APGL	Administration de pilotage des Grands Lacs
APL	Administration de pilotage des Laurentides
APP	Administration de pilotage du Pacifique
BC	Banque du Canada
BDC	Banque de développement du Canada
CAC	Conseil des Arts du Canada
CCC	Corporation commerciale canadienne
CCL	Commission canadienne du lait
CCN	Commission de la capitale nationale
CCN	Conseil canadien des normes
CCT	Commission canadienne du tourisme
CDC	Construction de Défense (1951) Limitée
CDIC	Corporation de développement des investissements du Canada
CFICB	Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton
CNA	Société du Centre national des Arts
C.P.	Conseil privé
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CSM	Centre des sciences de Montréal
CT	Conseil du Trésor
DN	Défense nationale
EACL	Énergie atomique du Canada limitée
EDC	Exportation et développement Canada
FAC	Financement agricole Canada
FCRR	Fondation canadienne des relations raciales
ICCA	Institut Canadien des Comptables Agréés
ISO	Organisation internationale de normalisation
L.C.	Lois du Canada
LFI	<i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>

Abbréviation	Nom
LGFP	<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>
L.R.C	Lois révisées du Canada
MCN	Musée canadien de la nature
MRC	Monnaie royale canadienne
MSTC	Musée national des sciences et de la technologie
OCPED	Office de commercialisation du poisson d'eau douce
OHSAS	Série de normes sur l'évaluation de la santé et de la sécurité au travail
OIRPC	Office d'investissement du régime de pensions du Canada
OIRPSP	Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public
P3C	PPP Canada Inc.
PBWC	Administration du pont Blue Water
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
PDG	Président directeur général
PDP	Parc Downsview Park Inc.
PME	Petite et moyenne entreprise
PPP	Partenariat public-privé
RCN	Région de la capitale nationale
RPC	Régime de pensions du Canada
RTI	Ridley Terminals Inc.
SADC	Société d'assurance-dépôts du Canada
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SCP	Société canadienne des postes
SDCB	Société de développement du Cap-Breton
SECB	Société d'expansion du Cap-Breton
SIC	Société immobilière du Canada limitée
SICL	Société immobilière du Canada limitée
SMCDP	Société du Musée canadien des droits de la personne
SMSTC	Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada
SPFL	Société des ponts fédéraux Limitée, La
SRC	Société Radio-Canada
s.r.l.	Société à responsabilité limitée
SVPM	Société du Vieux-Port de Montréal inc.

Abbréviation	Nom
Téléfilm	Téléfilm Canada
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VIA	VIA Rail Canada Inc.